

150

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE N° 13118 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beau-Méry

Directeur : André Fontaine

- JEUDI 2 AVRIL 1987

L'urgence du dialogue au Salvador

L'ouverture libérale du président Napoleón Duarte n'a pas désarmé les combattants du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN). L'assaut lancé par ces derniers contre la caserne d'El Paraiso, au nord de San Salvador, le mardi 31 mars, illustre leur volonté d'imposer par la force des changements révolutionnaires. Selon un premier bilan, cinquante militaires au moins auraient trouvé la mort dans cette opération où les rebelles d'extrême gauche ont employé un nombre important de canons, de mortiers et de lance-grenades. Un conseiller militaire américain a aussi été tué lors de cette attaque, une des plus importantes de ces derniers mois.

Le président Duarte avait pourtant essayé à plusieurs reprises de mettre fin à cette guerre civile qui ronge le pays depuis 1980 et a opposé les gouvernements successifs à la guérilla du FMLN. Après l'espoir bien bref suscité par une rencontre à La Palma en 1984, le dialogue n'a pu être renouvelé. L'Église salvadorienne, artisan de cet espoir, a plusieurs fois tenté - et tente encore - de jouer un rôle de médiateur pour une solution négociée. Mais ses efforts n'ont jamais été couronnés de succès. Le tremblement de terre, le 10 octobre dernier, avait été simplement l'occasion pour la guérilla de proposer une trêve, d'ailleurs refusée par les autorités, qui la considéraient comme un « leurre ».

La dernière opération du FMLN accroit l'urgence des négociations. Tout d'abord parce qu'elle démontre l'incapacité des militaires à rétablir l'ordre malgré un renforcement de leurs moyens. Le quadruplement des effectifs, passés à cinquante mille hommes, et l'augmentation considérable de la puissance de feu au cours de ces deux dernières années n'ont pas suffi à placer les combattants du FMLN sur la défensive. Ceux-ci ont parfois changé de tactique en ayant recours à des harcèlements ponctuels et à un assaillage de leurs forces dans le pays, mais ils viennent de montrer qu'ils sont encore capables d'actions d'envergure.

De même, le poursuite de la guerre civile rend sans effet l'aide considérable fournie par les États-Unis - plus de 2,5 milliards de dollars en six ans. Le secrétaire adjoint à la défense, chargé des affaires de sécurité internationale, M. Richard Armitage, a récemment reconnu que la guérilla salvadorienne était toujours « très active ».

Dans une région où les tensions sont déjà vives, le régime de M. Duarte reste très fragile. Au mois de janvier dernier, le général Blandon, chef d'état-major des forces salvadoriennes, avait été, par exemple, obligé de démentir des rumeurs de coup d'État.

Un dialogue avec la guérilla est donc une nécessité politique urgente dans un État où l'extrême droite (civile ou militaire), toujours très puissante, n'attend qu'une occasion pour dénoncer l'échec de la politique de conciliation du président élu et revendiquer une stratégie plus ferme à l'égard du FMLN. Dans la difficile voie qu'il s'est tracée face à la guérilla, et qu'il a parfois abandonnée pour recourir aux moyens militaires, M. Napoleón Duarte n'a en fait pas d'autre choix que le dialogue, au risque de précipiter, s'il échoue, le pays dans une guerre civile généralisée.

A l'issue de sa visite à Washington

M. Chirac insiste sur l'unité de la diplomatie française

M. Chirac devait quitter Washington le mercredi 1^{er} avril, à l'issue d'une visite de 48 heures marquée par un entretien avec M. Reagan. Sur Europe 1, il a indiqué que M. Mitterrand avait adressé une lettre au président américain pour « lui exprimer de la façon la plus claire la position de la France ». Se refusant à toute polémique, le premier ministre a insisté sur le fait que « la France a une seule position, une seule politique, et parle d'une seule voix » en matière de diplomatie et de défense.

WASHINGTON de nos envoyés spéciaux

« Il a été très, très sympathique, vraiment très sympathique... M. Chirac n'a pas cherché à cacher sa satisfaction, mardi, à l'issue de sa conversation d'une heure avec le président Reagan. L'entretien, qui rassemblait les principaux collaborateurs du chef de la Maison Blanche et du premier ministre, a été dominé par la question de la sécurité européenne. S'il avait encore des doutes à son arrivée à Washington, M. Chirac est aujourd'hui entièrement rassuré sur les intentions américaines.

Faisant allusion au problème des missiles à courte portée (400 à 900 kilomètres), le premier ministre a déclaré : « Le point de vue américain tient parfaitement compte des intérêts de la sécurité européenne. Rien ne permet d'être inquiet. Le président Reagan a été très clair sur la nécessité d'inclure dans un accord sur les forces intermédiaires (FNI) les modalités d'un indispensable accord sur les missiles à courte portée. »

Côté américain, le soulagement de M. Chirac a semblé légèrement surpris.

JACQUES AMALRIC et BERNARD GUETTA. (Lire la suite page 3.)

Une contribution à la stabilisation des changes

Légère hausse des taux d'intérêt aux États-Unis

Le dollar s'est nettement raffermi le mercredi 1^{er} avril après l'annonce d'un relèvement d'un quart de point du taux de base (« prime rate ») des banques américaines, mardi soir, à New-York, par la Citibank et la Chase Manhattan, au premier et au troisième rang du pays. Cette hausse qui porte le taux de base de 7,50 %, est la première depuis septembre 1984 où il atteignait 13 %. Le cours du dollar est passé de 145,50 yens à 147 yens, de 1,8050 DM à près de 1,82 DM et de 6,01 F à 6,05 F.

Annoucée sans explication par la Citibank, cette hausse a surpris les milieux financiers qui y voient la main de la Réserve fédérale des États-Unis, soucieuse de montrer que la vigilance s'impose au moment où le recul risque de relancer un peu l'inflation et d'inquiéter les prêteurs internationaux, notamment japonais. A cette occasion, la Maison Blanche a indiqué que les États-Unis souhaitent éviter une « guerre commerciale » avec Tokyo sur les semi-conducteurs.

Jusqu'à présent, la mollesse de la croissance américaine n'incitait guère à un relèvement du loyer de l'argent, et beaucoup d'experts prédisaient même une nouvelle diminution du taux d'escompte de

la Réserve. Or, les indicateurs de février montrent que l'économie américaine ne se porte pas si mal.

Dans ces conditions, les autorités monétaires américaines peuvent considérer un léger relèvement des taux comme un avertissement discret et un signe pour les milieux financiers internationaux. Au moment de la signature l'accord du Louvre de février, le rumeur courait d'une vaste manœuvre consistant à maintenir ou à faire légèrement progresser le loyer de l'argent aux États-Unis et à le réduire chez leurs partenaires, le tout comme contribution à la stabilisation relative des parités monétaires.

F. R.

Renault : réduction des pertes

La Régie pourrait être bénéficiaire en 1987. PAGE 27

La petite planète socialiste

A la veille du congrès de Lille, le troupeau et les « éléphants ». PAGES 8 et 9

Les droits de l'homme en Algérie

Une étape vers la libéralisation ? PAGE 7

La compétition pour TF 1

Bouygues et Hachette devant la CNCL. PAGE 12

Le sommaire complet se trouve page 32

Le voyage de M. Mitterrand en Franche-Comté

Laissez venir à moi les citoyens !

Défense de la Sécurité sociale, lutte contre le chômage : tels ont été les deux thèmes principaux du voyage de M. Mitterrand en Franche-Comté qui s'est achevé le mardi 31 mars. Partout le chef de l'État a reçu un accueil chaleureux.

VESOUL de notre envoyé spécial

« Je veux serrer la main de la France. Je veux serrer la main de la France », exige, écrié contre une barrière métallique, tout près de la mairie de Montbéliard, un jeune beur d'une dizaine

d'années. M. Mitterrand lui tend la main. À droite, on entend les « you you » enthousiastes de quelques femmes maghrébines. Plus loin, en fond de foule, une banderole proclame : « Les immigrés sont ici chez eux ». Devant, d'autres pancartes : « Nous avons un président, gardons-le », et le « Tonton, tuez bon », devenu un classique des déplacements présidentiels.

Partout, à Lons-le-Saunier, municipalité communiste, à Besançon, à Montbéliard, à Belfort, à Héribert, municipalités socialistes, à Vesoul (UDF) et à Luxeuil (MRG), le chef de l'État

a reçu le même accueil sympathique, voire enthousiaste.

Partout, dans les quatre départements de Franche-Comté (Jura, Doubs, Territoire de Belfort et Haute-Saône), des foules nombreuses s'étaient massées sur son passage : enfants des écoles qui avaient appris que « M. Mitterrand a sept ans » (ils voulaient parler, sans doute, de la durée de son mandat), militants et sympathisants socialistes. D'autres aussi, beaucoup d'autres, dont une forte proportion de jeunes.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)

Jean-Paul II à Santiago

Le combat de l'Église chilienne

LE CHILI, C'EST VRAIMENT UNE DICTATURE FOURRIÈRE !



Lire nos informations page 3

Une fenêtre grande ouverte sur la France

Les pensionnés de Pondichéry

PONDICHERY de notre envoyé spécial

« Moi, quand je serai grand, je veux faire pensionné français. » Abordez n'importe quel moussaillon, rue Suroouf ou rue Suffren, c'est ce qu'il répondra. « Hé, hé », ricane un vieux boulangier en retraite, « être français, sur la côte indienne de Coromandel, c'est le Pérou. Mieux qu'une sinécure à la cambuse, je vous garantis, une vraie rente de pitain... » Il sont des dizaines chaque semaine, chaque mois, à souquer ferme dans le sillage du consulat général pour qu'il leur délivre le joli passeport bleu.

« Il y a sept mille demandes en instance à Paris, rugit un fonctionnaire expatrié, et si elle le veut, la moitié de la ville peut, demain, en faire autant. Vous nous voyez demander à Paris l'enregistrement de deux cent mille nouveaux Français ? »

Pondichéry, ou Puduchery, comme l'écrivent les cartographes indiens, a perdu sa bonassole en 1954. Trente-trois ans après que le grand pavois tricolore ait été amené pour la dernière fois sur ses bougainvillées, la cité n'en finit pas de dériver entre son glorieux passé colonial et un destin sûr dans une Inde en développement. Rue de la Marine, dans le bâtiment du consulat, on n'y va

pas par quatre chemins. « Tout ça, c'est la faute à Colbert, à Mendès et à Nehru. »

En 1664, le ministre-conseiller du Roi-Soleil créa la Compagnie française des Indes orientales. Modeste village de pêcheurs tamouls, Puduchery devient, dix ans après, le navire amiral d'une brève et fantastique épopée coloniale. Trois siècles plus tard, les poussiers d'un empire français mort-né sont rendus.

Nehru et Mendès France se sont entendus sur un traité de cession à l'Inde (1) unique en son genre. Le document, signé en 1956, autorise les habitants de « Pondi » et leurs descendants à rester citoyens perpétuels de la IV^e République, sans avoir jamais à lever l'ancre.

En 1962, la V^e ayant ratifié le traité, les Pondicheryens sont invités à choisir. Sur soixante-quinze mille ayants droit, six mille téméraires seulement prennent le risque, en pleine bourrasque politique, de saborder leur avenir sur le beau paquebot « Inde » et l'amarrant au vaisseau fantôme hexagonal.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le territoire de Pondichéry regroupé aussi Karikal et Yanam, sur la côte est, et la région de Mahé, sur la côte de Malabar à l'ouest.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Jean-Luc Godard tourne « le Roi Lear »

Jean-Luc Godard tourne le Roi Lear en anglais, et pour la première fois parle de ce film « qui ne voulait pas se faire », qu'il rêvait de réaliser aux États-Unis, et qui a pris deux ans de sa vie.

■ Deux films inédits de Mizoguchi à Paris, forum du septième art arabe. ■ Exposition : la terre tremble au Grand Palais.

Pages 17 à 22

Le Monde

ÉDUCATION

Réduire l'écart entre le premier cycle universitaire

Près de deux étudiants sur trois n'obtiennent pas le DELG. Pourquoi y a-t-il tant d'échecs dans les deux premières années universitaires ? Une série d'enquêtes tentent de répondre à la question et proposent des remèdes.

Pages 14 et 15

Le nouveau roman d'Elie Wiesel

Prix Nobel de la Paix



Le Crépuscule, au loin

Le nouveau roman d'Elie Wiesel

GRASSET

Débats

Pour un espace européen de l'audiovisuel

La funeste parenthèse de la politique actuelle va-t-elle compromettre le projet Euréka ?

par ROLAND DUMAS (*)

MÉDIAS

Dernière ligne droite pour l'attribution de TF1. Roland Dumas ne se prive pas de montrer les effets néfastes de la politique gouvernementale et plaide pour un paysage européen de l'audiovisuel du fait de l'arrivée prochaine des satellites de télévision. Alain Grangé-Cabane réfute, lui, des commentaires catastrophiques concernant la réduction de la publicité dans la presse du fait de son expansion sur les ondes.

UNE révolution de l'audiovisuel se prépare en Europe, et le gouvernement n'en voit ni les promesses, ni les exigences. Avec les satellites de télévision, les images vont se multiplier sur nos écrans et immerger notre vie quotidienne, ouvrant la voie au plus extraordinaire espace de liberté ou à la plus intolérable des dépendances. Alors que les gouvernements précédents avaient, entre 1981 et 1986, libéré les ondes et multiplié

les canaux d'expression, celui-ci ne cherche qu'à briser le service public pour le livrer aux intérêts commerciaux et à assurer des allégeances.

Trois chaînes généralistes — les États-Unis n'en comptent pas davantage — suffiraient à satisfaire l'éventail des choix et l'émulation nécessaire pour une télévision de qualité.

Le maintien des chaînes publiques, tirant une partie de leurs revenus de la redevance, constituerait l'élément-clé de l'équilibre financier des chaînes et la garantie d'une politique de diffusion exigeante. La privatisation de TF1 rompt cet équilibre. Pour quel profit ?

A côté des trois chaînes « grand public », trois réseaux thématiques ou spécialisés — tournés vers le cinéma, la musique, les régions — avaient vocation à satisfaire un public plus restreint, pour mieux s'approcher de la diversité des besoins et des goûts et aussi pour appuyer et renforcer les principaux domaines de la création culturelle et artistique dans notre pays. La chaîne régionalisée était maintenue dans le secteur public parce que cela correspondait au choix politique de la décentralisation et constituait une référence pour les initiatives locales, dont le champ demeure très vaste. On casse TF1, on tourne le dos aux régions. Pourquoi ?

Doublément du nombre de chaînes, équilibre entre les réseaux public et privé et entre les chaînes généralistes et thématiques, telles étaient les caractéristiques d'une télévision ouverte, diverse et libre, comme elle ne l'avait jamais été. Une télévision modernisée, apte à affronter l'enjeu européen.

Trois propositions

L'Europe était en effet au cœur de cette rénovation. La septième chaîne, en préparation, avait pour mission d'ouvrir la voie des alliances et des projets communs, premier maillon de coopérations prometteuses. Par l'accord de 1980-1982, la France et l'Allemagne coopèrent pour le lancement des satellites TDF et TV-SAT, et adoptent une norme commune de diffusion, le DZ Max Paquet, dont une des caractéristiques — essentielle pour l'Europe — est d'offrir, pour chaque programme, une retransmission simultanée en plusieurs langues.

Face à l'immense enjeu que représente l'arrivée de la « télévision haute définition », un projet Euréka appuyait les efforts de recherche technologique des industriels européens pour les armer dans la concurrence après qu'ils auront affronté et pour conquérir des marchés qui se chiffrent par milliards.

Voilà l'élan que le gouvernement est en train de briser. Pourquoi ? Au service de quels intérêts ? Certainement pas ceux de la France.

Pour notre part, nous préférons les voies de l'avenir, celles que nous offre un véritable espace audiovisuel européen, dont nous avons posé les principes, et en souhaitant que la funeste parenthèse de la politique actuelle n'en compromette pas durablement la réalisation.

L'idée d'un projet Euréka pour l'audiovisuel, récemment évoquée par le président de la République, indique la voie à suivre. J'avance ici trois propositions simples pour y parvenir :

Établir un code européen de l'audiovisuel. — Il s'agit d'utiliser la dynamique de marché sans frontières inscrite dans l'Acte unique — dont je rappelle au passage qu'il fut adopté en 1985 et ratifié en 1986 en dépit des réserves d'une partie de la droite — pour créer une législation et un corps de règles communes d'ici à 1992. Cela concerne, notamment, l'accès aux ressources, les règles de concurrence, la protection des auteurs, le soutien à la création, une norme commune (le Max Paquet) pour la production et la diffusion d'images et de sons.

Créer un fonds européen de soutien à la production audiovisuelle. — C'était une des propositions formulées en 1984 à Fontainebleau dans le cadre de l'Europe des citoyens. Un tel fonds est indispensable et urgent. Le déficit croissant, pour l'Europe, de l'industrie des programmes est préoccupant. Sans mesure de soutien, il ne peut que s'aggraver face à la concurrence d'une production américaine trois à quatre fois moins chère.

Instaurer une structure permanente de concertation. — A l'image de ce qui a été fait pour Euréka et en relation naturelle avec la Communauté européenne, une telle structure permettrait de favoriser et de coordonner les coopérations en matière de production comme de diffusion des programmes. Elle pourrait ainsi contribuer à la répartition, à l'utilisation et à l'exploitation de nouveaux réseaux satellites et permettre une meilleure identification du rôle et de la place des réseaux thématiques et spécialisés.

Tournons-nous donc vers l'Europe et bâtissons notre espace audiovisuel avec notre savoir-faire, nos traditions, la richesse et la diversité de nos cultures ; pour l'avenir d'une civilisation pluraliste et libre, faisant de la différence un atout et non une tare, cette civilisation que notre jeunesse chante hier, sur TF6, et qu'elle porte aujourd'hui dans ses espérances.

(*) Ancien ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Pub et TV : un peu de sérieux !

Il est faux de dire que la télévision commerciale constitue un danger mortel pour la presse

par ALAIN GRANGÉ-CABANE (*)

AINSI qu'un témoignage nombreux d'affirmations récentes, télévision et publicité engendrent tant d'idées reçues — hâtives et, partant, erronées — qu'il convient de les examiner à la seule lumière des faits et d'une analyse rigoureuse.

Il est entendu que la télévision commerciale constitue un danger mortel pour la presse. Cette affirmation, jamais discutée, se fonde sur la théorie des vases communicants : le marché publicitaire étant supposé constant, la publicité télévisée ne pourrait croître qu'au détriment des autres médias, notamment de la presse écrite. Ce raisonnement — toutes choses égales par ailleurs — s'il n'était totalement faux, en France comme à l'étranger, à court comme à moyen terme.

Constata-t-on, à la lumière des chiffres de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) que depuis dix ans (1977-1986) les recettes publicitaires de la télévision se sont accrues de 8,4 % par an en France constante, c'est-à-dire décompte fait de l'inflation. Cette augmentation, forte, s'est-elle faite par ponction sur les recettes publicitaires de la presse ? Pas du tout, puisque, dans le même temps, celle-ci augmentait de 3,1 % par an ; cette progression, qu'on ne peut qualifier de faible — elle est double de celle du PNB, — est d'autant plus méritoire que, pendant ces dix ans, la presse, hélas ! a globalement perdu des lecteurs, ce qui aurait dû, en toute logique, conduire à une diminution de ses recettes publicitaires. Ajoutons, pour être complet, que pendant la même période, les trois autres grands médias (affichage, radio, cinéma) voyaient leurs ressources publicitaires s'accroître respectivement

de 6,2 %, 4,5 % et 4,9 % par an (soit trois à quatre fois plus vite que le PNB).

L'explication de ce pseudo-mystère ? Pendant ces dix ans, le marché publicitaire français s'est élargi de 52 % (soit + 4,2 % par an) ; autrement dit, dans un « gâteau » qui a considérablement grossi, tous les médias ont vu leurs ressources progresser, au moins à un rythme double de celui de la production nationale.

Où, mais, dira-t-on, ce n'est guère qu'à partir de 1986 que la télévision privée s'est vraiment développée (redémarrage de Canal +, création de la Cinq et de TF6) ; et c'est vrai que la publicité télévisée s'est accrue, en 1986, de 27 %. Mais simultanément les ressources publicitaires collectées par la presse s'affaiblissent : + 12,5 % ; radio : + 7 % ; cinéma : + 3 %. Cette année encore, tous les médias ont donc vu leurs recettes publicitaires augmenter en France constante.

Où, mais, dira-t-on, qu'en serait-il en 1987, avec la privatisation débridée de la télévision qui s'annonce ? Faisons donc les comptes : TF1 a besoin de 1,4 milliard de plus (en recettes brutes) pour compenser la perte de redevance ; admettons que son audience permette à la 5 de Robert Hersant de tripler ses ressources par rapport à 1986, soit un supplément de 600 millions ; attribuons une progression de 100 millions à l'ensemble Canal +, RTL-TV et TMC (soit + 30 % par rapport à 1986) ; quant à M6, elle n'est pas autorisée, par décision de la CNCL, à collecter plus de 10 % de la publicité télévisée, soit 800 millions, en admettant que son audience naissante le lui permette (par comparaison, TF6 a collecté moins de 50 millions en 1986). La somme de toutes ces augmentations — qui ont toutes été cal-

culées de manière très optimiste — s'établit à 2,9 milliards (A2 et FR3 voient leurs recettes plafonnées).

Pendant le même temps, les prévisions de l'IREP — qui se sont toujours vérifiées dans le passé — font état, pour 1987, d'une croissance globale du marché publicitaire de 6,2 milliards. C'est dire que, par la seule tendance naturelle du marché, l'accroissement des investissements des annonceurs sera plus de deux fois supérieur aux recettes supplémentaires que la télévision, toutes chaînes confondues, peut espérer de la publicité.

Belles perspectives pour un mourant...

C'est dire aussi que le choix fait par la CNCL de doter la France de cinq chaînes « généralistes » n'est, publicitairement parlant, pas critiqueable (notons au passage qu'il y a quelque contradiction à demander la création d'une chaîne musicale destinée aux jeunes et à continuer d'interdire à la publicité télévisée les secteurs d'activité s'adressant à ce même public, tels que disques, presse, cinéma...).

C'est dire enfin que les autres médias (notamment la presse) doivent s'attendre, en 1987, à se partager quelque 3 milliards de recettes supplémentaires provenant de la publicité, soit une progression de 8 à 9 % par rapport à 1986 : belles perspectives pour un mourant.

Pour surprendre qu'elles soient, ces perspectives sont conformes aux exemples étrangers : dans ces pays, le développement de la télévision commerciale ne s'est traduit par un appauvrissement publicitaire des autres médias ; bien au contraire

(*) Directeur général de l'Union des annonceurs, directeur de cabinet à Antenne 2 (1975-1981).

Le Monde
dossiers et documents

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE

TRENTE ANS D'EUROPE

Histoire et chronologie de la construction européenne. Les institutions. Le budget et la fiscalité. La politique agricole commune. Les grands programmes de coopération industrielle et scientifique. La défense européenne. Chômage et syndicats. L'Europe de l'enseignement. Le rôle de la Cour de Luxembourg. L'acte unique.

24 pages. Un dossier complet sur l'histoire et l'avenir de l'Europe.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

COURRIER DES LECTEURS

La liberté prostituée ?

Un véritable tollé s'est élevé devant les mesures d'interdiction, envisagées par M. Pesqua au nom de la loi de 1949, à l'encontre de certaines publications. Or il existe dans cette affaire un danger d'amalgame. On ne peut confondre péle-mêle une interdiction qui aurait frappé des magazines s'adressant à des mineurs sexuelles, celles-ci ayant le droit de s'exprimer, et les mesures qui visent des revues à caractère pornographique portant atteinte à la dignité de la personne humaine, qu'il s'agisse de l'enfant, de l'homme ou de la femme.

Toutefois, dans ce domaine, la femme est, à l'évidence, la principale victime, et il nous faut le crier haut et fort. Qu'on ne vienne pas nous dire que l'image est innocente ; les représentations obscènes de femmes photographiées à quatre pattes comme des chiens, les photos ou affiches exposant des femmes enchaînées subissant des sévices divers, appellent à toutes les violences. Elles finissent par modeler notre conception de la femme et des rapports « amoureux ».

Les mesures envisagées récemment n'apportent pas de solution réelle. Pourtant, il existe des moyens de rétablir la liberté d'expression pour tous : la loi antiscandale, par exemple. Ce projet de loi proposé par la Ligue du droit des femmes en 1974 et partiellement voté par le gouvernement socialiste en 1985 aurait pu être ce jour-ci un instrument légal : le titre 3, une fois permis à des associations de se porter partie civile dans d'éventuels procès pour délits sexuels, sur le modèle de la loi antiscandale.

ANNE ZELINSKI
MARIE-JOSÉ COURRY,
de la Ligue du droit des femmes.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 658572 F
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-06-91
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Elbert Beauvère-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Elbert Beauvère-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wouta.
Rédacteur en chef : Daniel Vermet.
Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS
RF 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F
TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F
ÉTRANGER (par airmail)
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
299 F 762 F 1 085 F 1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 484 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à tous correspondances.
Veuillez avoir l'obligeance d'inscrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tappez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

Commissariat paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Montreuil, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
TÉLÉPHONE MONDPAR 286 136 F

Le Monde US\$ 765-910 is published daily, except Sundays for \$ 600 per year by Le Monde (New York, N.Y. Incorporation) and is published through the Le Monde of o Spangolper U.S.A., P.O. Box 45-86 36 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

150-11-11

Etranger

L'arrivée de Jean-Paul II au Chili Une Eglise sur la brèche depuis plus de treize ans

Après une courte halte, mardi 31 mars, en Uruguay, où il a été accueilli par le président Julio María Sanguinetti, Jean-Paul II devait arriver, mercredi 1^{er} avril, au Chili pour une visite de six jours. Dans son premier discours à Montevideo, le pape a déclaré qu'il venait « apporter un message d'amour, de justice et de liberté » à l'Amérique du Sud et demander « des garanties pour le respect de la dignité de la vie humaine ». Le message a déjà été entendu à Santiago, où l'épiscopat a remis aux deux mille journalistes couvrant la visite un imposant dossier dans lequel sont énumérées en détail toutes les atteintes aux droits de l'homme au Chili.

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre envoyé spécial

L'Eglise chilienne est aujourd'hui, avec celle d'Amérique centrale, l'une des plus exposées et des plus engagées du continent — elle est sur la brèche depuis plus de treize ans. Obligées les années 80, lorsque la crise des vocations sacerdotales et la faible participation aux offices faisaient dire à certains que l'Eglise catholique avait amorcé un irrésistible déclin. Elle joue actuellement un rôle essentiel sur les plans moral, social et politique.

Rôle moral d'abord : il n'est pas une lettre pastorale, pas un message épiscopal, depuis 1973, qui ne fasse allusion à « la défense de la vie et de la dignité », ou qui ne dénonce avec vigueur les violations des droits de l'homme. Le Vicariat de la solidarité, qui prend, en 1976, la relève du comité Pro-Paz constitué à la hâte au lendemain du coup d'Etat, représente le rempart principal de ceux que le régime persécute. Y travaillent côte à côte religieux et laïcs, dont bon nombre de militants de gauche, comme le dirigeant communiste José Manuel Parada, assassiné en 1985 avec deux de ses camarades. Le Vicariat met à la disposition des victimes de la répression avocats, médecins, assistants sociaux. Il recense et dénonce les atteintes aux droits de l'homme et établit les listes des plus fiables de personnes disparues et d'exilés.

On comprend sans peine que le gouvernement ait cherché plus d'une fois à affaiblir cette institution des plus gênantes. L'année dernière, deux collaborateurs du Vicariat, un médecin et un avocat, étaient inculpés de protection à «terroriste» pour avoir donné des soins à

Le dossier de l'épiscopat a recensé, à la date du 30 septembre, 5 629 arrestations, soit plus qu'en 1985 (3 535) et qu'en 1984 (2 826). « Du total de ces personnes détenues, précise le rapport, seulement 436 ont été soupçonnées de « procès ». « Selon les statistiques du Vicariat de la solidarité, écrivent les rédacteurs du dossier, 46 cas de mort violente ont été connus dans le pays ». Ce rapport a été dirigé au moment où le général Pinochet, interrogé par TF1, a estimé que « l'Eglise catholique, apostolique et romaine, a apparemment été infiltrée. Ainsi est née la théologie de la libération qui est une déviation, une dérive de la théologie classique ».

un militant du Front Manuel Rodríguez, blessé par balle.

Rôle social aussi : les laïcs-pour-compte de la politique économique néo-libérale, ces 20 % de Chiliens officiellement recensés comme vivant dans des conditions d'extrême pauvreté, ont très souvent recours aux subsides de l'Eglise catholique pour survivre. Ses moyens ne sont pas illimités, et plus qu'une aide matérielle, elle facilite l'organisation, plus ou moins stable, de milliers de bénévoles autour de repas communautaires préparés par les intéressés. Autre exemple, une partie importante de l'aide nationale et internationale aux sinistrés du tremblement de terre de mars 1985 fut canalisée grâce à l'Eglise.

Acteur de la vie politique

Rôle politique enfin, même si on est plutôt réticent à le reconnaître au sommet de la hiérarchie. Et pourtant, si en 1983 s'amorce un dialogue entre le gouvernement et une partie de l'opposition, c'est grâce au cardinal Juan Francisco Fresno, archevêque de Santiago, qui offre ses bons offices. Et lorsque, deux ans plus tard, huit partis politiques se prononcent pour des mesures de démocratisation à travers l'accord national, c'est encore le cardinal qui leur sert de coordinateur provisoire.

Quoi qu'elle en dise, l'Eglise est aujourd'hui l'un des acteurs principaux de la vie politique chilienne. Le général Pinochet ne s'y trompe pas et affirme après la publication, en octobre 1985, des dernières « orientations pastorales » de la conférence épiscopale : « J'ai cru qu'un nouveau parti s'était fondé... » Il est vrai que la conférence demandait que toute la vérité

soit faite sur l'assassinat de l'ancien ministre Orlando Letelier... Ironie pour ironie, un évêque faisait récemment remarquer que « les militaires, eux aussi, sont passablement engagés en matière politique ».

Cette irruption de l'Eglise chilienne sur la scène politique ne va toutefois pas sans soubresauts internes. Car si le clergé et les fidèles ne forment une masse politiquement homogène. Entre le Père Haubun, chroniqueur de presse et directeur de conscience de la bonne société santiaguine, et le Père Marcelo, porte-parole officiel du MIR, il existe un abîme que la seule référence sociale ne suffit à combler. Et lorsque Mgr Camus, évêque de Linares, estime que les auteurs de l'attentat contre le président Pinochet ont fait preuve d'« héroïsme moral », il provoque une tempête dans les milieux professionnels, mais suscite aussi un certain désarroi chez de nombreux fidèles.

L'orientation imprimée par le cardinal Fresno représente grosso modo celle de la majorité du clergé et très probablement celle du plus grand nombre de catholiques (80 % de la population). Elle se résume à une idée : transition pacifique à la démocratie, et lui vont quelques frictions avec la gauche, voire avec certains ecclésiastiques. L'ancien vicario de la solidarité de Jésus espagnol Ignacio Gutiérrez, exilé du pays en 1984, lui reproche dans un livre de souvenirs son manque de combativité envers les autorités. Et certains lui opposent l'attitude jugée plus ferme de son prédécesseur, Raúl Silva Enriquez, qui lui cède la place en 1983. Mais ces critiques laissent le cardinal Fresno de marbre, puisqu'il possède un atout majeur : la confiance de Jean-Paul II.

MARCEL NEDERGAANG.

M^{me} Thatcher est restée ferme sur le principe de la dissuasion nucléaire

MOSCOU
de notre correspondant

M^{me} Thatcher devait achever mercredi 1^{er} avril par quelques heures de pourparlers en Géorgie une visite de cinq jours en URSS au cours de laquelle elle a réussi à manifester à la fois son enthousiasme pour les réformes intérieures entreprises par M. Gorbatchev et sa fermeté sur la question des missiles à courte et moyenne portée en Europe. Le premier ministre a, en outre, marqué quelques points vis-à-vis de son opinion publique dans la perspective des prochaines élections générales en déjeunant tranquillement mardi à l'ambassade de Grande-Bretagne avec M. Andreï Sakharov. Elle a enfin reçu mercredi matin le dessinateur juif, récemment libéré, Iosif Begun.

M^{me} Thatcher a redit mardi après-midi au cours d'une conférence de presse tout le bien qu'elle pensait de M. Gorbatchev. Elle a révisé avoir en la personne le très respecté consacré à la démocratisation de la société soviétique prononcé par ce dernier le 27 janvier devant un plénum du comité central qui a fait date. M^{me} Thatcher est apparue fort bien informée sur le processus en cours en URSS et a déclaré qu'elle avait été étonnée de voir comment élargi ses propositions de références aux motifs-fiches du secrétaire général : transparence, réforme, démocratisation.

Le premier ministre britannique a rappelé qu'il recevait à Londres en décembre 1984 celui qui n'était alors que le numéro deux du parti et l'héritier présumé de Constantin Tchernomoukine. Elle avait affirmé qu'on pouvait « faire affaire » avec lui. « Nous avons fait affaire hier », a-t-elle lancé, tout sourire, au début de sa conférence de presse. M^{me} Thatcher estime qu'il faut souligner le succès des réformes en URSS. « Une société soviétique plus ouverte, plus libre, avec un système économique basé davantage sur les stimulants matériels et la responsabilité individuelle, est dans l'intérêt à long terme de l'Occident », a-t-elle déclaré.

M^{me} Thatcher est allée jusqu'à dire que cette visite avait été « la plus fascinante et la plus tonique » qu'elle ait jamais effectuée depuis qu'elle est premier ministre. La Dame de fer semblait sincèrement conquise par la personnalité du secrétaire général, qu'elle a vu au

total pendant plus de dix heures en tête à tête ou lors de séances élargies aux ministres des affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe et M. Edouard Chevardnadze. Elle a en outre dîné une seconde fois avec lui mardi soir. Il s'agissait d'un dîner « privé », événement sans précédent en URSS, offert par le secrétaire général et son épouse Raïssa.

« Nouvelle mentalité »

Le premier ministre britannique n'a cependant cédé à aucune sirène pacifiste. Malgré les appels du pied répétés de M. Gorbatchev, qui est volontiers véhément quand il dénonce le principe même de la dissuasion nucléaire, M^{me} Thatcher a affirmé solennellement que la Grande-Bretagne « n'était pas prête à accepter la dénucléarisation de l'Europe ». Le débat a été à la fois philosophique et technique. M. Gorbatchev va répétant sans cesse qu'il faut une « nouvelle mentalité » pour éviter l'Apocalypse. Il juge l'arme nucléaire en elle-même profondément déstabilisante et immorale et se propose donc de l'éliminer totalement d'ici à l'an 2000. Son objectif présent est de commencer par les armes à moyenne portée en Europe (inférieure à 5 000 kilomètres).

M^{me} Thatcher, pour sa part, est fidèle à la doctrine traditionnelle de la dissuasion. Elle estime que, face à la supériorité conventionnelle et chimique de l'armée rouge, la Grande-Bretagne ne peut renoncer à son potentiel nucléaire. Elle a opportunément rappelé que Londres avait cessé dès la fin des années 50 de produire des armes chimiques, ce que n'est évidemment pas le cas de Moscou.

Un déjeuner avec M. Sakharov

Le désaccord n'est pas moins grand sur le plan technique. M^{me} Thatcher le la question des carromissiles (SS 20 soviétiques, Pershing 2 et missiles de croisière de l'OTAN) à celle des armes nucléaires de plus courte portée. Elle a demandé sans succès à M. Gorbatchev qu'il ait « égalité » du nombre de ces armes tactiques (dont le rayon d'action varie entre quelques dizaines et quelques centaines de kilomètres) dans les deux camps.

Le premier ministre britannique a enfin réaffirmé par un geste specta-

culaire son attachement aux droits de l'homme en recevant mardi à déjeuner M. Andreï Sakharov et M^{me} Elena Bonner. L'académicien était rentré, il y a quelques jours, de Gorki, la ville fermée aux étrangers, où il était allé se reposer loin des journalistes occidentaux. Il a déclaré sur les marches de l'ambassade de Grande-Bretagne qu'il souffrait, « sans conditions », les mesures humanitaires prises par M. Gorbatchev.

Les relations commerciales soviéto-britanniques devraient bénéficier de cette visite. La Grande-Bretagne, qui était jadis un des principaux partenaires économiques occidentaux de l'URSS, est tombée à la neuvième place. M^{me} Thatcher est convenus mardi avec M. Ryjkov, le président du conseil des ministres, qu'il fallait porter en 1990 à 2,5 milliards de roubles (environ 25 milliards de francs) le chiffre d'affaires global des échanges entre les deux pays, ce qui constitue un objectif très ambitieux.

Des accords ont également été passés en matière de coopération spatiale et culturelle. Les deux pays ont enfin réglé la question négociée depuis plus de quarante ans de la construction de nouvelles ambassades.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Une interview à la télévision soviétique. — A l'issue de ses entretiens, M^{me} Thatcher a accordé à trois journalistes soviétiques une interview télévisée de plus d'une demi-heure qui a été diffusée mardi soir 31 mars à Moscou. Elle a exposé à cette occasion sa conception des rapports Est-Ouest et de la réduction des armements. La dernière partie de l'interview a été consacrée aux changements en cours en URSS. M^{me} Thatcher s'est félicitée que M. Gorbatchev souhaite instaurer « une société plus ouverte ». « Nous voulons mieux vous connaître », a-t-elle ajouté (...). Vous devriez voyager plus fréquemment pour venir chez nous. »

HAITI

Le référendum constitutionnel s'est déroulé dans le calme

Port-au-Prince. — Le ministère haitien de l'Information et de la coordination a communiqué, dimanche 29 mars au soir, un premier résultat partiel du référendum sur la nouvelle Constitution, faisant état d'une victoire des « oui » par 99,31 %. Selon M. Robert White, ancien ambassadeur américain au Salvador, le vote s'est déroulé de manière « régulière ». Le diplomate, qui se trouve à la tête d'une mission religieuse et parlementaire de neuf observateurs venus suivre le déroulement du scrutin, a estimé que la tenue, en elle-même, du référendum constituait « un vote massif contre le passé et en faveur d'un nouveau futur démocratique ».

Dans une atmosphère bon enfant, portant souvent un bandeau blanc, couleur du bulletin « oui », autour de la tête pour marquer leur adhésion à la nouvelle Constitution, les électeurs ont accompli leur devoir électoral dans le calme, sous l'œil débonnaire de quelques soldats, qui n'ont pas eu à intervenir.

L'armée haitienne, seule force de maintien de l'ordre dans le pays, a reçu l'ordre d'observer une « stricte neutralité ». Cet ordre, donné par les chefs de l'armée, les généraux Henri Namphy et Williams Regala, respectivement président et membre du Conseil national de gouvernement (CNG), a été accompagné d'un certain nombre de mises à la retraite et de transferts d'officiers supérieurs destinés à renforcer la tendance « professionnelle et législative » de l'armée.

Les résultats officiels du référendum se seront pas communiqués avant quinze jours. — (AFP, AP, Reuters.)

● SURNAME : adoption d'un projet de Constitution. — L'Assemblée constituante du Suriname a, selon l'agence néerlandaise ANP, adopté, mardi 31 mars, un projet de Constitution, premier pas vers l'instauration d'une démocratie, après sept ans de régime militaire. Si le calendrier gouvernemental est respecté, la Constitution devra être mise en vigueur dans les six mois. Des élections législatives seront organisées avant le 31 mars 1988. Des changements de dernière minute seraient intervenus quant au rôle dévolu à l'armée. Dans une première mouture, l'armée devait « promouvoir le développement national ». Sa fonction n'est plus que d'« assurer la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationales ». — (Reuters.)

Le voyage de M. Chirac aux Etats-Unis

(Suite de la première page.)

En effet, les Etats-Unis n'avaient jamais donné le sentiment de vouloir ouvrir dans les négociations en cours avec l'Union soviétique sur les croissantes ce problème des missiles de courte portée. Ainsi, la veille encore, un haut fonctionnaire avait paru mettre sur le compte des préoccupations purement françaises l'insistance de M. Chirac sur la nécessité d'obtenir de la Maison Blanche des garanties sur la prise en compte de ces « SRINF », comme on les appelle dans le jargon américain du contrôle des armements.

A l'heure où les Soviétiques ne perdent pas une occasion de rappeler leur opposition à l'établissement d'un lien entre euromissiles et missiles à courte portée, cette réaffirmation de la détermination américaine conduit à l'interrogation sur les délais dans lesquels les Etats-Unis et l'URSS pourraient boucler un accord sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI). C'est un membre de l'entourage du premier

ministre, spécialiste des questions stratégiques, qui disait en marge des entretiens : « On pensait que 1987 serait l'année des euromissiles ; ce pourrait être seulement l'année des SRINF ». Autrement dit, la difficulté à s'entendre sur les rapports entre les deux dossiers et à définir les modalités d'un équilibre sur les missiles de courte portée pourrait occuper pour de nombreux mois encore Américains et Soviétiques.

La bonne humeur du premier ministre n'avait pas été ébranlée, mardi matin, par la suppression — pour cause de gros orage — de la traditionnelle cérémonie d'accueil sur la pelouse de la Maison Blanche. Les photos en ont été plus ternes, mais l'atmosphère n'en a pas pâté, tant les deux hommes avaient insisté à ce que tout se passe bien. On en a eu un exemple supplémentaire lorsqu'ils ont abordé, dans le bureau ovale, l'épineux dossier du protectionnisme. M. Chirac a bien pris soin, en effet, de préciser à l'issue de ses entretiens que se sitent en garde contre les dérapages politiques que

pourrait entraîner parmi les Occidentaux la fermeture du marché américain ne visitait pas le président Reagan, mais s'adressait essentiellement aux membres du Congrès et à l'opinion publique américaine. Cette courtoisie aura certainement été d'autant plus appréciée à la Maison Blanche que le premier ministre n'ignorait pas que M. Reagan a, vendredi dernier, pris des mesures de réduction tarifaire contre le Japon.

La situation « inacceptable » de tiers-monde

Dernier sujet soulevé par M. Chirac devant le président américain : la « situation inacceptable et dangereuse » dans laquelle souffrent de nombreux pays du tiers-monde du fait de leurs dettes, de la chute du prix des matières premières qu'ils produisent et de la récession croissante à leur égard des investisseurs occidentaux. Manifestement passionné par le sujet, le premier ministre voudrait que les Occi-

dentaux en général, et les Etats-Unis en particulier, prennent rapidement une initiative spectaculaire en ce domaine. A-t-il été entendu par M. Reagan ? Il est encore trop tôt pour le savoir, mais la « vocation d'homme de cœur » du président américain.

Après avoir annoncé aux côtés de M. Reagan la conclusion de l'accord franco-américain sur le SIDA (le 26 mars), M. Chirac s'est rendu au département d'Etat, où M. Shultz donnait en son honneur un déjeuner de deux cents couverts. C'est dans une ambiance chaleureuse que le premier ministre a repris, dans son discours, l'essentiel des thèmes qu'il avait abordés avec M. Reagan à Moscou. Il a souligné les relations Est-Ouest qui venaient en tête, et M. Chirac n'a pas manqué de rappeler à ses hôtes que la France entendait « poursuivre avec détermination la modernisation de sa force de dissuasion ».

Les débats ont été assez tenus la veille à Moscou par M^{me} Thatcher, il a invité son auditoire à juger

M. Gorbatchev sur ses actes : « Nous devons nous garder de toute démolition (...). Nous attendons de nouvelles ouvertures tangibles de sa volonté d'ouverture et de changement, tous d'abord dans le domaine des droits de l'homme, qu'il s'agisse de l'Afghanistan, des prisonniers politiques ou de la situation de la communauté juive ».

Après avoir rappelé sa proposition faite devant l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de rédiger une charte réaffirmant les principes de la sécurité européenne, M. Chirac s'est exclamé : « Quels que puissent être par moment les conflits d'intérêts entre l'Amérique et une Europe maîtresse de son destin, les Etats-Unis savent bien qu'ils ont, comme nous, intérêt à voir se forger une Europe partageant leurs valeurs et leurs idéaux ».

Avant de terminer son discours par un long développement consacré aux problèmes du tiers-monde, le premier ministre avait passé en revue un certain nombre de conflits régionaux : le Tchad, où « les récents succès remarquables (...) confirment le bien-fondé d'une politique d'aide patiente mais déterminée » ; le Proche-Orient, où la France « appuie l'idée d'une conférence internationale » ; l'Amérique latine, enfin, où Paris « soutient, comme vous, le double combat du développement et de la démocratie ».

M. Chirac n'a consacré que deux phrases au terrorisme, pour rappeler que la France « entend entretenir des relations avec tous les Etats du Proche-Orient, mais sans faire aucune compromission avec les éléments soutenant le terrorisme ».

« L'action que mon gouvernement a entreprise à cet égard depuis dix mois, les verdicts rendus par la justice française, en sont la preuve », a ajouté le premier ministre, en faisant bon marché du réquisitoire du ministre public lors du procès Abdallah... La journée de mardi s'est terminée par le dîner de rigueur à la Maison Blanche. Dans l'après-midi, M. Chirac avait eu des entretiens avec M. Weinberger, le secrétaire à la défense, et M. Baker, le secrétaire au Trésor, auprès duquel il a une nouvelle fois plaidé en faveur de mesures de stabilisation des changes.

JACQUES AMALRIC
et BERNARD GUETTA.

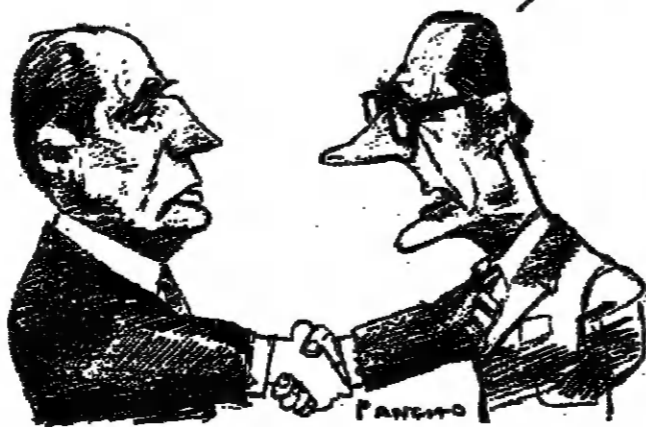
Le premier ministre assure qu'à l'extérieur la France « parle d'une seule voix »

Interrogé mercredi 1^{er} avril sur Europe 1, en direct de Washington où il effectue un voyage officiel, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a affirmé que c'était bien au nom de tout l'exécutif français qu'il s'était exprimé au cours de ses conversations avec le président M. Ronald Reagan. « Dans les domaines de la défense et des affaires étrangères, il n'y a pas de divergence de vues entre le président de la République et le chef du gouvernement. Nos amis américains le savent très bien, c'est d'ailleurs une très grande force pour notre pays », a expliqué M. Chirac, qui a également affirmé qu'il n'y avait qu'« une seule voix, celle de la France ».

Le premier ministre s'est refusé à toute « polémique » sur ce terrain, étant sans doute les leçons du sommet franco-espagnol de Madrid, qui avait donné lieu à des échanges pour le moins vifs avec le chef de l'Etat sur les conditions dans lesquelles l'Espagne était

VOUS AVEZ TRÈS BIEN PARLÉ

VOUS AVEZ TRÈS BIEN ECRIT...



entrée dans la CEE (le Monde du 13 mars). Pour bien marquer l'unité de vue avec M. Mitterrand, M. Chirac

a précisé qu'il était parfaitement au courant de la lettre que le président de la République a fait parvenir à M. Reagan et y a une semaine :

« Elle exprime de la façon la plus claire la position de la France, qui partage aussi bien le chef de l'Etat que le gouvernement. Elle est dans le droit fil d'une politique voulue et initiée par le général de Gaulle. »

Dès son retour en France, le jeudi 2 avril, le premier ministre se rendra directement à l'Elysée pour rendre compte de son voyage et pour assister au conseil des ministres. M. Chirac a, d'autre part, reconnu qu'il s'était livré au cours de son voyage à « une défense et illustration de la cohabitation ».

Enfin, s'agissant de l'affaire d'espionnage dont a été victime la fusée Ariane, le premier ministre a affirmé que, « s'il apparaissait sans aucune espèce de doute qu'il y a responsabilité de diplomates étrangers, nous en tirerons toutes les conséquences ».

Asie

JAPON : trente ans après le drame de Minamata L'Etat est, pour la première fois, condamné à indemniser des victimes de la pollution

Le jugement rendu, lundi 30 mars, par le tribunal de Kumamoto (Kyushu) condamnant la préfecture et l'Etat à verser 674 millions de yens (1,6 million de francs) à cent quinze plaignants victimes de la pollution par le mercure organique (le Minamata du 31 mars) marque un tournant dans la dramatique affaire, vieille de trente ans, de la « maladie de Minamata ». Jusqu'à présent, seule l'usine Chisso avait été reconnue coupable d'avoir déversé dans la mer le mercure qui a causé la mort de huit cent cinquante-sept personnes, provoqué des troubles du système nerveux chez près de deux mille malades reconnus, et continue, encore aujourd'hui, à faire des victimes.

MINAMATA de notre envoyé spécial

La vieille femme contemple ses mains noueuses de paysanne : « Aucune indemnité ne me rendra ce que j'ai perdu ». Chaque nuit, ses mains se mettent à trembler : une agitation qui la tient éveillée plusieurs heures. Aujourd'hui, elle a gagné son procès contre l'Etat, mais elle pleure silencieusement dans son mouchoir devant les caméras de la télévision.

Désormais, le cercle des responsabilités, dans ce qui fut le premier grand drame de la pollution et demeure le symbole d'une douleur humaine évitable, a été bouclé. Les deux premiers procès, au début des années 70, avaient été faits à l'usine coupable d'avoir déversé du mercure organique dans la mer. Aujourd'hui, ce sont la préfecture et l'Etat qui sont également jugés responsables. La cause de la maladie a été médicalement établie dès 1957. Deux ans plus tard, la municipalité de Minamata demanda au ministre de la Santé l'application des dispositions de la loi sur l'hygiène alimentaire pour faire interdire la vente du poisson pêché dans la baie de Minamata. Mais les autorités gouvernementales cherchaient à étouffer l'affaire et tergiversèrent pendant dix ans. Ce n'est qu'en 1968 que l'Etat ordonna l'arrêt des versements de mercure organique dans la mer par Chisso.

Au cours de ces dix années, les habitants de la région de Minamata avaient continué à consommer du poisson contaminé. Selon le professeur Masazumi Harada, de l'université de Kumamoto, « si à l'époque de la découverte de l'origine de la maladie, l'usine avait cessé de produire et si des mesures avaient été prises, le nombre des malades serait cent fois moindre ».

Aujourd'hui, il y a près de 1 800 malades et encore 11 000 personnes ont d'autre part

● **AFGHANISTAN** : le dernier incident sérieux avec le Pakistan. Radio-Kaboul a affirmé, mardi 31 mars, que l'appareil afghan abattu la veille par la chasse pakistanaise (le Monde du 1^{er} avril) était un avion de transport avec quarante personnes - dont deux enfants - à son bord. La radio ne précise pas le sort des passagers. L'avion se serait écrasé dans la province de Paktia (est de l'Afghanistan). Il s'agirait d'un Antonov-26 qui assurait la liaison Kaboul-Khost (province de Paktia). Les Pakistanais avaient affirmé mardi qu'il s'agissait d'un avion de reconnaissance afghan. — (AFP.)

déposé des demandes d'indemnités. Mais, selon le responsable de l'association des malades, M. Nomaoka, près de 200 000 personnes habitant sur le pourtour de la mer de Shiranui, qui baigne Minamata, ont été contaminées et 50 000 sont des malades ou puissance.

« Plus jamais... »

« Plus jamais de Minamata ». A la sortie de la gare de ce qui n'aurait pu être qu'un petit port parmi d'autres de la côte ouest du Kyushu, la pancarte semble le vaticin d'une population meurtrie qui n'en finit pas d'oublier. Minamata, revisité à dix ans d'intervalle, n'a pas changé. Il pèse toujours sur la ville, derrière les sourires, cette tristesse calme qu'engendre l'ineffable. Personne n'a oublié : ni les malades aux membres déformés ou les parents des enfants-larves, ni ceux qui craignent de n'être que des victimes en suris.

Minamata s'est habituée à vivre avec la gangrène qui la ronge. Quatre habitants sur dix sont parés (de 50 000 en 1959, leur nombre, est, en effet, tombé à 30 000). Les poissonniers affirment qu'ils vendent des poissons pêchés ailleurs que dans la mer de Shiranui, mais on continue à s'abstenir d'en faire manger aux jeunes enfants et aux femmes enceintes. « C'est aussi une maladie de classe », commente un journaliste local : « Les riches ont changé leurs habitudes alimentaires : les pauvres, à commencer par les pêcheurs, n'ont pas le choix. » Selon l'association des malades, il faudrait interdire la pêche dans une bonne partie de la mer de Shiranui, qui baigne un chapelet d'îles. Les courants est, en effet, transportent le mercure, et il s'est formé çà et là des sédimentations. Mais une telle mesure supposerait le versement d'indemnités considérables aux pêcheurs. Aussi n'est-elle pas à l'ordre du jour.

La baie de Minamata, surnommée la « mer de souffrance », est fermée par des filets sur une longueur de 3,7 kilomètres. Plusieurs fois par mois, la municipalité fait prendre les poissons qui ont pu pénétrer. Considérés comme contaminés, ils doivent être détruits : les 10 tonnes de poissons pris ainsi chaque année sont mélangés au béton destiné à la construction des blocs de 4 mètres de côté qui servent à combler une partie de la baie. Les travaux d'assainissement dureront encore quatre ans.

Mais, pour les habitants de Minamata, même lorsque la baie aura été nettoyée, la maladie n'en aura pas disparu pour autant.

PHILIPPE PONS.

Les pensionnés de Pondichéry

(Suite de la première page.)

Le coup de tabac oublié, on découvre que la loi française permet à tout citoyen indien né avant 1962 dans la région de redevenir français s'il peut justifier d'une résidence d'au moins six mois en métropole. La course au visa est ouverte. Les gens de Pondi inventent, avant tout le monde, le « zoning ». Il ne s'agit pas encore de changer de clubs, mais de passer, plusieurs fois en cours de vie...

« On peut, explique M. Subramanian, un ex-Français qui veut le redevenir, faire une belle carrière indienne et redemander la nationalité française à mon âge. La retraite pour les vieux est plus avantageuse... » Aujourd'hui, « miracle » démographique sans précédent même en Inde, ils sont quarante mille Pondichéryens français, dont quinze mille ont définitivement mouillé leur sac sur les rivages sableux du Decan (2), et, au consulat, les « prévôts » de Paris ne savent plus comment reformer cette « fenêtre ouverte sur la France » que l'illustre grand-père de Rajiv Gandhi a laissé béante en partant.

L'un des trente sociétés métropolitaines de l'Institut résume d'une longue bordée le sentiment de tous, rue de la Marine : « Nous sommes les derniers tenants d'un conservatoire du colonialisme tropical, minable et déshéant. Les deniers de l'Etat ne servent qu'à entretenir une fiction, une communauté d'assistés permanents dans une société en pleine déliquescence. On finance une vraie mafia d'usuriers, on encourage le trafic, l'otisme, l'alcoolisme, la spéculation, le népotisme, le clientélisme et la corruption en tout genre. Les plus défaits du système indien se sont infiltrés jusqu'au cœur de la souveraineté française. Vous avez devant vous la caricature néo-coloniale de tous les abus possibles et imaginables. Et personne ne peut, ni ne veut, y mettre fin... »

Racket et escroquerie

Ouf ! L'omerté est rompue. Sous le soleil humide du Decan, lorsque les langues se délient, il y a de la boue dans les hibiscus... Récapitulons. Paris dépense entre 100 millions et 120 millions de francs par an sous les cocotiers de Pondi. Le consulat local est celui au monde qui manie le plus de liquide. Les trois quarts de ce trésor, qui n'inclut pas la solde des cent cinquante expatriés, représentent les trois mille retraites et pensions des anciens troupiers, civils et militaires, de l'empire. Le reste est consacré à l'effort culturel et à l'aide sociale sous toutes ses formes.

« Le quart des allocations aux handicapés, versées aux Français de l'étranger (un million et demi de personnes environ) est capté ici », précise-t-on au consulat. Les faux certificats médicaux et les ordonnances de complaisance abondent, évidemment. « En moyenne, une famille française, tamoule ou crétole, reçoit de 6 000 à 7 000 roupies de subsistance par mois » (envi-

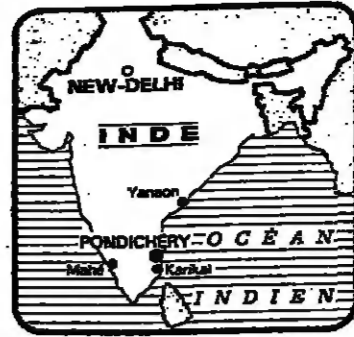
ron 3 500 FF). C'est-à-dire plus de dix fois l'équivalent du salaire moyen des 400 000 Tamouls indiens du district ! « Pourquoi voudrait-on que Crépus s'échine à travailler ? Plus de 95 % des Français du Decan, dont la moitié ont moins de vingt et un ans, sont inactifs. Et forttement jaloux. »

Alors, bons princes, des filibustiers de la côte, avec réseaux et relais en métropole, ont mis en place une véritable organisation de racket et d'escroquerie. Objectif des forbans : tirer le maximum d'argent, bien sûr, et agrandir autant que possible l'armée de leurs obligés et clients. Méthodes ? Impossibles d'être exhaustives.

Cela va de la vente de passeport (10 000 roupies) à des réfugiés

curés, un monument élevé aux deux cent quarante « morts pour la patrie » entre 1914 et 1945, une Jeanne d'Arc statufiée dans un jardin, un marquis de Duplex en bronze abandonné sur un coin de plage, vingt rues aux noms familiers et quelques pancartes oubliées dans les beaux quartiers de la « ville blanche ». Et vogue la galère ! Voilà, avec les lépis rouges Jagou Madelon, laissés sur le chef des policiers indiens de la cité, tout ce qui reste de la présence française à Pondichéry.

Des vestiges coûteux, en dérive perpétuelle autour d'un gallion échoué il y a trente-trois ans, rue de la Marine... sous la dusette, seul maître à bord après Dieu et l'ambassadeur de France à Delhi, cerné par des bancs de marabouts et promis à



voix, c'est toujours bon à prendre... », susurre, venimeux, un rieur expatrié (3).

Antoine Sundiram, l'un des deux représentants du coin au Conseil des Français de l'étranger, n'est pas d'accord. Mais alors pas d'accord du tout. « Tout ça, c'est des menées », émet-il de sa voix de stentor. « La vérité, c'est que nous sommes exploités, maltraités, pas respectés et discriminés ! Gaulliste de cœur — « Voilà mon papa », dit-il en désignant un portrait en pied du général, — giscardien jusqu'en 1981, brièvement mitterrandiste par la suite, et barriste depuis peu, Antoine Sundiram, « navigateur » émérite, est en quelque sorte le grand timonier des Français de l'étranger.

« Je fais un peu fonction d'ambassadeur », dit-il. En 1985, réélu en 1986, après que la consultation précédente eut été annulée pour fraude (4), président du Comité des Français déshérités des ex-Indes françaises, fondé par lui en 1981, et chevalier de la Légion d'honneur depuis le 31 décembre 1986 — « j'avais fait la demande il y a dix ans », — Antoine Sundiram, soixante-cinq ans, dont vingt-trois dans l'armée française, est aussi le chef des « papy de Pondi ». « Il y a six cents anciens combattants ici, et on voudrait nous abandonner ? Jamais ! »

« Ami personnel » de Jacques Médecin et de François Léotard — « j'ai un appartement à Fréjus et mes deux enfants travaillent à la municipalité de Nice », — rétrospectif grandiloquent de Raymond Barre — « vous êtes, monsieur, le flambeau de la jeunesse (...). Votre sagesse et vos mérites méritent une grande admiration et une vénération (sic) (discours d'accueil le 12 janvier 1987) », — M. Sundiram aime les « grands hommes » et pas beaucoup les fonctionnaires. « Au consulat, ce sont des agiles et des radins. Mé parole, mais ils se prennent pour le gouverneur en personne ! » Ah chère, très chère nostalgie...

PATRICE CLAUDE.

Le grand-veugre par tous les pirates du coin. M. Henry Combes, consul général, l'admet volontiers : la francophonie prend l'eau de toutes parts : « Il y a ici de plus en plus de Français qui sont de moins en moins français. » Les neuf dixièmes de la communauté tricolore du Decan ne comprennent pas un traître mot à la langue de Balzac.

« La majorité ignore jusqu'au nom des principaux dirigeants de la République », renchérit un « pied sec » de l'Institut. « Beaucoup sont en réalité moins français que les immigrés maghrébins ou vietnamiens qui vivent et travaillent en métropole et à qui on cherche des poux sur la tête. Et pourtant, ici, ils votent. » Enfin, on les fait voter...

Outre la possibilité de prendre un jour le grand large, il ouvre à son titulaire les trois-cassés du coq gaulliste. Pension d'invalidité, bourse scolaire, retraite vieillesse, aide aux handicapés, remboursement des soins médicaux, etc. « La France, ici, est une vache à lait d'autant plus vénérée qu'on peut la traire à volonté », chuchote-t-on sous les vérandas de la « ville blanche », l'ancien quartier français. Et tout cela pourquoi ?

Un lycée, où les six cents élèves parlent tamoul à la « récré », une école primaire tenue par des sœurs, un institut scientifique, performant mais plutôt tourné vers l'indologie et souvent considéré comme un établissement indien, une Alliance française unique au monde où les élèves sont essentiellement français, deux

le chef des « papy de Pondi ». Jacques Médecin naguère, Michel Rocard en 1984, Guy Penne au début de 1986, Raymond Barre en janvier dernier, et, entre-temps, une bonne dizaine de sénateurs « en mission... » le sous-préfet de Pondi, ce territoire d'outre-mer où ne flotte plus depuis longtemps le pavillon tricolore, est plus visité, plus choyé par les hommes politiques français que bien des circonscriptions de métropole. « Cinq mille



Saffaki, 19.

tamouls sri-lankais, qui n'auront aucun mal à passer pour des Pondichéryens, aux faux certificats de naissance, de résidence, d'état civil etc. Cela passe aussi par des épousailles arrangées, contre espèces sonnantes, avec des autochtones prospères. « La plupart des Tamouls français et beaucoup de ceux établis à Paris viennent ici marier des Tamouls indiens qui deviennent à leur tour français », fulmine-t-on au consulat. Le livret bien, c'est la dot, ou la contre-dot...

Un lycée, où les six cents élèves parlent tamoul à la « récré », une école primaire tenue par des sœurs, un institut scientifique, performant mais plutôt tourné vers l'indologie et souvent considéré comme un établissement indien, une Alliance française unique au monde où les élèves sont essentiellement français, deux

Le chef des « papy de Pondi »

Jacques Médecin naguère, Michel Rocard en 1984, Guy Penne au début de 1986, Raymond Barre en janvier dernier, et, entre-temps, une bonne dizaine de sénateurs « en mission... » le sous-préfet de Pondi, ce territoire d'outre-mer où ne flotte plus depuis longtemps le pavillon tricolore, est plus visité, plus choyé par les hommes politiques français que bien des circonscriptions de métropole. « Cinq mille

PENSONS D'ABORD FINANCE

LE MERCREDI 25 MARS 1987

PLUS DE 85 MILLIARDS DE FRANCS* ONT ÉTÉ TRAITÉS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE AVEC NOTRE PROGICIEL CONCEPT SALLE DE MARCHÉS FRANCS.

(*) A L'EXCLUSION DES OPÉRATIONS HORS BILAN.

Présentation le 9 avril 1987, à 14 h 30

Maison de la Chimie
28 bis, rue St-Dominique,
75007 Paris

Jeanne DUPOUY-BERNARD
Tél. : (1) 46.09.95.15

L'ESPRIT DE FINANCE

Jeudi 2 avril 1987

Le Monde
ACTUALITÉ EN
LEMO

Europe

ITALIE : le congrès du PSI

M. Craxi propose à nouveau l'élection du président de la République au suffrage universel

RIMINI, de notre envoyé spécial

« Be-ti-no, Be-ti-no, Be-ti-no : le congrès d'un parti, c'est d'abord la joie des militants de communier dans une intense passion. Celle des socialistes pour leur secrétaire, M. Bettino Craxi, autorisé de son quelque quatre années de succès à la tête du gouvernement italien, a éclaté le mardi 31 mars dans la grande salle du Palais des congrès de Rimini, au bord de l'Adriatique.

Follement applaudi, le leader du PSI a fait un petit tour de piste pour aller saluer quelques-uns des invités de ce quarante-quatrième congrès. Une politesse contrastant avec la rudesse de l'assemblée à l'égard de deux des principaux partenaires de la majorité défaits le 3 mars : M. Giovanni Spadolini, chef des Républicains, et surtout M. Ciriaco De Mita, leader de la démocratie chrétienne, accueilli par des bordées de sifflets en dépit des rappels à la courtoisie réitérés des organisateurs.

Étrange discours inaugural que celui lu par M. Craxi dans un décor non moins étrange : une solennelle façade de temple dorique au fronton de laquelle parade l'écusson rouge qui a définitivement expulsé la faucille et le marteau comme symbole du parti. Un rapport de plus de deux heures mais d'où n'émergent que bien peu de traits saillants, car le moment politique obligeait l'orateur à une très grande prudence.

Comme les délégations se mettaient en place pour la fête, on apprenait en effet qu'à Rome la présidence communiste de la Chambre des députés venait de rendre compte au président de la République des résultats de sa mission exploratoire en vue de résoudre la crise de gouvernement. Or, déjouant tous les pronostics pessimistes de la veille, M. Nikke Jotti avait indiqué à M. Francesco Cossiga qu'il lui semblait concevable de reconstruire une majorité « dans le cadre du pentaparti ». Et l'on se recueillait à murmurer dans les travées le nom du démocrate chrétien, M. Giulio Andreotti — qui avait renoncé, six jours plus tôt, à la compétition — parmi ceux des quelques autres futurs possibles « présidents ». M. Craxi n'avait pu, lui, être surpris par les nouvelles

venues de Rome. M. Jotti n'aurait pas fait preuve, en effet, de la moindre once d'optimisme si, du PSI lui-même, ne lui étaient pas parvenus quelques signaux encourageants.

« Un réformisme moderne »

L'essentiel du discours prononcé par le leader socialiste peut se résumer en quelques points. Avec tous ses défauts, dont le principal est de prétendre renouer avec « une très ancienne héritage » dont ni le PSI ni l'Italie ne veulent plus désormais, la démocratie chrétienne demeure une force avec laquelle les socialistes sont prêts à rechercher une entente « raisonnable et équilibrée » en vue de mener à bien des « réformes substantielles ». Le Parti communiste, d'autre part, tout en ayant accompli de grands pas en direction des gauches européennes, demeure empêtré dans une « défense de son identité » qui lui interdit encore de « dépasser de façon cohérente les expériences appartenant à une époque révolue ». Ceux qui, dans le PSI, attendaient une plus nette « ouverture à gauche » seront ainsi restés sur leur faim.

Pour l'avenir, M. Craxi n'en a pas moins vigoureusement défendu le

projet « réformiste moderne » du PSI en appelant sans exclusive les « forces de progrès », des démocrates chrétiens aux communistes, à se mêler aux socialistes. Le président du conseil démissionnaire a, par ailleurs, martelé que, pour améliorer cette démocratie « au souffle court et au pas lent » qu'il a expérimentée au plus haut niveau près de quarante-trois mois durant, il conviendrait d'approuver sa proposition « d'élection directe par le peuple du président de la République ».

Revenant enfin à l'actualité immédiate, le leader du PSI a vigoureusement dénoncé le « préalable à la solution de la crise » gouvernementale en cours posé par la DC à l'encontre des cinq projets de référendum défendus par les socialistes ainsi que par l'ensemble des forces de gauche et d'extrême-gauche — trois en faveur d'un coup d'arrêt au nucléaire civil et deux pour porter le fer dans certains disfonctionnements de la justice. Cette hostilité de la principale force politique italienne à cette « réserve de démocratie directe » que constitue le référendum a contre elle, a rappelé M. Craxi, non seulement la quasi-totalité des autres partis mais aussi, selon les sondages, « une très large majorité des citoyens ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Extradé par le Venezuela

Le terroriste d'extrême droite Delle Chiaie est arrivé à Rome

Stefano Delle Chiaie, terroriste d'extrême droite, extradé par le Venezuela à la demande de l'Italie (Le Monde du 31 mars), est arrivé à Rome mardi 31 mars. Fondateur du mouvement néo-fasciste Avanguardia Nazionale, Delle Chiaie était en fuite à l'étranger depuis dix-sept ans. Il était notamment recherché par le parquet de la ville pour son rôle dans la préparation de l'attentat de la gare de Bologne, le 2 août 1980, qui avait fait quatre-vingt-cinq morts et quelque deux cents blessés. La cour d'assises de Bologne a d'ailleurs reporté au mercredi 1^{er} avril le débat prévu mardi, dans le cadre du procès sur cet attentat. Delle Chiaie est disposé

selon ses avocats à assister à ce procès. Le parquet de Catanzaro accuse, d'autre part, Delle Chiaie d'avoir été l'instigateur de l'attentat contre la banque de l'agriculture de Milan, en décembre 1969 (seize morts, quatre-vingt-sept blessés).

Delle Chiaie intéressé également la police espagnole. Il aurait, en effet, participé en 1976, à la messe de Montejurra, en Navarre, à l'occasion du rassemblement annuel du mouvement carliste. Son nom est en outre associé au Bataillon basque espagnol, responsable de l'assassinat de réfugiés basques en France et de militants de gauche ou nationalistes en Espagne.

SUÈDE : les ventes d'armes illégales

Le groupe Nobel Industries passe aux aveux...

STOCKHOLM, de notre correspondant

La direction du groupe Nobel Industries, leader suédois et nordique de l'industrie des armements, a reconnu officiellement, le lundi 30 mars, avoir vendu du matériel militaire à certains pays figurant sur la « liste noire » des États vers lesquels la Suède, en raison de sa politique de neutralité, interdit toute exportation. Les responsables de la société ont décidé de jouer cartes sur table, car la situation devenait pour eux intenable.

Les deux enquêtes en cours, menées depuis le printemps 1985 par la brigade criminelle et la police des douanes, devaient sans doute aboutir dans les semaines ou les mois qui viennent à l'inculpation d'une bonne dizaine de cadres des deux entreprises-filiations du groupe, Nobel Kemi et Bofors. Par ailleurs, l'Association pour la paix et l'arbitrage, groupe pacifiste dont les réalisations sont à l'origine du scandale, continue à fournir régulièrement des informations particulièrement compromettantes pour la société.

Au cours d'une conférence de presse, longue et détaillée, lundi à Stockholm, le nouveau PDG de Nobel Industries, M. Anders Carlberg, a présenté les résultats de l'enquête interne qui avait été confiée à un bureau d'audit. Ce rapport établit que 161 RBS 70 (missiles sol-air de très courte portée) ont été vendus à l'émirat de Bahreïn entre 1978 et 1981. Le gouvernement suédois s'y était certes opposé,

mais Bofors avait assuré les livraisons par l'intermédiaire de la société d'importation à Singapour, pays qui ne figure pas sur la liste noire et qui a été l'un des principaux importateurs d'armes suédoises ces dernières années.

D'autre part, 143 RBS 70 ont été exportés, encore une fois grâce à la complicité de l'entreprise de Singapour, à partir de 1979 vers Dubaï, qui commande, quatre ans plus tard, des équipements militaires à la filiale suédoise de Bofors. Ces installations furent fabriquées, sous licence, par une firme... néerlandaise !

Singapour a constitué la plaque tournante du réseau de réexportation des missiles RBS 70 et des canons de 70 mm (fournis en 1983 à Oman), mais le matériel de Bofors empruntait aussi d'autres voies. M. Anders Carlberg a indiqué que des sociétés italiennes et yugoslaves ainsi qu'un fabricant de munitions autrichien avaient également servi d'intermédiaires, en 1983 et 1984, pour acheminer notamment 155 tonnes de poudre de Nobel Kemi vers l'Allemagne de l'Est.

Ces aveux viennent confirmer les informations de l'Association pour la paix et l'arbitrage, et d'un ancien ingénieur de l'entreprise, M. Ingvar Bratt, converti au pacifisme. Mais M. Carlberg assure que ces opérations illégales ont été effectuées sous l'ancienne direction de Nobel Industries et qu'une réorganisation en profondeur avait eu lieu depuis. Une série de contrats douteux ont été annulés en 1985 et 1986, plusieurs cadres commerciaux se sont vu attri-

buer de nouvelles fonctions, et Bofors a maintenant décidé de renverser les 40 % de capital social qu'elle détenait dans sa société filiale de Singapour. Par ailleurs, Claes-Ulrik Winberg, PDG de Bofors de 1973 à 1985 et ancien dirigeant du patronat suédois, vient d'annoncer sa démission de conseil d'administration de Nobel Industries — tout en indiquant qu'il n'avait rien à se reprocher.

Des implications politiques

Toutes les cartes ne sont probablement pas abattues, et il faut s'attendre à de nouveaux rebondissement. Carlberg n'est contenté de présenter les conclusions de l'enquête menée à l'intérieur de l'entreprise, et il a souligné, au cours de la conférence de presse, qu'il n'avait pas eu accès aux dossiers de la brigade criminelle et de la police des douanes. « Toutefois », a-t-il déclaré, « aucune information nous permet de penser que des missiles suédois RBS 70 se trouvent actuellement en Iran ».

L'affaire a naturellement aussi une dimension politique. Les exportations de matériel militaire sont contrôlées en Suède par l'Inspection du matériel de guerre (KMI), qui dépend du ministère des affaires étrangères. Selon certains anciens cadres de Bofors, plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration publique étaient plus ou moins au courant de ces opérations illégales. Selon d'autres, non ; la société a légué les autorités.

Mais les deux personnes principalement concernées, MM. Bengt Rosenius et Carl-Erik Algenon, qui ont dirigé la KMI ces dernières années, ne sont plus de ce monde. Le contre-amiral Carl-Fredrik Algenon a été renversé et écarté par une rame de métro le 15 janvier dernier à Stockholm, une heure après avoir reçu le directeur de Nobel Industries. Celui-ci voulait savoir si, comme le lui avait affirmé un employé, la KMI était informée des ventes d'obus de 40 millimètres à l'Oman. L'enquête de la police a conclu au suicide du chef de l'Inspection du matériel de guerre.

GRANDE-BRETAGNE : un nouveau décès suspect

Le mystère s'épaissit autour de la disparition de quatre scientifiques travaillant pour la défense

LONDRES, de notre correspondant

En l'espace de sept mois, quatre scientifiques qui travaillaient sur d'importants projets militaires ont disparu en Grande-Bretagne, dans des circonstances pour le moins étranges. La dernière en date de ces disparitions, lundi 30 mars, soulève de multiples questions dans la presse et au Parlement.

M. David Sands, un expert en informatique, employé dans une filiale de la firme Marconi, a été retrouvé mort brûlé dans sa voiture sur une route du Hampshire. Selon les premiers résultats de l'enquête, il apparaît que le véhicule, dont le coffre était chargé de plusieurs bidons d'essence, a percuté à très grande vitesse le mur d'un bâtiment abandonné. S'il peut s'agir d'un suicide, celui-ci a pu tout aussi bien être simulé. M. Sands venait d'achever une étude de trois ans concernant le projet ultrasécure d'un nouveau type de système de radar. La plupart de ses amis et collaborateurs soulignent qu'il n'avait « aucune raison de se suicider ». Même réflexion de la part des proches des deux autres spécialistes des ordinateurs, également employés dans différents services du groupe Marconi.

En août 1986, le cadavre de M. Vimal Dajibhai, Londonien d'origine pakistanaise, avait été découvert au fond d'une gorge sous un pont, dans l'agglomération de Bristol. La police avait conclu provisoirement au suicide, mais sans conviction. M. Dajibhai semblait avoir d'autant moins de motifs de se donner la mort qu'il venait d'être embauché au prix fort par le département informatique d'une grande société de la City.

Deux mois plus tard, non loin de Bristol, le corps de M. Ashraf Sharif était retrouvé, pendu à un arbre, auprès de sa voiture. M. Sharif

aurait dû accueillir quelques jours plus tard sa fiancée venue du Pakistan. Le magistrat chargé de l'instruction ne pouvait qu'évoquer l'hypothèse d'une relation « à la James Bond » entre ces deux décès.

En janvier, dans les Midlands, M. Avtar Singh-Gida, un ami de M. Dajibhai, disparaissait mystérieusement en plein milieu d'une journée de travail avec l'un de ses collègues. Les deux hommes étaient en train de se livrer, au bord d'un lac artificiel, à des expériences d'acoustique sous-marine. Le lac a été sondé, en vain. Membre de l'université de Loughborough, M. Singh-Gida participait à des recherches pour le ministère de la défense, pouvant conduire à la mise au point de nouvelles méthodes de localisation des sous-marins. Il était sur le point d'obtenir son diplôme de fin d'études.

Discretion gouvernementale

Après l'annonce de la mort de M. Sands, le porte-parole des partis centristes de l'Alliance, M. John Cartwright, a déclaré, mardi 31 mars, à la Chambre des communes, qu'il était « impossible de penser que ces quatre disparitions ne puissent pas être liées ». Il a demandé des éclaircissements au gouvernement, afin de savoir notam-

ment si les services secrets britanniques étaient impliqués dans l'enquête. Au début du mois, M. Cartwright avait fait la même démarche, en compagnie d'autres députés de la majorité comme de l'opposition. Mais, jusqu'à présent, le gouvernement et la justice se montrent très discrets. Ainsi ne saient-on pas si des mesures de sécurité et de protection ont été prises dans les sociétés qui employaient les quatre disparus.

Les experts des problèmes de sécurité soulignent, dans les médias, que les travaux de chacune de ces quatre personnes peuvent « être » révisés, donner une idée très complète de l'état d'avancement, en Grande-Bretagne, des nouveaux systèmes de défense aérienne et navale. On signale, d'autre part, que MM. Dajibhai et Sharif avaient concouru à la mise en œuvre de la torpille téléguidée Sting Ray particulièrement destinée à la destruction des sous-marins nucléaires, une arme actuellement considérée comme la plus perfectionnée au monde dans ce domaine. En outre, M. Dajibhai avait travaillé sur un projet baptisé Cosmos dans le cadre de l'initiative de défense stratégique américaine (IDS), tandis que M. Sharif était engagé dans des recherches concernant un autre projet appelé Zeus pour la détection des sous-marins depuis l'espace.

FRANCIS CORNU.

(Publicité)

California, Florida, Nord-Est, par importants organisations U.S.

ETUDES EN USA

UNIVERSITÉ USA

- L'année américaine après le bac (17 à 24 ans).
- Diplôme de Business en 12 mois (18 à 25 ans).
- Stage linguistique : anglais, allemand, espagnol (18 à 25 ans).
- Préparation tous diplômes (BA, M.B.A., MASTER, Ph. D.).
- Simplification des formalités et des coûts. Doc. contre 3 timbres.

UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, INC.

French-Office, 57, rue Charleville, 92200 Neuilly. 47.22.94.94 ou 47.45.08.18.

PARIS-TORONTO DIRECT. COMME VOUS, NOUS ALLONS DROIT A L'ESSENTIEL.

Le plus court chemin pour aller d'un point à un autre étant la ligne droite, n'allons plus à Toronto par quatre chemins.

Air Canada vous offre Paris-Toronto direct. En première classe et en classe affaires. Trois fois par semaine. A bord, profitez du service renommé d'Air Canada. A l'arrivée à Toronto, disposez de toutes les correspondances vers les États-Unis ou bien bénéficiez du service d'hélicoptères Air Canada qui vous transporte en dix minutes au centre de la ville (gratuit pour les passagers 1^{re} classe).

Appréciez dès aujourd'hui tous les avantages que seul Air Canada peut vous offrir.

UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS AIR CANADA

Le Monde sur minitel

L'ACTUALITÉ EN DIRECT

L'accord franco-américain sur le SIDA

3615 TAPÉZ LEMONDE

Proche-Orient

LIBAN

Cheikh Fadlallah exclut un règlement imminent du problème des otages

Beirut, (AFP) - Le Djihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP) a indiqué, mardi 31 mars, qu'il procédait à l'interrogatoire de ses quatre otages, dont l'un serait mourant, tout en renouvelant sa proposition de les échanger contre 400 prisonniers détenus par Israël. Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu au quotidien libanais *Al Nahar*, à Beyrouth-Ouest, accompagné d'un cliché instantané couleur du professeur américain Jesse Turner, l'organisation clandestine demande à « toutes les personnes possédant des informations supplémentaires à leur sujet de lui lui communiquer, car les indices dont elle dispose l'incite à leur demander des comptes et à les châtier, étant donné que l'administration américaine et l'ensemble du monde ne semblent guère prêts à régler leur problème ».

Selon le DILP, l'état de santé de l'enseignant américain Alan Steen

« se dégrade de jour en jour, en dépit des traitements qui lui sont continuellement administrés, et nous rappelons les milliers de détenus malades qui sont morts dans les prisons de l'ennemi israélien ».

Dans un long préambule, cette organisation condamne implicitement la tenue du Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil) prévue pour le 20 avril à Alger. Recevant mardi les épouses des enseignants étrangers enlevés le 24 janvier sur le campus du Beirut University College, le guide spirituel des intégristes du Hezbollah libanais, Cheikh Fadlallah, a fait savoir qu'il allait étudier le bulletin médical de l'otage américain Alan Steen, puis ferait connaître sa position à son sujet, « conformément à la doctrine islamique ». Il a d'autre part, dans une interview à un journal d'Abou-Dhabi, écarté toute possibi-

lité d'un règlement imminent du problème des otages au Liban, estimant que « ce problème s'est transformé en un atout politique utilisé par les pays qui soutiennent les ravisseurs, ainsi que par les pays dont sont originaires les otages ».

Les Palestiniens de Châtilla s'adressent à l'imam Khomeiny. Les habitants du camp palestinien de Châtilla se sont adressés mardi à l'imam Khomeiny et au président iranien Ali Khamenei pour leur demander de « faire cesser la massacre », dont ils sont victimes.

Par ailleurs, les femmes et les enfants du camp se sont adressés aux présidents syrien et algérien, M. Hafes El Assad et Chadli Bendjedid, ainsi qu'au chef de la révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, pour leur demander de mettre un terme à « l'agonie du camp ».

Selon Abou Jihad

Un accord serait intervenu sur la participation du FPLP au Conseil national palestinien

M. Khalil Al Wazir (Abou Jihad), membre du comité central du Fatah, principale composante du PLO, a confirmé que la réunion préparatoire à la prochaine session du Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil) aura lieu le 10 avril à Alger, avec, pour toile de fond, le « document de Tripoli », élaboré récemment par six organisations palestiniennes. Il a ajouté qu'un accord est intervenu pour la participation du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache à la réunion préparatoire du 10 avril, puis au Conseil national palestinien, qui aura lieu dix jours plus tard.

Il a, en outre, souligné que le Fatah est « prêt à rencontrer toutes les fractions palestiniennes sans exception et à examiner avec elles toutes les questions, avec un esprit ouvert ».

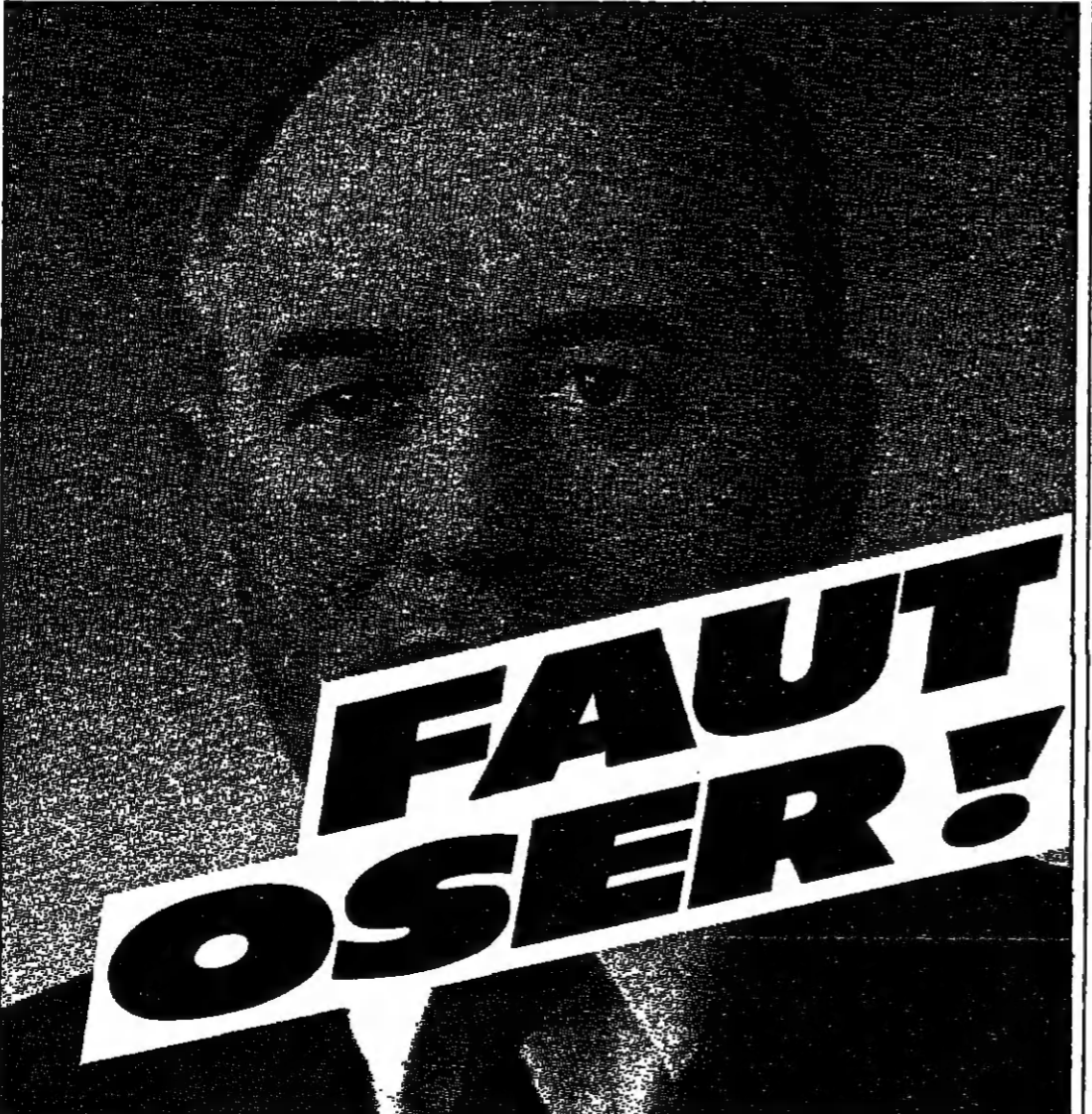
Six organisations palestiniennes avaient élaboré à Tripoli une « plate-forme de dialogue », dont le texte a été rendu public mercredi dernier. Le document insiste sur « l'arrêt des relations politiques avec le régime égyptien, l'abrogation publique et officielle de l'accord d'Amman (conclu en février 1985 entre le roi Hussein et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat) et le refus des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité ».

Ces organisations se déclarent, en outre, attachées à une OLP « démocratique » à « direction collégiale », débarrassée de toute forme d'« hégémonie », et réaffirment « le droit de toutes les fractions de la résistance palestinienne » à être représentées au sein du CNP et du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP).

Abou Jihad a estimé, à cet égard, qu'« il n'y avait pas d'écart dans les

points de vue sur les questions abordées dans ce document sur les plans politique et organisationnel, notamment la résolution 242, l'accord d'Amman et les relations avec le régime égyptien ».

Concernant l'accord d'Amman, Abou Jihad a rappelé que son mouvement avait adressé un message au colonel Mouammar Kadhafi l'informant de l'accord de cinq organisations palestiniennes, dont le Fatah, pour abroger cet accord. Evoquant les relations entre l'OLP et l'Égypte, Abou Jihad a réaffirmé que son mouvement rejetait les accords de Camp David. « Cependant, a-t-il ajouté, nous croyons que notre présence en Égypte est susceptible de renforcer l'attitude du peuple égyptien qui s'oppose à ces accords et aux tentatives de normalisation ».



FAUT OSER!

Comment Gorbatchev est devenu soixante huitième? Un homme le sait : Zdenek Mlynar, ex-dingueur du printemps de Prague, aujourd'hui exilé, partageait avec lui sa chambre d'étudiant. Ils sont restés en contact. Actuel l'a fait parler.

ACTUEL

Ca change de la télé.

Rencontre avec M. Bassiouny

La fausse ingénuité de l'ambassadeur d'Égypte en Israël

TEL-AVIV de notre correspondant

« Si nous laissons passer la chance que se présente en ce moment, le processus de paix sera gelé pendant au moins dix ans ! » Venant de M. Mohamed Abdel Aziz Bassiouny, la prédiction semble juste. Car l'ambassadeur d'Égypte en Israël n'a rien d'un prophète de malheur. Regard vif et arge sourire, cet homme affable fait, au contraire, profession d'optimisme. « Nous n'avons jamais été, estime-t-il, aussi proches d'un accord sur la conférence ouvrant la voie à une conférence internationale ».

L'ambassadeur d'Égypte à Tel-Aviv siège dans un petit immeuble sans charme, rue de Bâle. Détail amusant puisque cette rue tranquille commémore la ville où, il y a tout juste quatre-vingt-dix ans, Théodore Herzl lança, lors du premier congrès sioniste, l'idée d'un « foyer pour le peuple juif ». Sur le trottoir d'en face, de jeunes touristes attendent, sac au pied, leur visa pour le pays du Nil. Dans son antre bureau, aux volets clos, le maître des lieux nous explique longuement la « stratégie de paix » de l'Égypte.

« Notre objectif est double. D'abord, nous travaillons à réconcilier la Jordanie et l'OLP. En tant que premier pays arabe, l'Égypte se sent responsable, comme le frère aîné d'une famille. Ensuite, nous voulons poursuivre le dialogue avec Israël en vue de réunir une conférence de paix. A Alexandrie, en septembre dernier, M. Shimon Peres a, au nom d'Israël, pris à ce sujet un engagement qu'il a renouvelé en février au Caire. Il y a un réel mouvement dans la bonne direction. N'oubliez pas qu'Israël et la Jordanie sont d'accord et déjà d'accord sur dix des treize points de la procédure préparatoire à la tenue d'une conférence. Je parle de cela presque chaque jour avec mes interlocuteurs israéliens. L'Égypte est en bons termes avec toutes les parties au conflit. Elle peut jouer un rôle-clé dans la recherche d'un règlement négocié ».

Pour M. Bassiouny, la diplomatie est une seconde carrière, après vingt-six ans passés sous l'uniforme. Diplômé du collège militaire de Caïre en 1956 - l'année de Suez - il y enseigna plus tard la « tactique », participa à trois guerres contre Israël et termina brillamment général de brigade.

« Il n'existe aucun substitut à l'OLP »

M. Bassiouny se trouva un bon endroit au bon moment. De 1968 à 1976, il sert comme attaché militaire à Damas, où il s'est lié d'amitié, sans le savoir, avec le président Assad. Pendant la guerre de Kippour, il combat sur le front syrien. Devenu diplomate, il est conseiller d'ambassade à Téhéran, où il vit la chute du chah et les débuts du khomeinisme. Arrivé en Israël en 1980, il est promu chargé d'affaires après le rappel au Caire du chef de poste, consécutif aux massacres de Sabra et de Chatila. En septembre dernier, à Alexandrie, le rais le nommait ambassadeur. Un parcours sans faute pour un homme qui n'a pas cinquante ans.

« Le chemin de la paix n'est guère fleur, convient M. Bassiouny. Il est surtout semé d'embûches ». Certes. Au point que son optimisme

de commande peut paraître ingénu. Faut-il tabler sur des retrouvailles Hussein-Arafat au moment où l'OLP annonce son intention d'entrer définitivement, le mois prochain à Alger, l'accord fortiano-palestinien de février 1985? « Oui », répond M. Bassiouny, « car la seule solution réaliste reste la création d'une confédération entre Jordaniens et Palestiniens. Ces derniers doivent enfin distinguer le souhaitable du possible ». Faut-il ouvrir pour une conférence internationale, sachant l'hostilité que cette idée suscite au sein du Likoud? « Je suis sûr, observe le diplomate, que, le jour venu, la majorité des Israéliens soutiendront cette formule ».

Et que dire du refus d'Israël de parler à l'OLP? Là, M. Bassiouny fronce le sourcil. « Il n'existe, dit-il, aucun substitut à l'OLP. Israël ne peut continuer d'ignorer son adversaire principal. On ne négocie jamais, c'est bien connu, avec les gens qu'on aime. Améliorer la vie quotidienne dans les territoires occupés, c'est bien. Mais cela ne règle pas le problème de fond. Israël doit offrir l'auto-détermination aux Palestiniens ». Et de conclure, le ton grave : « Faute d'un règlement global, notre paix, à terme, sera en danger ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Des avocats israéliens dénoncent les « violences physiques » exercées contre les détenus palestiniens

Jérusalem, (AFP) - Les avocats de prisonniers palestiniens, qui observent une grève de la faim depuis jeudi dernier, ont dénoncé, mardi 31 mars, à Jérusalem lors d'une conférence de presse, les « violences physiques » exercées par les gardiens contre les détenus.

Le porte-parole de l'administration pénitentiaire israélienne a confirmé pour sa part qu'environ 60% des 4100 Palestiniens détenus pour des « raisons de sécurité » poursuivaient une grève de la faim pour l'amélioration de leurs conditions de détention.

Au cours de la conférence de presse, M. Felicia Langer a déclaré que « depuis la nomination du commandant David Matmon, à la tête de l'administration pénitentiaire en décembre dernier, tous les droits acquis des prisonniers ont été remis en question. Les pratiques de l'administration pénitentiaire constituent un cas de plusieurs

années en arrière », a-t-elle estimé, ajoutant : « Il faut prendre très au sérieux les menaces proférées contre les grévistes par le commandant Matmon, qui, contrairement à son prédécesseur, refuse de recevoir les délégués ou même les avocats des prisonniers ».

M. Mohamed Horani, un Palestinien libéré la semaine dernière qui a entamé une grève de la faim avec six autres anciens détenus dans les locaux du Comité international de la Croix-Rouge à Jérusalem, a décrit les méthodes utilisées « pour casser le moral des prisonniers ».

« Les fouilles humiliantes, les passages à tabac, les mises au cachot, l'utilisation de gaz lacrymogènes d'un nouveau type se sont multipliées récemment », a-t-il souligné, ajoutant : « Notre liste n'est pas politique, nous demandons seulement à être traités en êtres humains ».

A TRAVERS LE MONDE

- Tchad**
L'armée gouvernementale poursuit son avance dans le Nord
Les autorités de N'Djamena, via l'ambassade du Tchad à Paris, ont annoncé, le mardi 31 mars, que « l'armée gouvernementale a pris le contrôle total » de la localité d'Oulmanga-Kébir, jusque-là occupée par les troupes de Tripoli, qui est située au nord-est du Tchad, dans le massif de l'Ennedi, sur la piste menant aux bases libyennes de Muzan-Es-Sara et Khoufra.
Le bilan de cette opération, qui s'est déroulée lundi, ne mentionne aucune perte en vies humaines, ce qui implique que le garnison libyenne - évaluée à environ sept cents hommes - avait évacué la localité avant l'arrivée des troupes tchadiennes. L'état-major des FANT (Forces armées nationales tchadiennes) a indiqué qu'une trentaine de soldats ennemis - dont le nationalité reste incertaine - ont été faits prisonniers. Du matériel militaire a, d'autre part, été récupéré, notamment, selon le bilan diffusé par les FANT, un avion léger Marchetti et quinze chars T-55.
A N'Djamena, M. Ahmed Koron, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération, a dénoncé mardi la présence « massive » et « inquiétante » de troupes libyennes dans la zone frontalière entre le Tchad et le Soudan, précisant que, « afin de quitter la région » (comme l'ont déjà annoncé les autorités de Khartoum), les forces libyennes « s'installent ». « Les occurrences avec les forces tchadiennes sont fréquentes », a-t-il indiqué. - (AFP, Rويتر.)
- Philippines**
Libération d'un homme d'affaires japonais enlevé il y a quatre mois
M. Nobuyuki Wakaoji, l'homme d'affaires japonais qui avait été enlevé le 15 novembre dernier, questionné seulement après le refus de la présidente Aquino d'une visite officielle au Japon, a été libéré dans la soirée du mardi 31 mars, ont annoncé, ce mercredi 1er avril, les autorités de Manille. Aucun détail n'a cependant été rendu public sur les circonstances de cet enlèvement et de son dénouement.
Représentant aux Philippines du groupe industriel Misui & Co., M. Wakaoji avait été enlevé à la sortie d'un terrain de golf, près de la capitale. Selon un porte-parole du gouvernement, il a été libéré dans une église d'un faubourg de Manille et hospitalisé pour des examens médicaux, bien qu'il semble être en bonne santé. Contrairement à ce que les revisseurs avaient tenté de faire croire à l'aide d'une photo diffusée pendant la détention de M. Wakaoji, ce dernier n'a pas eu le doigt coupé.
Le porte-parole a assuré que les autorités n'avaient « pas payé un peso » de rançon pour la libération de l'homme d'affaires et n'a fait état d'aucune arrestation. L'affaire avait quelque peu empochonné les relations des Philippines avec le Japon. M. Aquino avait admis que l'aide économique promise par Tokyo durant sa visite officielle s'en était trouvée « fortement compromise ».
- Algérie**
Relance du dialogue avec Madrid
Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, a quitté Alger, mardi 31 mars, au terme d'une visite officielle de quarante-huit heures qu'il a qualifiée de « positive et constructive ». Reçu par le président Chadli, il s'est également entretenu avec plusieurs ministres, dont son homologue, M. Ahmed Taleb Ibrahimi.
Cette visite tombait à point nommé pour relancer des relations bilatérales affectées dernièrement par la présence, sur le territoire algérien, de militaires espagnols chargés de commander Madrid. Cette question, déjà abordée la semaine dernière lors du voyage à Alger de M. Rafael Vera, le secrétaire d'Etat espagnol à la sécurité, a été de nouveau évoquée. Les deux pays ont conclu, en novembre dernier, un accord sur l'accueil, en Algérie, de séquestrés espagnols expulsés de France ou susceptibles de l'être; M. Ordonez s'est déclaré persuadé qu'il n'y aurait pas d'« activités anti-espagnole en Algérie ». A propos d'autre part du conflit du Sahara occidental, M. Ordonez a notamment déclaré : « Nous considérons la situation comme une décolonisation incomplète », précisant que « la ligne de communication avec le Front Polisario n'a jamais été rompue ». Enfin, sur le problème palestinien, M. Ordonez s'est déclaré « optimiste sur les résultats de la prochaine réunion du CNP (Conseil national palestinien) à Alger ».
- Le deuxième volet de la visite du ministre espagnol était d'ordre économique avec, en perspective, la réunion de la commission mixte à la fin du mois d'avril. La balance commerciale entre les deux pays a été favorable en 1986 à l'Algérie, qui a exporté vers l'Espagne pour 468 millions de dollars et n'a importé en contrepartie que pour 255 millions de dollars. - (Corresp.)

ECOLLE DE CO DE PA

C'est

Distinction des élèves 110

السنة الأولى من التعليم

صلى على الراحل

Afrique

ALGÉRIE : la création de deux nouvelles associations des droits de l'homme

Une étape sur la voie de la libéralisation ?

ALGER
de notre correspondant

Les droits de l'homme et les libertés individuelles sont des sujets sensibles et des principes souvent bafoués dans les pays en voie de développement, ce qui rend plus périlleuse la libéralisation. L'Algérie n'échappe pas à la règle. En une semaine, les progrès accomplis sont plus importants qu'en près de vingt-cinq ans d'indépendance. Le 19 mars, une poignée d'avocats algériens se réunissent et décident de créer une section locale d'Amnesty International, ainsi qu'une Ligue algérienne des droits de l'homme, la troisième du genre. Les démarches auprès d'Amnesty sont aussitôt faites et les statuts déposés deux jours plus tard auprès du ministère de l'Intérieur, pour obtenir le sacrosaint visa d'agrément sans lequel aucune association ne peut légalement fonctionner.

Le 23 mars, les mêmes avocats, tous membres du conseil de l'ordre, sont reçus en audience par le président Chadli qui, finalement, les encourage. Mieux, il donne des ordres aux services de sûreté qui, dès le lendemain matin, libèrent les vingt-trois personnes assignées à résidence dans le sud du pays.

Ce retournement spectaculaire avait en fait été annoncé dès le 1 mars. Ce jour-là, le réalisateur de la télévision algérienne, M. Rachid Ben Brahim, condamné le 12 janvier à huit mois de prison ferme pour avoir distribué des tracts, voit sa peine réduite en appel à trois mois. En prison depuis le 29 décembre, il est immédiatement élargi. L'annonce de sa libération sur la scène d'une grande salle de spectacle algérienne avant le début du programme enthousiasme la foule. Son arrestation avait soulevé un tollé dans les milieux intellectuels, qui avaient spontanément manifesté par solidarité. Une pétition, signée par plus de mille personnes, avait aussitôt commencé de circuler et une délégation de signataires avait

été reçue par toutes les instances du pouvoir.

Ces récentes décisions mettent fin à deux ans de débat interne suscité par la création de deux ligues de défense des droits de l'homme qui n'ont jamais été autorisées. L'une, présidée par M. Omar Menouer, est proche des milieux trotskistes ; l'autre, présidée par M. Abdennour Ali-Yahia et qualifiée de « berbériste » : plusieurs de ses membres sont encore emprisonnés, après leur condamnation par la Cour de sûreté de l'Etat, en décembre 1985, à des peines allant jusqu'à trois ans de prison. Sur le moment, les autorités, embarrasées, n'ont pas trouvé d'autre réponse que la répression. Elles ont bien essayé, par la suite, de favoriser la première pour contrer la seconde, mais sans succès. Le parti unique algérien, jaloux de ses prérogatives, n'entendait pas qu'une association, fût-elle de défense des droits de l'homme, échappe à sa tutelle.

En toute indépendance

De répression en tergiversations, le pouvoir vient de trouver la solution en donnant sa bénédiction à la création de ces deux nouvelles associations qui devraient, l'une comme l'autre, regrouper des adhérents de tous horizons et au-dessus de tout soupçon. L'occasion est trop belle, il est vrai, de se « refaire une virginité » sur ce délicat sujet des droits de l'homme en réintégrant les associations existantes, mais non reconnues, au second plan. Ultime finesse : la section locale d'Amnesty, selon la structure même de cette association, n'aura pas compétence pour traiter des affaires algériennes.

En tout cas, si le « label » du ministère de l'Intérieur leur est accordé, ces deux associations auront le mérite d'exister et de fonctionner en toute indépendance du parti, ce qui est une garantie minimale pour leur crédibilité. Peut-être auront-elles du mal à se défaire de la « protection » que leur a imposée le président Chadli et qui fait déjà naître, ici et là, quelques suspicions.

Les dossiers qu'elles auront à traiter dans l'avenir indiqueront de quelle liberté de mouvement elles disposent réellement.

Comme les proches du chef de l'Etat se plaisent à le dire : « Le moment est venu : l'Algérie a été exemplaire dans la reconquête de son indépendance, puis de ses richesses nationales, elle se doit maintenant d'être exemplaire en matière de libertés individuelles. La paix sociale, en effet, est sans doute à ce prix : les Algériens, dans leur majorité, sont dépourvus de conscience politique, et ils reportent leur attention sur les contingences de la vie quotidienne, les problèmes corporatifs et les libertés individuelles, qu'ils ne réclament cependant pas encore à cor et à cri. Mais les troubles qui se sont produits à Constantine, au mois de novembre dernier, sont présents dans les mémoires. Depuis, les revendications les plus légitimes sont prises en considération, les lycéens et les étudiants sont écoutés. Des décisions gouvernementales garantissent la disponibilité des produits alimentaires pour les particuliers ainsi que l'approvisionnement des entreprises en biens intermédiaires, afin que celles-ci ralentissent les suppressions d'emploi en cours. Il convenait donc de faire un geste en faveur des libertés individuelles, ce à quoi le président de la République vient de consentir de la manière la plus symbolique. Il est vrai que l'Algérie ne pouvait pas rester indéfiniment en-deçà des dispositions de la « Charte africaine des droits de l'homme et des peuples », que son Assemblée nationale vient de ratifier.

Les deux nouvelles associations, dont ni la composition de leur bureau ni la liste de leurs membres ne sont encore connues, ne devraient pas manquer d'ouvrage. Il y a encore des gens emprisonnés pour délit d'opinion en Algérie et les cent quatre-vingt-six jeunes condamnés au mois de novembre à Constantine, qui ont fait appel, attendent toujours d'être rejugés.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.



Imposture pour la bonne cause : Notre pseudo journaliste américain fait parler PAUWELS et plusieurs chefs du groupe Hersant.

- Ce qu'on voulait voir :
- Étaient-ils pires que prévu ?
 - Que seraient les infos de la 5 ?
 - Hersant va-t-il mettre Pauwels au placard ?
 - Se considéraient-ils comme de la presse militante ?
 - Comment étaient leurs petits jeunesses ?
- ACTUEL D'AVRIL 22 FRANCS.

ACTUEL

Ça change de la télé.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PAU

C'est comme les Pyrénées, ça monte !!

Dynamisme des élèves
INDICE ESC PAU 110
(source L'Étudiant Jan. 87)

Notoriété auprès des entreprises
INDICE ESC PAU 56*
(source Le Monde de l'Éducation Jul. 84)

Ouverture sur l'entreprise
INDICE ESC PAU 148
(source L'Économiste Mars 87)

Ouverture sur l'étranger
INDICE ESC PAU 154
(source L'Économiste Mars 87)

Indice 100 : moyenne des écoles françaises de gestion

74, ALLEES DE MORLAAS
64000 PAU
TEL. 59 02 88 51



*Mais on se soigne, la preuve!

A la veille du congrès de Lille

La balade des « éléphants »

Clubs, lettres, associations, experts, bureaux indépendants : lorsque, en mars 1986, les témoins du PS - certains les appellent les « éléphants » - ont quitté leurs ministères pour se retrouver dans l'opposition, il a bien fallu « s'établir ». Présidentiables ou « premiers ministrables » ont manifesté leurs velléités d'indépendance en s'organisant en marge du parti.

A U 266, boulevard Saint-Germain, à la fin des années 70, Michel Rocard, déjà, avait planté sa tente. Son départ du gouvernement a réactivé la machine. Cet appartement bourgeois transformé en bureaux à l'allure d'une petite maison d'édition broilonne et chaleureuse. Les dossiers s'entassent, un peu empoussiérés. C'est le lieu du « cabinet » de Michel Rocard : une petite dizaine de personnes, secrétaires et « détachés » de grandes entreprises publiques ou d'administrations qui ferment les yeux sur leur autonomie et les paient sans rechigner, alors qu'ils se consacrent essentiellement à Michel Rocard. Ce genre d'arrangement avec le ciel est d'ailleurs fort répandu. A 8 h 30, chaque jeudi, le cabinet Rocard s'y réunit pendant une heure, une heure trente. Ils sont là, les toujours fidèles, la dizaine du premier cercle.

Plus loin, c'est le deuxième cercle, celui des experts : trente-cinq à quarante personnes (« On ne veut pas faire comme Fabius avec ses cent dix experts », souligne-t-on avec une ironie un peu méprisante). Des hommes et des femmes d'« excellent niveau », qui travaillent soit à la com-

mande, soit de leur propre initiative. Plus loin encore, appendices obligés du 266, les clubs (une centaine dans toute la France, plus une trentaine de clubs jeunes qu'on appelle « Forum »...) et la lettre d'information bimensuelle Convaincre, que l'on peut se procurer contre 150 francs pour vingt numéros (à partir de 500 francs s'il s'agit d'un abonnement de soutien). Totalement autofinancés, nous dit-on, elle a huit mille abonnés, et le nombre ne cesse de monter.

Le seul regret devant l'insuffisance des débats internes au PS explique-t-il une telle organisation ? Sans doute non. Et l'on ne s'en cache guère. « L'arrière-plan présidentiel est évident : on ne peut attendre la dernière minute pour se préparer à la présidentielle. A fortiori, on ne peut le faire à l'intérieur du Parti. » Est-ce pour cela que des publicitaires ou des conseillers en communication, « estimant qu'il s'agit d'un investissement à long terme », ne facturent pas leurs prestations ? Est-ce pour cela que Michel Rocard, à deux pas du 266, vient de louer un deuxième appartement où il a installé son bureau personnel ? La moquette beige est douce, et superbe le canapé de l'entrée, où patiente un visiteur. Ici, c'est plus luxueux, plus confidentiel aussi. On vous demande de ne pas révéler l'adresse. De même, on se montre fort discret sur le budget de la maison Rocard. « Il serait délicat, nous dit-on, de trop parler de gros sous... »

Souvenirs de Matignon

Chez Pierre Mauroy, avenue Bosquet, n'étaient les cendriers de porcelaine blanche marqués « Premier ministre - Souvenirs de l'hôtel Matignon ». On se croirait chez un médecin de province. Traquillement installés dans des bibliothèques de bois blond de ce

style si indéterminé qu'on le dirait bien « faubourg Saint-Antoine », les publications du maître des lieux attendent d'être données en souvenir aux visiteurs. On ne peut oublier que l'on est chez le maire de Lille : de l'immense photographie en couleurs du beffroi posée près du bureau aux gravures ici ou là, Lille est présent partout.

Dès 1983, décidé à ne pas reprendre son poste de député, Pierre Mauroy a cherché un appartement à Paris : son petit studio montmartrois faisant un peu trop étudiant, c'est l'UAP qui lui loue celui-ci, plus cossu, sans être luxueux, pour 11 000 F (la moitié payée par Pierre Mauroy, l'autre par le CEDEP - Centre d'études et de promotion, - qui existe depuis 1965). Ici, c'est à la fois le bureau et l'appartement privé de Pierre Mauroy. Son secrétariat, dit-on officiellement, même si lui préfère l'appeler son « kiboutz ». « Quand il n'est pas là, tout est calme. Autrement, ça bouillonne. »

Une fois par an, nostalgie et camaraderie confondues, les cent vingt anciens collaborateurs de l'ex-premier ministre se retrouvent autour d'un pot dans la grande salle de réunion. De même, une fois par mois environ, une quinzaine d'amis y prennent le petit déjeuner, ou se retrouvent autour d'un buffet dressé dans la grande cuisine, sur la table de pin. C'est ici qu'il n'importe quelle heure - parfois en robe de chambre s'il est tard - Pierre Mauroy reçoit ses intimes. « Il a toujours besoin de discuter, de parler, d'échanger avant de décider. »

Amoureux de Paris, le premier ministre que la gauche s'est donné ne fait pas - c'est sûr - dans la prétention, et les lambris, à lui au moins, n'ont pas tourné la tête (encore que, lorsqu'il déjeune avec la presse, c'est un maître d'hôtel en gants blancs qui assure le service). Les deux policiers des voyages officiels qui lui sont atta-

chés se sont fait un petit nid dans un coin. Une secrétaire est là aussi, avec une collaboratrice (salariée de la Revue politique et parlementaire, propriété depuis longtemps d'amis de Pierre Mauroy), et la femme d'un copain pauvre - bénévolement - faire des revues de presse.

Il est vrai qu'il ne s'agit que de l'une des bases de cet « éléphant ». Il dispose aussi de la mairie de Lille, d'un bureau à la Fédération des villes jumelées, dont il est le président mondial (et qui lui permet de voyager à sa guise), et d'un autre à l'Assemblée nationale.

Autres prolongements de la planète Mauroy : l'association « Socialisme et réalités », dont les statuts viennent d'être déposés (les cotisations vont de 50 à 200 francs), une lettre du même nom (en principe mensuelle, elle coûte 22 francs le numéro et est livrée à 5 000 exemplaires) et la Revue politique et parlementaire dirigée par Thierry Pfister.

Pour discret qu'il soit, le petit empire Mauroy existe bien. Il ne fait d'ombre à personne, mais il lui permet de continuer à exister publiquement. Comme si, pour lui aussi, le Parti désormais un peu petit, c'était devenu une nécessité. « Le passage au pouvoir a fait émerger des idées fortes. Après avoir quitté le gouvernement, les ministres se sont retrouvés à la rue et sans boulot, dit-on dans son entourage. Au PS, on souffre d'un trop-plein d'intelligence et c'est absurde. Alors, soit on assume, soit on prévoit d'intégrer les gens. »

3615 : taping « J. LANG » Le trop-plein d'intelligence, chez Jack Lang, on le revendiquerait presque. « Après le 16 mars, se rappelle Monique Lang, cette petite femme pétulante aux allures d'imprésario de choc, à la maison, c'était la folie. Et on ne s'y attendait pas. » Les gens se précipitaient place des Vosges - au domicile privé des Lang - comme s'ils allaient rue de Valois, au ministère. « On a été submergés. Je pouvais à peine m'habiller. On faisait attendre les gens sur le palier. On se cachait dans la cuisine. On n'avait rien prévu. » Jack Lang lui-même n'a mesuré que tardivement qu'il allait passer dans l'opposition.

Alors il a bien fallu prendre des mesures. Une mutuelle, propriétaire d'un immeuble de bureaux près des Champs-Élysées, lui a fourni - contre un loyer de 6 500 F par mois et pour deux ans maximum, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1988 - quatre petites pièces. On s'est retrouvé en famille : Michel Delabarre et l'association Espaces 89 autour de Françoise Castro (la femme de Laurent Fabius) étaient installés un étage plus haut. Le mouvement, la télé est à nous, est à côté, ainsi qu'une radio libre.

Alors, avec de l'huile de coude et un sens fort soixante-huitard de la débrouille (revu et corrigé Pastheou version 81) on s'est organisé en lançant, sous le patronage du publicitaire Jacques Séguéla (c'est lui qui a trouvé le nom), l'association Allons z'idées. Trois bénévoles de base : Jack Lang et Monique Lang, l'architecte Patrick Bouchain, une secrétaire de direction, une standardiste, une dactylo, deux étudiants (l'un chargé de la documentation est défrayé, l'autre est payé 3 000 francs par mois) et un journaliste ont complété l'équipe. Pour pas un sou, un service minitel (3615 taping « J. LANG ») s'est mis en place (le serveur se rembourse au fur et à mesure des rentrées).

Le journaliste qui s'en occupe à mi-temps se rémunère selon les profits dégagés. Le minitel fonctionne de trente à trois cents heures par jour, ce qui est un beau succès (on a dénombré jusqu'à six cents participants pour un jeu) - « Jack, tu es beau, socialiste et vesprien. Tu aimes Tonton. Décidément, tous nous rapproche », lance l'un. « Jack, reviens-nous encore plus sexy », supplie un autre.

On est jeune et on s'amuse. On s'organise aussi : grâce à « la lettre d'Allons z'idées » (qui fonctionne sous forme de chaîne, chaque adhérent donnant six noms de sympathisants potentiels), dix-huit mille contacts ont répondu présent dans toute la France. « Et il faudrait presque freiner le

mouvement, sinon on serait débordé », soupire Patrick Bouchain. Une fois par semaine, debout (il n'y a pas de place pour assoir tout le monde), d'anciens membres du cabinet du ministre de la culture se retrouvent. Chacun repart avec un dossier sous le bras.

Pas facile de faire comprendre aux enthousiastes et aux sollicités que Jack Lang n'est plus ministre. « Le comprend-il lui-même ? », sifflent les méchantes langues. « Je ne m'écrite pas qu'on s'agace. Cela ne me préoccupe pas », répond Jack (ne pas prononcer à l'américaine...) avec son sourire de jeune homme. « Chaque fois que le parti m'a demandé quelque chose, j'ai dit oui. On peut peut-être se demander pourquoi il ne le fait pas plus souvent... Le congrès de Lille est en partie destiné à donner une plus grande cohérence à tout cela et à créer une nouvelle dynamique. C'est ce qu'on m'a dit », souligne-t-il avec malice. Plus sérieusement, l'association n'est pas qu'un club de rencontres artistiques : on y adhère pour 50 francs mini-

8 000 exemplaires (2 500 abonnés à 100 francs) et d'un groupe de deux cents experts.

C'est ici que l'ancien ministre reçoit ses conseillers quand il n'est pas à Belfort, ou ailleurs, et organise ses « réunions de cabinet » tous les lundis à 8 h 30. Et si certains au parti pressent ontorgage de cette activité ? « Le parti s'est éclairé avec l'expérience gouvernementale, et c'est un peu dommage. Avant 1981, il y avait un grand régulateur au parti : François Mitterrand. Jospin, lui, n'arrive pas à les tenir. Chevènement, lui, avait besoin d'un endroit pour réfléchir. Le Parti ne réfléchissait pas. » Faut-il voir un clin d'œil dans la signature de l'éditorial de la lettre de Jean-Pierre Chevènement - L'éditorial du président ?

Le « prototype » Fabius

« Avoir son lieu à soi n'est pas solenniser une notoriété personnelle, c'est d'abord répondre à une demande », estime Thierry Lajoie, ancien chef de cabinet de

Chez « Béré », un sou est un sou

B EN sûr, Pierre Bérégovoy a « sa » lettre (Economie et Libertés tirée à 3 500 exemplaires). Mais c'est tout. Un point c'est tout. N'allez pas lui parler d'une permanence, ou d'un appartement en ville. Son domicile, son bureau à l'Assemblée et sa mairie de Nevers le satisfont pleinement.

A son départ du gouvernement, Pierre Bérégovoy s'est acheté une petite Renault et qu'il conduit lui-même. Ses proches - une trentaine d'experts (on prête le terme de conseillers professionnels) qui travaillent autant pour lui que pour le PS - se retrouvent de temps en temps au Bourbon en face de l'Assemblée pour un déjeuner amical et, vous assure-t-on, « frugal ». Et quand Pierre Bérégovoy se déplace, c'est parfois tout seul. Avec son « cartable »,

comme il appelle son portedocument.

« Quand il était ministre, il disait souvent : un sou est un sou. Il connaît la valeur de l'argent. Nous, avec la lettre, on fonctionne un peu dans le cadre d'une économie rurale et familiale. Et puis « Béré » dit souvent qu'il n'est pas présidentiable. Alors, il s'organise en fonction. »

Que pense-t-il des autres « éléphants » qui, ces temps-ci, font un peu bande à part ? « C'est leur problème, dit-il d'un air ronchon. Bien sûr, on ne peut empêcher les gens de faire des clubs, des associations. Mais il faudrait mieux mettre ces efforts en commun. » Plutôt que de jouer à chacun pour soi, avec des fusils à tirer dans les coins...

num. Mais certains généreux donateurs envoient jusqu'à 100 000 F. « On roule sur un budget de 1 à 1,2 million de francs », vous dit-on, tout prêt à ouvrir les livres de comptes.

C'est aussi sur cette dynamique que continue de s'affirmer l'image de Jack Lang, sur laquelle très sérieusement le cabinet CSA (Claude Suquet associés) vient gratuitement de réaliser une « étude qualitative » sur le « produit Lang » où l'on apprend entre autres que « l'on se moque de son appartenance politique du moment qu'on l'a au ministère de la culture » et que « seul Malraux soutient la comparaison... »

M. Chevènement ne paie pas de loyer

Moins bouillonnant, mais diablement organisé, Jean-Pierre Chevènement a lui aussi sa « chambre en ville ». Il est mieux organisé que ses anciens camarades de gouvernement puisqu'il ne paie pas de loyer. Gracieusement hébergé - au titre d'une convention d'occupation précaire - par une association d'aide aux handicapés et aux jeunes en difficulté. La vie active, dont il est le président d'honneur depuis trois ans, Jean-Pierre Chevènement occupe ces bureaux assez luxueux près du Trocadéro, depuis le mois d'avril dernier. La vie active, dont une plaque est posée sur la porte palière, est fort discrète, car elle n'apparaît pas sur l'interphone. « On n'a aucune charge salariale », explique un des collaborateurs de l'ancien ministre. Ici aussi fonctionnent à plein le système des « détachements » plus ou moins officiels. On paie tout de même téléphone et électricité. « Certes, on avait plus d'argent lorsqu'il était ministre. On ne roule pas sur l'or, mais le bilan est équilibré. » Demander à rentrer dans les détails n'est pas ici très populaire. Contentez-vous donc de savoir que les députés proches de lui versent 1 500 F par mois, et que le club de Jean-Pierre Chevènement, République moderne, regroupe 1 500 adhérents (la cotisation est de trois cents francs). Le club dispose d'une lettre mensuelle tirée à

Laurent Fabius et aujourd'hui l'un de ses deux attachés parlementaires. Aussi, lorsque Laurent Fabius a quitté Matignon, cet appartement du boulevard Raspail l'attendait. Loué entre 10 000 et 15 000 francs par mois à une compagnie d'assurances, il abrite un « staff » de huit personnes.

Un secrétaire et deux policiers (et une R25 entretenue par Matignon) mis à la disposition de tout ancien premier ministre et les autres, dont trois travaillent pour l'égui normand. Dans un grand cabinet au fond d'un couloir, des centaines de dossiers numérotés sont suspendus : il s'agit de toutes les lettres reçues (et des suites données). « Recu-ce bien là la demande dont parle Thierry Lajoie, et que signifie ce petit tableau accroché dans un coin et intitulé « Villes d'Austerlitz » ?

Ici aussi, en tout cas, on s'organise en attendant des jours meilleurs. On crée une association Solidarités modernes (500 membres qui cotisent 200 francs), une lettre du même nom (tirée à 5 000 exemplaires). On organise des diners-débats au Sénat (une fois tous les deux mois, 170 francs de participation), et, surtout, on bénéficie - cela crée bien des jalousies - d'un réseau d'entraide et d'amitiés efficaces dont le « rendement » est difficile à évaluer. Une ou deux fois par semaine, Laurent Fabius se rend en province. Il reçoit de nombreuses invitations à l'étranger. Et, apparemment, il commence à apprendre à se décontracter : en témoignage son récent passage à « L'oreille en coin », où, sur l'air de son dernier tube, le Petit Bouchon, Sabine Taburel, assise sur ses genoux, a réussi l'exploit de débouter les trois premiers boutons de chemise de Laurent Fabius sans lui faire fuir cette gaudriole. Après tout « la politique est une gestion du temps et du possible », se plait-on à répéter boulevard Raspail... Comment interpréter l'hyper-activité fabiusienne ? « Tout dépend », sourit Thierry Lajoie, si l'on considère qu'il s'agit d'un service après-vente ou de la préparation d'un prototype... »

AGATHE LOBEART.



Notre journaliste veut faire libérer ces enfants. Il se retrouve en prison. Déguisé en indien, Christophe Graizon tente de sauver 72 orphelins qui ont fui le Bangladesh. 72 familles françaises les attendent, ils ont des visas, pourra-t-on les sauver ? Ou est-ce qu'on se fout de tout ?

FAUT OSER!

ACTUEL

Ça change de la télé.

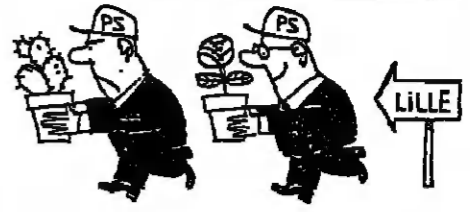
Jeudi 2 avril 1987

150

Enquête

du Parti socialiste

La politique extérieure, un domaine en friche...



« **N**ous avons failli être isolés ! » Jacques Hüntzinger, ancien secrétaire national du Parti socialiste aux relations internationales, remplacé au congrès de Toulouse par le rocardien Louis Le Penec, se souvient encore des durs moments qu'il dut passer en Allemagne à défendre la politique de son parti sur les problèmes de sécurité et de désarmement après le fameux discours de François Mitterrand, au Bundestag, de janvier 1983.

La politique du parti ? Plutôt celle du chef de l'Etat, et, accessoirement celle du gouvernement de gauche de l'époque. Car, il faut bien le constater, les questions de politique internationale font rarement l'objet d'affrontements dans les instances dirigeantes du parti et les divers courants se gardent d'en faire des questions de principe.

Bien malins aujourd'hui ceux qui pourraient entrevoir les nuances entre mitterrandistes, rocardiens et tenants de la ligne Chevènement sur les grands problèmes mondiaux de l'heure. Toutes ces questions semblaient être réglées par le discours tenu à l'Élysée, et personne ne se sentait le courage de le remettre en question. Mais en scrutant d'un peu plus près, et si l'on met à part l'accord général — occasionnellement proclamé dans le parti — sur la nécessité de faire l'Europe, ou celle d'approfondir le dialogue Est-Ouest, on peut tout de même noter quelques déplacements d'accent.

Quelques divergences...

Chez les rocardiens, par exemple, la sensibilité aux problèmes du tiers-monde est plus marquée. Cela tient en grande partie aux engagements personnels de plusieurs membres éminents de ce courant : Jean-Pierre Cot, qui a mesuré la difficulté lorsqu'il était ministre de la coopération de traduire en actes gouvernementaux sa sensibilité tiers-mondiste, ou bien encore Edgard Pisani et son engagement néo-caldésien.

On notera, en revanche, une approche originale des problèmes Est-Ouest dans les rangs de Socialisme et République (ex-CERES), où Jean-Pierre Chevènement déve-

loppe une analyse de l'URSS fortement inspirée des analyses de Régis Debray sur la décadence de l'empire soviétique.

Quelques divergences peuvent aussi apparaître çà et là sur le problème du Proche-Orient. Si les socialistes de vieille souche, héritiers de la SFIO d'antan, n'ont jamais varié dans leur soutien à Israël, une partie de la génération venue au PS après avoir fait ses premières armes militantes dans la lutte contre la guerre d'Algérie a gardé quelque sympathie pour la cause arabe. Ceux-ci se retrouveront plutôt dans les rangs rocardiens, à l'exemple de Michel de la Forêt, aujourd'hui ambassadeur à Héli, qui fut le premier président de l'UNEF à prendre contact avec les étudiants du FLN, au plus fort de la guerre d'Algérie.

Mais aujourd'hui, si ces sensibilités demeurent, elles ne servent plus à marquer les différences, à dessiner les tendances, à déterminer les camps. Même les « nationalistes de gauche », modèle Herou ou Chevènement, se sont limités à l'épreuve du pouvoir et ne demeurent, pour l'instant, que des potentialités théoriques, pour le cas où l'un ou l'autre de ces dirigeants accéderait à la charge suprême (et, comme dirait Obélix, c'est pas demain la veille).

La mutation qui s'est opérée au sein du PS à l'occasion de l'exercice du pouvoir par la gauche n'a pas renforcé, bien au contraire, le prestige du secteur international au sein des organes dirigeants. Alors que, dans l'opposition, Lionel Jospin, qui assumait la charge lorsque François Mitterrand était premier secrétaire, avait donné un certain lustre à la fonction, ses successeurs — Véronique Neiertz, Jacques Hüntzinger et Louis Le Penec — ont eu bien du mal à faire entendre la voix du parti dans ce domaine. Quoique en effet l'état-major international de la rue de Solferino — cinq permanents et une vingtaine de bénévoles — face aux poids lourds que sont les conseillers égyptiens et qui étaient, avant mars 1986, les membres des cabinets ministériels.

« Il y a eu crise, mais il n'y a pas eu débat », nous confie amèrement Jacques Hüntzinger en évoquant la démission, en 1983, de Jean-Pierre Cot du ministère de la coopération.



A la tribune du congrès socialiste de Toulouse, en octobre 1985.

l'objet d'une discussion et on passe bien vite aux autres points de l'ordre du jour.

Une évolution est en cours

« Le poste de secrétaire aux relations internationales n'a jamais été dans le parti un enjeu de pouvoir », poursuit Jacques Hüntzinger. Au dernier congrès, les rocardiens ont manifesté l'intention de l'occuper, et cela n'a pas créé de problème majeur.

Fidèle reflet de la société française, pour laquelle la politique

étrangère est affaire de gouvernement et non pas de parti, le PS, comme les autres formations politiques, à l'exception du Parti communiste, ne délègue pas ses états de première grandeur dans ce secteur, ce qui pose parfois certains pro-

blèmes. L'absence de débat en l'avantage de ne pas gêner l'action gouvernementale par des prises de positions impécatives, présente néanmoins l'inconvénient de réduire l'influence du parti dans les instances européennes et internationales.

les militants du parti à se pencher sur des questions dépassant les contingences hexagonales.

Le grand mouvement impulsé par Mikhaïl Gorbatchev remet en question les dogmes les plus ancrés. Sous le credo atlantiste et européen incarné par la politique extérieure mitterrandienne, que personne pour l'instant ne s'avise de contester, on perçoit des mouvements divers ; une écoute plus attentive des arguments développés par les partis socialistes nordiques sur le désarmement et la sécurité européenne, une remise en question, bien modeste, certes, mais significative, de la doctrine française de la dissuasion, dans le groupe des experts animé par Claude Allègre.

Prise de conscience

Mais le changement le plus notable dans l'attitude des socialistes vis-à-vis des problèmes internationaux est la prise de conscience par certains leaders de leur importance du fait de leur passage au pouvoir.

Un Pierre Mauroy, par exemple, multiplie aujourd'hui les voyages à l'étranger dans le cadre de ses fonctions de président de la Fédération mondiale des villes jumelées et a été fort tenté par la fonction de responsable international du parti, après avoir envisagé, un moment, de prendre la direction de la coordination des partis socialistes européens. Rocard, Fabius, Chevènement sont saisis de la bougote qui caractérise les présidentiables et qui les oblige un jour ou l'autre à passer par Jérusalem. Mais cet intérêt ne semble pas faire tâche d'huile dans le parti.

Et pourtant, l'isolement du PS n'a aujourd'hui plus de vraie raison d'être. Un parti d'opposition se doit d'avoir une réflexion indépendante et originale dans ce domaine. Mais la « raison de parti » a du mal à émerger sous la raison d'Etat.

LUC ROSENZWEIG.

Entre le PS et le SPD, des contacts très limités...

La frontière du Rhin

BONN de notre correspondant

On pourrait résumer les relations entre la gauche allemande et la gauche française à deux épisodes particulièrement douloureux de ces dernières années : le premier, ce furent les attaques brutales menées au moment culminant du terrorisme allemand contre un gouvernement social-démocrate accusé d'incarner l'image d'un pays répressif, où l'ordre doit prévaloir à tout prix. Le second, la profonde déception suscitée par un gouvernement socialiste français qui, en apportant son soutien au déploiement des croiseurs américains en RFA, a confirmé de

nombreux sociaux-démocrates dans l'idée qu'ils se faisaient d'une France militariste incapable de sortir de son hexagone.

Quarante ans après la fin de la guerre, les deux pays sont, et depuis longtemps, d'étroits partenaires économiques. La réconciliation, tant célébrée entre la France et la RFA répond essentiellement à la raison d'Etat. « On s'est enfermé dans le dogme de l'amitié franco-allemande en oubliant de se parler », note le député social-démocrate de Hambourg, Freimut Duve, en regrettant qu'il n'y ait pas davantage d'échanges entre les partis politiques.

Cette situation vaut pour le SPD et le PS, dont les préoccupations ont paru ces dernières années, s'éloigner les unes des autres. Les questions de désarmement, d'énergie nucléaire, d'environnement, qui monopolisent le débat politique au sein du SPD sont à peine abordées au sein du PS, où l'on observe avec méfiance les prises de position du parti frère. La modernisation industrielle, à laquelle les socialistes français ont consacré une grande attention ces dernières années, fait à l'inverse l'objet d'un profond mécontentement d'une partie importante de la gauche allemande.

Renverser la vapeur

On peut s'étonner que, sur des questions aussi fondamentales, les responsables politiques socialistes des deux côtés n'aient pas jusqu'à ce jour vraiment pu échanger quelques idées. C'est pourtant un fait attesté par l'absence à peu près complète de contacts réguliers entre les deux partis.

Depuis que M. François Mitterrand est à l'Élysée, on s'est, à Paris, enfermé dans l'idée facile que la discussion avec les Allemands de l'Ouest passait forcément par le gouvernement de Bonn. Cela pose effectivement moins de problèmes, dans la mesure où les partis de l'actuelle

majorité libérale chrétienne-démocrate partagent à peu de choses près la méfiance des socialistes et des Français en général pour les inquiétudes de la gauche ouest-allemande. Cela permet également d'éviter d'avoir à se remettre soi-même en cause, en oubliant seulement que, si les contacts entre les deux pays se limitent à ceux des administrations, on risque fort un jour de se trouver devant des barrières infranchissables.

Sans chercher à rejeter la faute sur l'un ou l'autre parti, on estime à ce temps de remédier à cet état de fait. On admet volontiers que les sociaux-démocrates ont longtemps laissé au seul Parti chrétien-démocrate l'apanage de l'idée européenne ; les gouvernements de coalition sociaux-démocrate/libéraux des années 70 étant tout entiers absorbés par l'ouverture à l'Est et la politique de détente.

Encore timidement, certains s'essayaient à renverser la vapeur, non sans se heurter à l'incrédulité d'une bonne partie des militants. Des dirigeants comme Horst Ehmke, responsable de son groupe parlementaire pour la politique étrangère, ou M. Freimut Duve, chargé de la culture, estiment le moment venu de reprendre les choses en main. Il est question de créer une cellule chargée des relations avec la France, dont M. Duve prendrait la responsabilité. Le député de Hambourg, qui s'est depuis longtemps engagé pour l'environnement et le désarmement nucléaire, d'abord comme écrivain et directeur de collection puis comme député, connaît bien la France. Il a de nombreux amis parmi les dirigeants du PS, comme Jack Lang et Michel Rocard.

Le problème sera de trouver du côté français des gens intéressés. Personne ne se fait d'illusions à Bonn sur ces difficultés, tant les principaux dirigeants du PS paraissent obnubilés par leurs querelles de chapelles en prévision de l'élection présidentielle de 1988.

HENRI de BRESSON.



Soweto : où sont passés les émeutes ? Ce malheureux a été martyrisé par les vigiliants, les collabos noirs qui matent leurs frères de couleur. Notre envoyée spéciale n'a pas hésité à rentrer dans les ghettos sud-Africains.

ACTUEL

Ça change de la télé.

ECONOMIE LIBERTÉ



La lettre de Pierre Bérégovoy

Abonnement annuel : 150 F. Soutien : 500 F. minimum. Règlement à l'ordre de « Economie et Liberté », BP 9 58003 Nevers Cedex.

Nom, Prénom _____
Adresse _____

Politique

Le voyage de M. Mitterrand en Franche-Comté

Laissez venir à moi les Français !

(Suite de la première page.)
Jamais, depuis 1981, M. Mitterrand n'avait été ainsi fêté, sans retenue, sans que lui soit adressé le plus petit reproche. Au moins, de 1981 à 1983, le rappelait-on, au cours de ses déplacements en province, au respect de ses engagements. Il y avait, parfois, soupçon. Puis, à partir du plan de rigueur de mars 1983, la CGT mobilisa ses centaines de milliers de militants et à compter de juillet 1984 (sortie des ministres communistes du gouvernement) dépeça ses gros bras chargés, non seulement de jouer du muscle afin de chasser tout ce qui ressemblait à un militant socialiste, mais aussi de lancer pétards, montants de banderoles, slogans divers et autres biscuits apéritifs de marque TUC.

A l'occasion, de 1981 à 1986, quelques tribuns d'opposition, voire plusieurs milliers de personnes comme à Angers, en 1984, au plus fort de la querelle scolaire, scandaient en chœur : « Mitterrand, fous le camp ! ».

Aujourd'hui, rien de tout cela. Les Français épargnent au président de la République tout désagrément. Pas un cri hostile, même pas une revendication collective de travailleurs inquiets pour leur avenir. Un incident seulement, vite apaisé, à Luxeuil (Haute-Saône). Sur la place de la mairie, une femme d'une quarantaine d'années, blouson rouge molletonné, sante les barrières et tente de déployer — à l'envers, puis enfin à l'endroit — une banderole de fabrication artisanale : « Sans référence, je meurs ». On comprendra, un peu plus tard, que cette agricultrice a été privée de production laitière par le système des quotas. Deux gendarmes zélés la ceinturent et la refoulent, sans ménagement, derrière les barrières. M. Mitterrand, du haut du poron de l'hôtel de ville, observe la scène et s'exprime sèchement : « Empêchez ça, Glavany ! ».

M. Mitterrand, « touché », « ému » par ces rassemblements de Français soudainement si gentils, si empressés à exiger de lui qu'il ne reprenne pour sept ans, s'est senti un peu « isolé des remous extérieurs » et alors que M. Chirac est en tournée américaine, « presque éloigné des problèmes internationaux ». Il n'en reste pas moins, si l'on entend bien son discours, préoccupé par l'essentiel et le contingent, tous deux étroitement mêlés. Le chef de l'Etat a, de son peu carré, une vision plus vaste que l'on croyait. Il l'affirme hautement. Il n'est pas enfermé dans la case-

Le maire communiste de Montluçon privé de majorité et de budget

Pour la première fois depuis l'entrée en application des lois de décentralisation, une ville importante se retrouve sans budget. Le projet pour 1987 proposé par le maire communiste, M. Pierre Goldberg, n'a, en effet, pas été adopté par le conseil municipal de Montluçon (30 000 habitants) dans les délais réglementaires. Le préfet de l'Allier, M. Alfred Leroux, après avoir constaté que la municipalité ne lui a pas transmis sa copie budgétaire dans un délai de quinze jours, devrait désormais solliciter l'avis de la chambre régionale des comptes.

Après avoir fait l'objet de nombreuses heures de débat les 26 janvier et 2 mars derniers, se soldant chaque fois par le renvoi du texte en commission des finances, le budget n'a plus été inscrit à l'ordre du jour des travaux de la municipalité. Le maire a d'ailleurs adressé, ce week-end, une lettre à ses concitoyens expliquant en substance qu'il renonçait à convoquer le conseil municipal. Le maire est en effet privé de majorité au sein du conseil de quarante-trois membres élus en 1983.

Le groupe majoritaire était composé de vingt-trois communistes et d'un radical de gauche. Mais ce dernier a rallié le groupe des douze socialistes en 1985, et un élu du PC est décodé l'été dernier, remplacé par un socialiste (le suivant de la liste d'union de la gauche élus en 1983).

de la défense et de la politique extérieure. La garantie des grands principes de la République, c'est lui, en vertu du préambule et de l'article 2 de la Constitution (1) !

Cet article 2 est bien pratique, puisqu'il y est question de « liberté, égalité, fraternité » ainsi que de la République « sociale » (« laïque », aussi, mais c'est un autre affaire). La Constitution sous le bras et au fond de la tête son « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », M. Mitterrand peut à l'aise parcourir les provinces et proclamer là où il passe que ce qui l'intéresse, c'est-à-dire tout, est sien. Il en va ainsi de la Sécurité sociale, conquise de la Résistance imposée à la Libération sous le gouvernement du général de Gaulle et à laquelle il convient de ne point toucher. Il en va de même du chômage, cette « gangrène », dont il ne faut pas croire qu'il est une « fatalité ». Du revenu national, qu'il est nécessaire de « partager ».

Des immigrés (première, deuxième, cinquième génération, « Polonais du Nord, Portugais ou Espagnols de l'Aquitaine...), des personnes âgées, des étudiants. Tout le monde, quoi ! « Nul n'est de trop. Nul ne sera de trop. Nul n'est exclu », dit-il. Laissez venir à moi les petits enfants de France...

Il y viennent, et cela plaît à celui qui fut si mal aimé. Sans doute M. Mitterrand n'a-t-il si bien réussi à accorder l'idée qu'il n'est pour rien dans les aspects impopulaires de la politique de gouvernement que nul ne songe plus à lui faire reproche de quoi que ce soit.

Préoccupé par le contingent ? Certainement. M. Raymond Barre l'inquiète, qui grince sans vergogne dans les sondages, à mesure que M. Chirac perd du terrain. Il ne serait pas de bonne politique d'enfoncer plus que nécessaire un gouvernement dont le chef devra rivaliser, dans son propre camp, avec M. Barre en 1988. M. Mitterrand fait entendre sa différence, exprime ici ou là une mise en garde, mais ne manque pas une occasion de saluer les « hommes gens » de l'équipe Chirac. Le chômage, depuis mars 1986, « c'est sûr » qu'avant, mais qui dispose d'une solution miracle ? La Sécurité sociale n'a pas atteint le fond de l'abîme, contrairement à ce que laisse entendre M. Séguin, mais le gouvernement ne songe certainement pas à la remettre en cause. Et le reste à l'avenant.

Des Etats-Unis d'Amérique, M. Chirac nous signale que « la campagne est en fleurs ». En France aussi.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) L'article 2 de la Constitution est ainsi rédigé : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. L'hymne national est la « Marseillaise ». La devise de la République est « Liberté, égalité, fraternité ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».



A l'initiative du PR Une nouvelle proposition de loi sur le financement des partis

M. Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, déposera dans les prochains jours de la session parlementaire qui commence le jeudi 2 avril, au nom du Parti républicain, une proposition de loi « relative à la transparence et à la moralisation du financement de la vie politique en France ».

Cette proposition prévoit que les partis et groupements politiques, « constitués conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations », peuvent recevoir de l'Etat une subvention annuelle. Deux conditions : ils doivent se soumettre annuellement à un contrôle de la Cour des comptes « limité aux opérations d'ordre comptable et financier », et il leur faudra rassembler « au moins trente parlementaires » ou avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés sur l'ensemble du territoire national aux élections au Parlement européen ou à l'Assemblée nationale.

Cette subvention annuelle (fixée par la loi de finances) serait répartie pour moitié proportionnellement au nombre des parlementaires inscrits à chacun de ces partis et pour moitié proportionnellement au nombre de voix obtenues lors de l'un ou l'autre de ces deux scrutins nationaux.

La proposition prévoit encore un système de financement public des dépenses électorales soumis, lui aussi, à des critères de représentativité (plus sévères pour les scrutins locaux). Le montant minimum de cette contribution serait de 10 centimes par électeur inscrit pour l'élection présidentielle, au Parlement européen et pour les élections régionales ; et de 30 centimes par électeur

pour les élections cantonales et départementales, et de 1 franc par électeur pour les élections législatives.

Pour bénéficier de ces dispositions, les candidats ou listes de candidats, ne peuvent, précise la proposition de loi, dépasser un plafond de dépenses (le triple de la subvention de l'Etat) pour leurs campagnes électorales.

Des sanctions allant du remboursement des sommes allouées à des peines de prison sont prévues en cas de violation des obligations édictées par le texte.

« Curieusement », observe l'auteur de cette proposition de loi, aucun des textes de même nature déposés auparavant n'a été examiné par le Parlement, pas plus les diverses propositions que le projet de loi déposé en 1979 par M. Raymond Barre, alors premier ministre. « On peut imaginer, a affirmé, le mardi 31 mars, M. Vasseur en présentant sa proposition de loi, une démarche commune des ministères PR » pour assurer à ce dernier texte un sort plus heureux.

La vérité sur la femme corrézienne

« La femme corrézienne, selon M. Jacques Chirac, a une qualité essentielle : elle a eu partie pas ».

Le mercredi 28 mars, à l'heure de vérité, il a répondu à la question d'un téléspectateur qui lui demandait s'il était toujours d'accord avec la définition suivante qu'il avait énoncée en 1978 : « La femme idéale, c'est la femme de Corchard, dure à la tâche, qui ne parle pas et qui sort debout les hommes à table ». M. Chirac s'était renversé en arrière dans son fauteuil, estomacé par pareille impudence. « J'ai trop de respect pour les femmes corréziennes, qui ont été décrites de façon admirable, notamment par Maitru pendant la guerre et la Résistance, pour que j'aie jamais tenu un propos de cette nature », avait-il dit.

M. Chirac l'aurait bien tenu, si l'on en croit Catherine Ney, qui a rapporté ce propos dans le premier numéro de F. Magazine en janvier 1978. M. Chirac, est-ce, en fait, exactement démenti ? « Pour moi, la femme idéale, c'est la femme corrézienne, celle de l'ancien temps, dure à la tâche, qui sort les hommes à table, ne s'attend jamais avec eux et ne parle pas ». Catherine Ney ajoutait un commentaire de son cru : « Pour séduire d'embée Jacques Chirac, mieux vaut savoir répondre une chose et réussir le rôle de votre rivale que lire Corchard dans le texte, écrire une pièce ou sélectionner ou diriger une entreprise ».

Un entretien avec M. Bruno Mégret M. Le Pen espère obtenir de M. Barre et de M. Chirac un accord de désistement mutuel

A la veille du rassemblement organisé le jeudi 2 avril au Zénith, porte de Pantin à Paris, par le Front national, pour réclamer l'instauration d'un code de la nationalité, le directeur de la campagne présidentielle de M. Jean-Marie Le Pen a eu un entretien avec M. Jacques Chirac et M. Raymond Barre.

« A un an de l'élection présidentielle, quel slogan pourrait, selon vous, résumer le mieux le désaccord de ce candidat Jean-Marie Le Pen ? » « Le slogan qui le résume, c'est : Jean-Marie Le Pen est un candidat qui n'a rien à offrir. La classe politique actuelle est incapable de faire face aux grands défis qui conditionnent l'avenir de notre pays. Le redressement de la France ne viendra plus maintenant que d'un courant permettant au peuple de reprendre le pouvoir, un grand mouvement de droite de conviction. Car aujourd'hui le peuple français, dans ses aspirations profondes, s'élève à droite alors que la classe politique dérive vers le centre, ce « triangle des Bermudes » où l'on disparaît quand on l'aime. Cela nous persuade qu'une large fenêtre s'ouvre désormais devant nous ».

« Quel horizon imaginez-vous dessiner au travers de cette fenêtre ? »

« Jean-Marie Le Pen ne s'engage pas dans cette campagne pour dépeindre le mal de ce pays, mais pour dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Il sera, dans cette bataille, celui qui fera ce que les autres candidats n'ont pas fait. En réalité, c'est le premier combat que nous allons mener pour le pouvoir. L'élection présidentielle est très ouverte. Pour la première fois, une opportunité de gagner s'offre à nous. Jean-Marie Le Pen dispose aujourd'hui d'un électoral potentiel estimé à 30 %. C'est un atout que les autres candidats n'ont pas. Et déjà cette dynamique se met en place, comme l'ont montré les résultats des élections régionales en Haute-Corse ».

« Quelle stratégie allez-vous développer pour entretenir cette dynamique ? »

« Toute notre stratégie sera de convaincre ces 30 % de Français que Jean-Marie Le Pen répond à leurs aspirations et qu'il peut les mettre en œuvre. Il est particulièrement bien placé pour combattre le candidat de la gauche au second tour, car il est le seul à proposer une véritable rupture avec le socialisme ».

« La manifestation du Zénith, le jeudi 2 avril, ne sera pas une simple manifestation de protestation mais celle d'une volonté partagée avec les Français traduisant notre détermination à nous affirmer comme un parti de gouvernement. Parallèlement, nous allons faire en sorte que ce qui reste de l'image pénalisante et caricaturale de Jean-Marie Le Pen disparaisse. Cette campagne va démontrer ses capacités d'homme d'Etat ».

« Dans l'hypothèse où M. Le Pen ne pourrait être présent

au second tour, quel candidat adopteriez-vous contre M. Chirac ou M. Barre ? »

« Les deux hommes sont différents. Il n'est ni le même personnage, ni le même profil politique, ni la même attitude à notre égard. Pour nous, nous savons que c'est la classe politique qui est responsable de la situation actuelle. M. Chirac et M. Barre ont tous deux une démarche identique que nous condamnons, celle du Yalta politique : se préoccuper uniquement des questions économiques en abandonnant à la gauche tous les problèmes de société. Il n'y a de salut ni par l'un ni par l'autre ».

« Il semble néanmoins que Jean-Marie Le Pen ait plutôt apprécié M. Barre ».

« On a dit en effet que nous avions une certaine préférence pour lui. Ce n'est pas vrai. M. Barre n'a-t-il pas été le premier ministre du socialisme marxiste sous M. Chirac d'Esting et n'est-il pas aujourd'hui le candidat du CDS ? Sur les grandes questions qui nous tiennent à cœur, il ne nous a jamais apporté les réponses de fond qui seraient de nature à nous satisfaire ».

« Si Jean-Marie Le Pen n'est pas au second tour, il y a un risque qu'une part non négligeable de notre électoral se reporte sur ses voix sur M. Barre ou M. Chirac. Cela se produira si les électeurs ont le sentiment qu'ils vont être trahis et que l'on prendra leurs voix et que l'on prendra du compromis avec les socialistes. Si M. Chirac ou M. Barre veulent un bon report de voix, ils auront à faire la démonstration électorale qu'ils sont prêts à prendre en compte, dans leur politique, dans leur majorité, un gouvernement et un Parlement, les préoccupations de nos électeurs. La balle est dans leur camp ».

« N'est-ce pas paradoxal de voir, malgré toutes ces prévisions, M. Le Pen proposer à M. Barre et à M. Chirac un accord de désistement ? »

« Jean-Marie Le Pen a en effet affirmé qu'il [est] prêt, au deuxième tour, à se désister pour M. Chirac ou pour M. Barre, si réciproquement l'un et l'autre disent clairement qu'ils sont prêts à se désister pour lui. Là encore, nous attendons la réponse. Ce simple accord de désistement mutuel est souhaitable et montre la bonne volonté de Jean-Marie Le Pen ».

Propos recueillis par DANIEL CARTON.

Le « cancer qui ronge » le Parti socialiste selon M. Thierry Pfister

Le numéro de janvier-février de la Revue politique et parlementaire (1) publie un dossier de six articles sur le thème « La gauche veut-elle encore changer la société ? ». Ce débat est précédé d'une introduction de M. Thierry Pfister, l'un des conseillers politiques de M. Pierre Mauroy, introduction consacrée au PS.

M. Pfister affirme notamment : « Le PS se pense toujours, plus ou moins confusément, en situation de gouvernement. Le débat au sein du bureau exécutif et du comité directeur du PS s'est, un temps, polarisé sur le point de savoir si les socialistes avaient les deux pieds dans l'opposition, comme l'affirmait notamment Pierre Mauroy, ou un seul comme le suggérait Lionel Jospin. A dater ainsi d'un pied sur l'autre, le PS s'est très vite mis à ressembler à ces fameux choristes d'opéra qui scandent « marchons, marchons » en plétién sur place. La vague de protestation de la jeunesse scolaire puis les conflits

sociaux dans le secteur public se sont développés sans lui, même s'il leur a, parfois, servi de caisse de résonance. Certes, dans ses contributions de congrès, le PS s'est attaché à réintégrer ces mouvements dans sa démarche. Ces explications a posteriori ne sont de nature qu'à convaincre ceux qui le veulent bien ».

Après avoir remarqué que « l'après de la compétition » au sein de la droite et de l'extrême-droite peut permettre « à un socialiste de se frayer le passage même dans un pays demeurant majoritairement à droite », M. Pfister conclut : « Seulement, dans cette perspective, à quel point bien servir le Parti socialiste ? La question mérite d'être posée car, qu'il s'agisse de François Mitterrand ou de Michel Rocard, les deux principaux présidents du PS donnent souvent l'impression d'être davantage embarrassés par les propositions qu'ils ont faites. Ni l'un ni l'autre n'attend d'elle un projet

politique ou la définition d'une stratégie. Leurs démarches sont d'abord personnelles, le parti n'étant perçu que comme une machine électorale qu'il convient de contrôler le moins possible en raison de son éventuelle capacité de nuire [...]. »

« Conclusions s'énoncent, en conséquence, que le débat préparé au congrès du PS [...] se soit limité à la seule négociation du point de vue de l'appareil du parti ? Un appareil politique, qui n'a pour seule finalité que la survie de son propre équilibre interne, ne s'engage-t-il pas sur la voie du déclin ? L'histoire de la SFIO et celle du PCF en témoignent. La stratégie et donc le contenu du projet politique sont l'ouvrage des seuls présidents. La devise originelle du cancer qui ronge le PS est menacée de le rétrograder au rang de simple comité électoral ».

(1) Revue politique et parlementaire, 17, avenue Goussaud, 75017 Paris ; tél. : 42-67-45-42.

La su...
pêche

On ne les chos...
Voici le moment

1987-04-02 15:20

Après l'accord franco-américain sur la lutte contre le SIDA

Un partage équitable

Dans un communiqué publié dans la soirée du 31 mars, l'Institut Pasteur s'est félicité de l'accord qu'il venait de conclure avec le département américain de la santé et qui avait été annoncé peu avant par le président Ronald Reagan. En tant que tel, cet accord « va donner un nouveau souffle à la coopération scientifique franco-américaine ».

Après trois mois d'un procès en Jersey, le juge Sorkow, du New-Jersey, a décidé que la garde définitive de l'enfant ne de la mère porteuse Mary Whitehead devait être donnée à son père biologique, William Stern. Elisabeth, sa femme, a immédiatement adopté l'enfant.

Le procès de Baby M. aux Etats-Unis

La mère porteuse doit exécuter son contrat

WASHINGTON Correspondance Après trois mois d'un procès en Jersey, le juge Sorkow, du New-Jersey, a décidé que la garde définitive de l'enfant ne de la mère porteuse Mary Whitehead devait être donnée à son père biologique, William Stern.

négociés par une officine, elle s'était enfuie en Floride avec l'enfant.

Marty, « de laisser un homme avoir une femme pour partager sa vie et pour supporter la peine de la grossesse ».

Les dirigeants du groupe qui négociait à prix d'or les contrats pour les mères porteuses, déclarent satisfaits. La décision donne aux couples infertiles une plus grande confiance.

M. Stern a déclaré que l'épouse avait été épuisée pour Mary, ajoutant : « Malgré les souffrances que j'ai endurées, je suis fier d'être père ».

HENRI PIERRE.

(1) voir l'article « Baby M. » Le Monde de la médecine du 1^{er} février 1987.

Les redevances de la morale

A U-DELA d'un règlement commercial, enfin en vue après trois ans d'une coûteuse procédure, on peut espérer que l'accord signé à Washington (1) mettra fin à une querelle scientifique qui a empoisonné l'atmosphère des laboratoires de recherche mondiale depuis l'apparition, en 1981, de la maladie, nouvelle à l'époque, qu'était le SIDA.

Courant sans précédent, « le pire que l'on puisse relever dans toute l'histoire de la science », « qui est une ombre sinistre sur un principe essentiel de la recherche : la coopération internationale ».

Les équipes qui se sont déclinées, celle du Pr Montagnier à Paris et celle du professeur Gallo à Washington, avaient collaboré étroitement, s'échangeant chercheurs et matériels, jusqu'au moment où les pasteurs, qui avaient apporté en septembre 1983 à Washington un échantillon du virus LAV, qu'ils tenaient pour l'agent du SIDA, publièrent dans une revue scientifique une courte lettre précisant que « ce virus ne pouvait être utilisé à des fins commerciales ».

Démarche tout à fait inhabituelle, choquante selon Robert Gallo, et qui fut démentie dès l'été 1983, la conférence ne réunit plus entre des équipes dont l'une, l'Institut Pasteur, avait identifié l'agent du SIDA et l'autre, à Washington, déjà célèbre dans le monde entier pour ses travaux sur les rétrovirus, avait eu la première idée que l'un de ses virus devait être responsable de la terrible maladie.

Le ministre de la santé américain accorda à Robert Gallo et à son équipe tout le crédit de « la victoire sur le SIDA ». Cédit sanctionné par une série de brevets et, pour l'Institut national de la santé américain, des dizaines de millions de dollars montant des redevances versées par les

firmes fabriquant les médicaments aujourd'hui, et, sans doute, le vaccin demain.

Les uns (les Français) appellent leur virus « LAV », les autres « HTLV III ». Et il fallut un comité international de laboratoires de virus pour décider, en mai 1986, qu'il se retiendrait l'acronyme HIV... Les procédures d'une procédure judiciaire et le droit qu'eurent les avocats américains d'informer au cœur même du laboratoire de Robert Gallo conduisirent en avril 1986 à la publication, dans la revue Science, d'un rectificatif pour le moins embarrassant dans lequel Gallo reconnaissait que l'une de ses publications précédentes, contenait une photographie au microscope électronique du virus... pasteur, alors qu'il avait toujours affirmé qu'il n'avait pu le cultiver commercialement.

Comme le dit une dizaine de journaux, le titre de prix Nobel, dans un communiqué qui vient de publier la revue Nature, « ce travail doit être célébré et séparé de la bataille légale opposant leurs instituts respectifs ».

Pour qu'il soit réellement célébré, il convient à présent que renouent une confiance et un esprit de coopération, que le cours des dollars et à la gloire et à la gravement de, et sans lesquels le génie scientifique et le don de la science ne seraient plus que la caricature désolée de leur passé.

Menace de grève des internes de médecine générale. Les internes de médecine générale, regroupés en comité inter-CHU parisiens, menacent d'entreprendre une grève des cours et des stages, le 3 avril, pour protester contre la transformation de leur titre d'internes en « résidents ». M. Jacques Chirac avait en effet annoncé récemment (le Monde du 10 mars) un nouveau projet de réforme du troisième cycle des études médicales, supprimant l'internat pour tous - qui permettait à tous les étudiants d'exercer des fonctions d'internes pendant au moins deux ans - et donc l'internat de médecine générale. Le rétablissement de l'ancien concours d'internes devrait permettre aux seuls étudiants choisissant une spécialité de devenir « internes », ceux choisissant la médecine générale devenant « résidents ».

REPÈRES

Chasse La France pêcheresse. La France va-t-elle comparer le 8 avril prochain la cour de Luxembourg pour non-application de la directive européenne sur les oiseaux ? Cette directive de chasse comme le tir des tourterelles au printemps, toujours pratiqué en Girande malgré une répression accrue. C'est ainsi que quatorze chasseurs du Midi en 1986 viennent d'être condamnés chacun à 200 F d'amende, 1 000 F de dommages-intérêts aux parties civiles (deux associations de protection de la nature) et un mois de suspension du permis avec avertissement.

Nucléaire Lait radioactif décontaminé. Le gouvernement a décidé, mercredi 1^{er} avril, de confier à des entreprises privées la décontamination des 5 000 tonnes de lait en poudre irradié que des laitières peu scrupuleuses avaient tenté de vendre à des pays du tiers-monde. Selon un porte-parole du ministère de l'environnement, la poudre de lait va être rendue liquide pour être débarrassée des quantités de césium radioactif qu'elle contient grâce à des résines échangeuses d'ions. Le lait épuré sera ensuite utilisé pour nourrir les animaux. L'opération devrait coûter quelque 12 millions de francs. Ce lait, qui avait été contaminé à la suite des retombées de radioéléments émis par l'explosion de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl, avait été intercepté en février par les pouvoirs publics ouest-allemands, juste avant qu'il ne soit exporté vers l'Egypte. Il était stocké depuis en Basse-Saxe et en Bavière, sur des terrains de l'armée ouest-allemande.

Les endormis de Peach Bottom. Le centrale de Peach Bottom (Pennsylvanie), où sont installés deux réacteurs de 1 100 mégawatts chacun, a été fermée, mardi 31 mars, sur ordre de la Commission de surveillance américaine des installations nucléaires (NRC). Cette décision fait suite à une enquête de cinq mois au cours de laquelle les inspecteurs de la NRC ont constaté à plusieurs reprises que les équipes de quart de la centrale dormaient ou ne prenaient pas attention à leur tâche entre 23 heures et 7 heures du matin. La compagnie qui exploite les deux tranches nucléaires de Peach Bottom, la Philadelphia Electric, a d'ailleurs été avertie qu'elle ne serait pas autorisée à remettre en route ses installations tant que ces « très sérieux problèmes ne seraient pas corrigés ». Aucun commentaire n'a été fait par l'employeur, mais il y a fort à parier que ce coup de semonce sera entendu des autres propriétaires de centrales dans la mesure où chacun sait que le pire - les accidents les plus graves - ont montré - ne vient pas tant du matériel que des erreurs involontaires commises par les hommes. A fortiori quand ils ne sont guère vigilants.

Invité au congrès annuel de l'Union des fédérations départementales des chasseurs, mercredi 25 mars, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a fermement rappelé que la directive s'imposait à la France et qu'elle devait être transcrite dans les textes réglementaires, qu'elle soit par la suite des dérogations selon des modalités à définir. Les amateurs de chasse dite « traditionnelle », qu'on ne trouve pratiquement plus qu'en France et en Italie, vont devoir se plier aux règles communes.

Le ministre de la santé américain accorda à Robert Gallo et à son équipe tout le crédit de « la victoire sur le SIDA ». Cédit sanctionné par une série de brevets et, pour l'Institut national de la santé américain, des dizaines de millions de dollars montant des redevances versées par les

Foire d'empoigne

NANCY de notre correspondant

Parce que trois d'entre eux avaient envoyé leur demande hors délai et qu'ils ne pouvaient pas ainsi prendre part à la grande foire attractive de printemps de Nancy, une centaine de forains ont tenté d'entrer par la force le lundi 30 mars, le place Stanislas. Le blocage avec leurs semi-remorques afin de faire fléchir la municipalité. Celle-ci, qui ne dispose que de cent cinquante places pour une demande moyenne de cinq cents ne voulait pas faire de cas particuliers pour les retardataires, même s'il s'agissait d'habituels. Après plusieurs heures de négociations entre une délégation syndicale nationale de forains et un groupe de conseillers municipaux, la manifestation a tourné vers 20 h 30 à l'émoussé.

Place Stanislas dépeuplée, jets de pierres, voitures en feu, gâches, charge des forces de l'ordre avec jets de gaz lacrymogènes, se sont soldés par trois blessés dont deux policiers. Il a fallu toute la force de persuasion et d'épuisement du préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Désiré Carli, pour que les affrontements très violents cessent en fin de soirée. Les trois retardataires ont finalement eu la permission de s'installer. Mais pour les forains, le cas de Nancy n'est que l'illustration des difficultés sans cesse croissantes que rencontre la profession face aux municipalités des grandes villes, comme ce fut le cas à Montpellier, Paris ou Narbonne dernièrement.

J.-L. B.

Le procès des huiles frelatées à Madrid

MADRID de notre correspondant

La tension aux alentours du tribunal qui avait marqué l'ouverture du procès des huiles toxiques en Espagne s'est transposée, le deuxième jour de la procédure (le Monde du 1^{er} avril). Un affrontement verbal a opposé, le mardi 31 mars, les avocats de la défense, qui conseillent désormais à leurs clients le silence, à ceux de la partie civile, qui accusent les premiers d'obstruction systématique.

La journée s'ouvrait avec l'interrogatoire d'un accusé de premier plan: Fernando Bengochea, qui dirige Juan Miguel, interrogé la veille, l'entrepreneur Rapsa de Saint-Sébastien. C'est cette dernière qui avait importé de France l'huile industrielle incriminée, avant de la redistribuer en Espagne, notamment à l'entrepreneur Raicela de Madrid, qui devait la vendre au public après un raffinage sommaire.

D'emblée, l'accusé déclare, sur les conseils de son avocat qu'il ne répondra pas aux questions. Il aurait pourtant bien des choses à dire, car c'est lui qui contrôle la commercialisation des produits de son entreprise. Mais les questions de l'accusation resteront sans réponse. Est-il normal que Rapsa ait abandonné tous ses clients pour vendre tout à coup d'énormes quantités d'huile industrielle à Raicela, une compagnie qui ne s'occupe pourtant que d'huile de moteur ? Pourquoi, sur les documents d'importation de l'huile signés par l'accusé, la mention du destinataire final, légalement exigée, a-t-elle été systématiquement remplacée par Bengochea ou le dire pas.

Qui ment ? Les responsables de Rapsa ou ceux de Raicela ? Ou les deux, comme le pense le procureur, pour qui tous ont agi de concert ? Il est encore trop tôt pour le dire au deuxième jour d'un procès qui pourrait durer plusieurs mois.

THERRY MALINAK.

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE : Les Français sur la voie olympique. Les hockeyeurs français ont franchi, mardi 31 mars, un premier pas sur la voie des Jeux olympiques d'hiver de Calgary. En triomphant des Pays-Bas (5-3), lors de la sixième journée des championnats du monde de hockey sur glace (groupe B), qui ont eu lieu à Caracal, dans les Alpes italiennes, les joueurs tricolores se sont hissés à la deuxième place du classement provisoire.

Le Monde sur minitel. TéléMarket. achetez chez vous, hors de la coiffe. 36.15 TAPEZ LEMONDE

Vertical text on the left margin, including 'ons de la SEPT', 'disant culturel', and other fragments.

Le Monde EDUCATION

Réduire l'hécatombe du premier cycle

APRÈS la précipitation, comme il voulait les loi Faure et Savary, (mais avec quel coût et quelle efficacité) ? Ces questions ne pourront être résolues longtemps, mais que sont les responsables politiques, à gauche et à droite, semblent s'accorder sur la nécessité d'arrêter le rythme des étudiants, - voire de les débrancher comme le préconisent certains. Peut-on sérieusement envisager davantage de jeunes dans un système qui semble être à un point mort ?

Pour pouvoir réfléchir sérieusement à cette question complexe, il faudrait disposer de données précises sur les motivations des étudiants qui s'opèrent cette diminution sauvage. L'occasion devrait être donnée par le colloque sur « l'enseignement supérieur et la seconde » qu'organise, le 22 et 23 mai, l'université Dauphine, avec le concours du Monde et du Monde de l'Enseignement. Elle réunira à ce effet des préparés par

une série d'enquêtes sociologiques, psychologiques et épistémologiques, qui donnent des indications précieuses sur l'articulation entre l'enseignement secondaire et le supérieur.

Ce travail est centré sur les études scientifiques, qui sont caractérisées par leur particularité et les difficultés de l'enseignement français : enseignements des grandes matières - mathématiques - IUT ; rôle des mathématiques dans l'orientation et la suprématie de la section C ; insuffisance du nombre des diplômés par rapport aux besoins. Comment une discipline peut-elle à la fois avoir une telle importance et tolérer un

tel échec ? Voici les éléments de réflexion qu'apportent ces travaux préparatoires.

Pourquoi y a-t-il tant d'échecs dans l'enseignement supérieur ? Un colloque à l'université Dauphine va tenter de répondre à cette question et, si possible, de proposer des remèdes.

Les études scientifiques ne sont accessibles qu'aux bacheliers C avec mention.

Les résultats de l'enquête effectuée à Grenoble par l'équipe de M. Paul Jaurès ont montré que seuls les titulaires d'un bac C avec mention ont de bonnes chances d'obtenir un DEUG A (sciences) et structures de la matière) : 80 % d'entre eux y parviennent. Ce pourcentage tombe à 50 % pour les bacs C sans mention ; à 38 % pour les bacs D avec mention ; à 18 % pour les bacs E ; à 14 % pour les bacs D sans mention ; et... à 1 % pour les bacs F.

Or, 20 % des étudiants qui se sont inscrits en DEUG A sont des bacheliers D sans mention, 10 % des bacheliers F, et autant des bacheliers E. Ces chiffres montrent donc que 40 % des inscrits n'ont au départ aucune chance sur cinq de réussir (et même aucune pour les bacs F) ; et que le bac C n'est pas, à lui seul, une garantie de réussite dans des études qui sont pourtant son prolongement logique.

Les étudiants des universités sont peu satisfaits de leurs conditions de travail.

L'enquête menée par M. Bertrand Girod de l'AIN auprès de 387 étudiants en sciences de première année montre que plus du tiers des étudiants préparant un DEUG, ne sont pas satisfaits de leurs études. Ce sentiment négatif porte aussi bien sur les conditions matérielles ou psychologiques (environnement, locaux, ambiance) que sur le travail proprement dit (rythme, contenu et organisation des études, enseignements). Les étudiants affirment avoir peu de temps à consacrer à leur niveau et peu de contacts avec leurs enseignants.

Les étudiants d'université sont peu de travail personnel.

Les enseignements obligatoires ont sensiblement augmenté, depuis une dizaine d'années, dans

les universités, passant de 18 heures par semaine en moyenne, en 1977, à 25 heures en 1982. Mais cette augmentation ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du travail personnel, qui n'exède pas 10 heures par semaine en moyenne. La moitié des étudiants de DEUG A (et 40 % de ceux de DEUG B) déclarent qu'ils travaillent moins qu'en terminale.

Les études universitaires ne sont pas adaptées au niveau des étudiants.

Les résultats sur les capacités cognitives des étudiants montrent que nombre d'entre eux « ne sont pas aptes à recevoir avec fruit un enseignement universitaire qui est caractérisé par une forte teneur en l'abstrait et en la formalisme ». Plus du tiers des étudiants jugent que les études sont trop théoriques et pas assez spécialisées.

La majorité estime qu'elle ne leur permettent pas d'acquiescer les méthodes de travail qui leur seraient à s'organiser, à mieux gérer leur temps, à améliorer les structures logiques de leur esprit, à classer leurs idées et à leur donner le sens de la synthèse.

Des étudiants démotivés

Ainsi ces enquêtes montrent que les études du premier cycle scientifique sont faibles pour une majorité d'étudiants ; les meilleurs bacheliers C. Elles ne donnent pas aux autres une chance raisonnable de réussir en raison de leur contenu, trop théorique et formel, et de l'absence de formation méthodologique. Cette situation entraîne une démotivation des étudiants, qui estiment ne pas avoir les moyens intellectuels suffisants, et ne consacrent pas au travail personnel le temps nécessaire.

Cette démotivation est encouragée par le sentiment que le diplôme universitaire a peu de

valeur et ne mérite donc pas que l'on y consacre des efforts démesurés.

Une distinction est toutefois sensible entre les étudiants des DEUG A (sciences de la matière) et ceux des DEUG B (sciences de la vie). Les premiers, qui sont mieux préparés à l'université, faute de pouvoir entrer dans une classe préparatoire, sont les plus motivés.

Les seconds, parmi lesquels on compte une majorité de filles et de bacs D, ont une motivation plus positive et sont attirés par les disciplines enseignées (notamment la biologie) et par la recherche. Ils ont peu d'illusions sur leurs débouchés professionnels, mais compensent ce pessimisme par l'intérêt qu'ils portent à leurs études et le bénéfice qu'ils attendent de leur épanouissement personnel. Ils se plaignent moins que les autres du caractère trop général et insuffisamment spécialisé de l'enseignement qui leur est donné.

Ces enquêtes posent le problème de fond de la cohérence entre l'enseignement secondaire et le supérieur. Le baccalauréat, qui demeure officiellement le premier grade de l'enseignement supérieur, ne constitue pas une fin en soi - y compris le bac technologique, qui avait pourtant cette vocation à l'origine.

Il existe donc une continuité naturelle entre le secondaire et le supérieur, la quasi-totalité des bacheliers désirant poursuivre leurs études. Cette tendance ne peut qu'être encouragée par la crise économique et le chômage.

(1) Ces chiffres ne signifient pas que tous les « recalés » sortent de l'Université sans diplôme. Les études du CERBQ (Centre d'études et de recherches sur l'emploi et la qualification) montrent en effet qu'une partie des étudiants qui échouent se réorientent vers d'autres études. Le taux d'échec définitif est de l'ordre de 20 % à 30 %.

Les autres filières

L'ENQUÊTE menée par Bertrand Girod de l'AIN porte non seulement sur les étudiants d'université, mais aussi sur ceux d'IUT (départements de mécanique et informatique), des études préparatoires (math sup et math sup biologie) et des techniciens supérieurs (assistants ingénieurs et informaticiens). Elle vise donc à comparer les différentes filières qui s'offrent aux bacheliers.

IUT : les plus satisfaits

L'IUT est une voie particulièrement recherchée, puisque la quasi-totalité des candidats ont déposés un dossier de candidature dans au moins trois établissements. Plus du quart des étudiants avaient fait une année d'études supérieures dans une université ou un prépa. En génie mécanique, le recrutement se répartit de façon à peu près égale entre les différents bacs (C, D, E, F, H). En revanche, en informatique, la moitié ont le bac E et très peu des bacs technologiques.

Le taux de réussite des étudiants est élevé, mais leur pourcentage de réussite pour l'organisation de l'enseignement, le contenu des études et les relations avec les enseignants. Ils sont confiants dans la réussite de leurs études et la perspective de trouver un emploi. Une majorité d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études après le DUT dans une école ou un deuxième cycle universitaire. La moitié sont issus de classes sociales supérieures.

Prépas : un certain malaise.

Très fortement recherchés par des études auxquelles ils se préparent depuis longtemps et assurés de trouver un emploi, les élèves des classes préparatoires ressentent malgré tout un certain malaise. Ils sont frappés par la difficulté des études, qui les conduit à sous-estimer leurs capacités. Ils sont peu satisfaits de l'enseignement, mais beaucoup jugent trop théorique. Conscients de leur niveau personnel, et ayant

des horaires de cours très chargés, ils regrettent de n'avoir pas assez de temps à consacrer au sport et aux amis. C'est la filière où l'origine sociale des étudiants est la plus élevée.

STS : trop scolaires

Issus majoritairement des classes sociales moyennes ou inférieures, les élèves de STS envisagent, pour le plupart, de faire des études courtes. Leurs préoccupations sont essentiellement liées à l'emploi. Astreints à un grand nombre d'heures de cours, ils souffrent du caractère très scolaire de leur formation et du manque de temps libre pour le sport, les amis ou l'exercice d'un travail rémunéré.

Ils sont globalement satisfaits de leurs études, près de la moitié d'entre eux souhaiteraient qu'elles soient plus spécialisées. Plus du tiers ont un bac technologique et plus de la moitié un bac D. On compte de 10 % à 20 % de redoublants en première année, ce qui semble montrer que la sélection ne fonctionne pas de façon satisfaisante.

L'ANGLAIS... UN PROBLÈME ?
Pour moins de 250 F vous pouvez apprendre l'anglais ou vous perfectionner avec **LES COURS DE LA BBC**
Deux années et un livre avec explications en français
Documentation gratuite : ÉDITIONS BBC OMNIVOX (M) 8, rue de Bercy, 75008 Paris Tél. (1) 43-58-90-06

COURS DE VACANCES ALLEMAND
A Göttingen ; l'allemand le plus pur.
Intensif : 6 heures de cours par jour en très petits groupes ; pour les adultes (à partir de seize ans).
Avec des informations socio-culturelles.
Vivez assurés dans un milieu dynamique et informel en ville en famille d'accueil ou à l'hôtel.
DM 2.15 (environ 700 F) par semaine.
SPRACHZENTRUM RINE WELT G.L. Postfach 3389 D-3400 Göttingen R.F.A.

Apprenez l'ITALIEN en vacances en Toscane
Séjours linguistiques à Florence et à la mer
Cours le matin ;
Leçons d'information socio-culturelle l'après-midi ;
Visites guidées.
Hébergement en famille d'accueil ou à l'hôtel.
Inscriptions et renseignements : CENTRE ROMA 27, rue Pandozzini 50122 FLORENCE Tél. : 1939 (hors service) Roma, Novelles FRONTIERES 167, bd de Montparnasse 75014 PARIS. Tél. : 43-22-98-23

An AMERICAN UNIVERSITY in PARIS
DOYEN ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE HARTFORD DETACHÉS A PARIS
MBA Diplôme de Master in Business Administration
L'Université de Hartford offre, à Paris, l'expérience unique de préparer un MBA 100 % Américain, dans un environnement international (participation de plus de 20 nationalités pour la promotion 86-87).
Un programme intensif de 11 mois dispensé à plein temps par le Doyen et les Professeurs de l'Université de Hartford.
Septembre-Mai à Paris, Juin-Août sur le Campus de l'Université de Hartford fondée en 1863 (100 ha, 350 professeurs et 6.300 étudiants) situés entre New York et Boston.
Formation informatique sur IBM PC, adaptée à la gestion des entreprises.
Admission :
- Étudiants diplômés des Grandes Ecoles ou du 1^{er} cycle universitaire.
- Professionnels désireux d'acquiescer une maîtrise de la gestion au plus haut niveau, d'agrandir leurs connaissances "managériales".
- Crédit Spécial Étudiant.
Documentation sur simple demande
UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL
21, rue Van Lee - 75016 Paris
Tél. 42.58.97.79
Télex EVL 625 890 F

Les enseignements obligatoires ont sensiblement augmenté, depuis une dizaine d'années, dans

PUBLICATION JUDICIAIRE

Présidente chambre de la Cour d'appel de Paris.
Arrêt du 3 juillet 1985.
Entre :
M. Jacques PALENTE, M. François SEGEL, la société VSD, associés de M. Blass, associé, et
SM. REZA II PAHLAVI, associé de M. Henri ADEL.
Cet arrêt confirme le jugement rendu le 1^{er} février 1984 par le tribunal de grande instance de Paris.

En ce qu'il a retenu le caractère dilatoire des impayés contestés dans l'article paru dans l'hebdomadaire VSD du 1^{er} au 7 septembre 1983 sous le titre : « Révélation sur la fête de Gollé » et en ce qu'il a condamné le solidaire François Segel, Philippe Bernat dit Jacques Palente et la société VSD à payer à Reza II Pahlavi des dommages et intérêts, ainsi qu'une somme de 5000 F en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Parte le montant des dommages et intérêts à 25000 F, condamnée en conséquence le solidaire M. François Segel, Philippe Bernat dit Jacques Palente et la société VSD à payer à Reza II Pahlavi cette somme de 25000 F.
Les condamnations en solidaire à payer à Reza Pahlavi une somme supplémentaire de 3000 F sur le fondement de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.
Ordonne l'insertion de ce jugement de présent arrêt dans trois journaux au choix de Reza II Pahlavi sans que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 8000 F.
Condamne le solidaire M. François Segel, Philippe Bernat dit Jacques Palente et la société VSD aux dépens de première instance et d'appel.

Challenge
L'avenir des jeunes s'inscrit en anglais.
L'apprendre, le pratiquer, le vivre en Grande-Bretagne, aux États-Unis.
GRANDE-BRETAGNE 3 SEMAINES
Cours intensif de 9 heures par jour
4 hébergements (catering compris)
U.S.A. 14-19 ans
Dépense familiale
Séjour exceptionnel
34-36 South Street - Lansing West - Sussex (Angleterre)
Tél. de France : composer le 19-44-303-787-878 - à Paris

COLLOQUE
Université de PARIS-DAUPHINE
22 et 23 mai 1987
Avec le soutien du ministère de l'éducation nationale et le concours du Monde et du Monde de l'éducation
ORIENTATIONS ET ÉCHECS
dans l'enseignement supérieur et le secondaire
Douze équipes universitaires vous proposent de discuter les résultats des recherches menées par le ministère de l'éducation nationale sur le thème : « Les transitions dans le système éducatif ».
Nombre de participants limité
Date limite des inscriptions : 30 avril 1987
Frais d'inscription : 500 francs (comprenant les deux déjeuners, les rafraîchissements ainsi que les documents, douze résumés des rapports de recherche)
Après le 30-4-1987 et sur place : 700 francs (dans la mesure des places disponibles).
Coupon à remplir et à renvoyer à : CRSU-Sciences Colloque « Orientations », Université de Paris-Dauphine, place de Lattre-de-Tassigny, 75775, Paris cedex 18
NOM : Prénoms :
Adresse : Téléphone :
Organisation :
Adresse :
Fonction :
Lieu d'exercice :
cette d'inscrire au Colloque « Transitions » et de régler la somme de 500 F.
CJ-joint un chèque : bancaire / CCP (cocher SVP)
à l'ordre de : M^{me} l'agent comptable de l'Université de Paris-Dauphine (Association et Colloque Transitions)
Signature :



Handwritten text in Arabic script at the bottom right of the page.

Société

A la cour d'assises de l'Essonne Les complices de l'évasion de Bruno Sulak condamnés à huit et sept ans de réclusion

Evry, mardi 31 mars, devant la cour d'assises de l'Essonne, le personnel pénitentiaire de Fleury-Mérogis a été jugé pour avoir aidé Bruno Sulak à l'évasion de la prison pendant la nuit du 17 au 18 mars 1983.

Au fil de la matinée, l'administration pénitentiaire, sur la sellette, a défendu à la barre témoignages qui ont travaillé avec les deux jeunes hommes. « Rien à signaler », jusqu'à cette nuit fatale... « Comment vous réagit-il apprenant ce que Sulak et Metzge avaient fait ? », demande le président Hanter et l'administrateur principal, M. Philipponneau, indique s'être « senti trahi ». M. Dominique Feot, directeur du centre pénitentiaire, garde une opinion des deux fonctionnaires. Il explique que quotidiennement par l'administration pénitentiaire, les gardiens, il en révèle aussi les risques.

Après le réquisitoire de M^{me} Eva Joly - elle a été en prison pour Thierry Sauter et son frère Marc Metzge - M^{me} Jean-Pierre Mignard, juge président, indique que M. Metzge, refuse le statut de « complice » que pourrait prendre l'éventuel châtimement. L'acte jugé ce jour est trop rare « pour justifier une

lourde condamnation de dissuasion ». Marc Metzge « n'a déclaré la guerre à personne », portait en lui le feu de la liberté. Sulak lui-même, dans une relation entre les deux hommes, il y avait de la pureté : « M. Metzge souffrait. Il ne voulait pas vivre avec la mort de Thierry ». M^{me} Mignard évoque enfin la vie difficile, le statut de personnel pénitentiaire, qui assume seul la responsabilité des contacts avec les détenus.

Ensuite, M^{me} Myriam Aubrie défend Thierry Sauter, « toujours à l'écoute des autres, caché derrière sa pudeur et qui n'en peut plus ». Le directeur de la jeune maison de détention, M^{me} François Binet, indique que dans l'affaire il a été impliqué dans une tentative d'évasion aux prisons de Fleury-Mérogis. Il y a une dizaine d'années, un gardien de Fleury-Mérogis ne fut condamné par le tribunal d'Evry qu'à cinq ans de prison pour avoir introduit des aliments et des vêtements dans la prison.

Après trois heures de délibération, la cour a rendu son arrêt : huit ans de réclusion pour Thierry Sauter et sept pour Marc Metzge, la cour ayant retenu des circonstances atténuantes.

DANIELLE ROUARD.

A la cour d'appel de Toulouse M. Bernard Antony débouté de sa plainte en diffamation contre M. Gérard Bapt

TOULOUSE
notre correspondant

M. Bernard Antony, alias Romain Marie, député européen du Front national et conseiller régional de Midi-Pyrénées, a été débouté, le mardi 30 mars, par la cour d'appel de Toulouse, de sa plainte en diffamation contre M. Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne.

M. Antony, défendu par M^{me} Saivaire, avait porté plainte, le 13 juin 1986, contre M. Gérard Bapt, qui avait déclaré, dans la nuit du 16 au 17 mars de la même année, sur les ondes de la FR3 Toulouse : « Ce député [Romain Marie] a tenu dans un propos calomnieux et dénigrant dans une célèbre réunion à la Mutualité... »

Le tribunal d'instance de Toulouse avait, le 11 décembre 1986, débouté une première fois la demande, considérant que les propos de M. Gérard Bapt, représenté par M^{me} Redon et Cantier, étaient justifiés dans un débat « à caractère politique, les termes employés marquant la précision ». La cour d'appel a donc confirmé le premier jugement, condamnant M. Bernard Antony à verser 3 000 F à M. Bapt.

Dans ses attendus, la cour indique que le 16 mars 1983, dans les colonnes du Monde, M. Antony avait déclaré, se bornant à faire, « une longue mise au point ». « On doit donc tenir pour acquis que M. Planel a rapporté avec une exactitude satisfaisante les paroles entendues de la bouche de M. Antony dans la salle de la Mutualité... »

Le premier président de la cour, M. Jean Nayral de Puybasque. Ce dernier souligne enfin que M. Bapt n'avait fait que répliquer à une accusation « beaucoup plus offensive » de M. Antony.

Au cours du débat télévisé du 16 mars, ce dernier avait allégué que M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, avait commandité l'assassinat d'un de ses collègues militants, un collègue d'affiches, mal dans les Yvelines.

GÉRARD VALLÉS.

Avant la réouverture du Ruhl Deux restaurants de Nice visés par des attentats

Deux restaurants du quartier du port de Nice appartenant à des actionnaires de la Société nicoise des bains de mer (SNBM), société gérante du casino Ruhl qui doit rouvrir ses portes vendredi 4 avril, ont été les cibles d'attentats à l'explosif pendant la nuit du mardi 31 mars au mercredi 1^{er} avril. Les deux établissements visés sont « L'Esquinade », appartenant à M. Marcel Béraud, et « Chez Pippou », propriété de la fille de M. Max Gilly. Les explosions, qui ont très fortement endommagé les deux établissements ainsi que des magasins voisins, ont été provoquées par des cognacs de fabrication artisanale.

Plusieurs attentats ont été commis sur la Côte d'Azur depuis que l'autorisation a été donnée par le ministre de l'intérieur à la SNBM, le 25 décembre dernier, de rouvrir le casino Ruhl. Le casin de Menton a ainsi fait l'objet d'un attentat au début de l'année, puis un débit de boissons de Nice appartenant à M. Gilly et, jeudi dernier, le Casino-Club, une petite salle de jeux du centre de Nice, dont M. Jean-Dominique Fratoni était propriétaire.

M. Fratoni : « Il n'y a aucune magouille »

De son côté, M. Fratoni, président-directeur général du casino Ruhl, en fait après sa condamnation à trois ans de prison, « n'a jamais remarqué le geste de Jacques Chirac de l'avoir compris, car je suis sûr qu'il dit, ce n'est son gouvernement qui a finalement fait passer les lois qui vont permettre aux casinos leur deuxième jeunesse ». M. Fratoni déclare : « Je n'ai absolument rien à regretter. Je me suis toujours comporté comme un homme loyal, honnête et sincère ».

« Je suis détaché de beaucoup de choses et je n'ai pas l'intention de prendre de revanche », a-t-il ajouté, évoquant l'affaire d'un autre casino nicois, le Casino de la Méditerranée : « La réalité est maintenant que c'est M^{me} Leroux qui a entraîné la faillite de ce casino et elle va d'ailleurs être jugée le 13 mai par le tribunal correctionnel de Nice ». M. Fratoni s'est également félicité de ce que « le jeu était un phénomène humain et mondial. Il se développe de plus en plus ».

« Nous devons remarquer le geste de Jacques Chirac de l'avoir compris, car je suis sûr qu'il dit, ce n'est son gouvernement qui a finalement fait passer les lois qui vont permettre aux casinos leur deuxième jeunesse ». M. Fratoni déclare : « Je n'ai absolument rien à regretter. Je me suis toujours comporté comme un homme loyal, honnête et sincère ».

A Précy-le-Sec (Yonne) Une prison privée dans le fief de M. Paul-André Sadon ?

Six cents millions réclameraient aujourd'hui l'implantation d'une prison privée sur le territoire de la commune de Précy-le-Sec (Yonne), dans un lieu réputé pour ses paysages de haute vallée de la justice. M. Paul-André Sadon, directeur de cabinet du parti socialiste, est le conseiller municipal chargé de la politique.

Celui-ci se défend d'être l'initiateur de l'opération. Celle-ci est le fruit de son mandat d'un canton voisin. L'idée de proposer 10 hectares de bonne terre agricole au ministère de la Justice a germé dans l'esprit du maire de Précy, M. Guy Rameau, inquiet de voir sa commune (182 habitants) vieillir et se déspeupler. Cédé par l'Agence France Presse, les défendeurs du projet font valoir qu'une trentaine de familles de surveillants pourraient être installées à Précy et donner au village un nouveau dynamisme.

En revanche, un député, critique son projet, a recueilli la signature de 100 de ses habitants inquiets, en particulier, des propriétaires de résidences secondaires qui ont choisi cette partie de l'Yonne pour leur lieu de villégiature.

B.L.G.

Trois médecins et deux pharmaciens inculpés d'escroquerie Trafic de pilules amaigrissantes

NICE
notre correspondant régional

Trois médecins et deux pharmaciens, qui avaient conclu une entente pour vendre des pilules amaigrissantes trafiquées, viennent d'être inculpés d'escroquerie et d'abus de confiance.

Le conseil de l'ordre des pharmaciens et celui des médecins s'étaient réunis à ce sujet. Les époux Achille jugèrent plus prudent de vendre leur produit (7 millions de francs), en mai 1986, à l'un de leurs confrères, M. Claude Weiller. Celui-ci fut sollicité par les médecins, mais refusa d'entrer dans la combine et, estimant grand nombre plaintes deux mois plus tard.

Les cinq protagonistes de l'affaire ont été inculpés en liberté contre le versement de six millions de francs (820 000 F pour les médecins et 500 000 F pour les pharmaciens). En confondant fraude et escroquerie, ils auraient causé un préjudice de plus de 3 millions de francs à la Sécurité sociale, qui a également déposé plainte. La chambre syndicale des pharmaciens des Alpes-Maritimes a décidé, par sa part, de se constituer partie civile.

GUY PORTE.

Au tribunal de Paris Condamnations pour diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen

Par deux jugements rendus mardi 31 mars, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen, MM. Jean-Pierre Elkabbach, Claude Perdriel et Serge Raffy, ainsi que le docteur Jean-Maurice Demarquet.

Le premier jugement condamne M. Elkabbach à 2 000 francs d'amende et le docteur Demarquet à 5 000 francs d'amende. Tous deux devront également verser respectivement 3 000 et 5 000 francs d'amende à M. Le Pen. Le jugement contre M. Jean-Louis Calderon, qui était également poursuivi, M. Le Pen estimant que tous trois avaient porté atteinte à son honneur et à sa réputation, sera rendu par le docteur Demarquet, diffusé le 16 avril 1987 sur Europe 1 et où il était question de l'héritage d'Hubert Lambert.

Le second jugement, qui relaxe le docteur Demarquet, condamne MM. Claude Perdriel et Serge Raffy, journaliste et journaliste du Nouvel Observateur, à 10 000 francs d'amende chacun et à verser 5 000 francs de dommages-intérêts à M. Le Pen. Le Nouvel Observateur avait publié, le 18 octobre 1985, un article intitulé « Les réactions de la gauche Demarquet, la chute de la maison Le Pen ».

« L'Agent noir » au bâcher Des précisions de M^{me} Lachkar

À la suite de la publication dans le Monde du 20 mars d'un article intitulé « L'Agent noir au bâcher », M^{me} Isidore Lachkar, huissier-audencier au tribunal de grande instance de Paris, nous a adressé les précisions suivantes :

« Par ordonnance de référé du président du tribunal de grande instance de Paris, j'ai été désignée avec, pour mission, de surveiller les opérations d'occultation ou de suppression - par tous moyens appropriés - des pages 211 à 310 de l'ouvrage de Laurent Gally intitulé L'Agent noir au bâcher publié aux éditions Robert Laffont. À cette fin, j'ai été chargée de conférer, provisoirement, territorialement compétente, d'accomplir la mission prescrite par l'ordonnance. À cet effet, 60 000 francs étaient affectés à cette opération ».

« C'est hors de ma compétence et par le ministère d'un huissier de Pithiviers, il m'a été adressé l'ordonnance de référé, qui 17 pages ont été incriminées. Cet huissier de Pithiviers s'est expliqué dans son constat sur les raisons de cette destruction. Tous les autres ouvrages ont fait l'objet de la suppression des pages ordonnées par la décision de référé. Il m'a été précisé que je n'ai jamais donné ou reçu d'ordre de quelconque de faire procéder à l'incrimination des livres dont s'agit ».

RELIGIONS Pour la première fois en Grande-Bretagne Deux pasteurs anglicans mariés deviennent prêtres catholiques

Deux anciens pasteurs de l'Église anglicane, mais qui ont été ordonnés prêtres de l'Église catholique, ont fait la première fois en Grande-Bretagne que les autorités locales ont admis dans le clergé de deux hommes mariés.

Le premier, M. David Mead-Briggs, soixante-seize ans, s'était converti au catholicisme il y a une trentaine d'années et vivait retiré de toute charge pastorale. Sa femme avait été catholique. Le deuxième, M. Peter Corwell, cinquante-deux ans, est une personnalité davantage connue dans l'Église anglicane, membre du synode général, lié à plusieurs évêques, y compris l'archevêque de Canterbury. Il avait été ordonné dans le clergé d'York.

Sa femme reste anglicane, mais a accepté la conversion récente de son mari et sa décision de devenir prêtre catholique. Ils ont deux enfants.

L'accord donné par le Vatican a été bien accueilli en Grande-Bretagne. Coprésident de la commission anglicano-catholique (ARCIC), Mgr Murphy O'Connor, évêque catholique de Brighton, a déclaré que ce geste de Rome était « un signe d'amitié ecuménique profonde ».

Des cas semblables d'ordination de prêtres mariés à la suite d'une conversion au catholicisme, se sont produits en Allemagne, aux États-Unis et en Australie. Au temps de Pie XII, des pasteurs allemands avaient pu être dispensés de célibat, tout en se voyant confier un ministère sacerdotal dans l'Église catholique.

Aux États-Unis, la Conférence épiscopale a pris, en 1984, la décision, approuvée par le Vatican, d'admettre des pasteurs épiscopaliens mariés, convertis, sans séparation de leurs épouses. Elle avait cependant précisé à l'époque qu'ils ne pourraient pas prendre de nouvelle épouse en cas de veuvage et ne pourraient jamais être nommés évêques.

La première ordination en Grande-Bretagne de deux anciens ministres anglicans mariés n'indique aucunement un changement à venir dans la discipline de l'Église catholique sur le célibat des prêtres.

Elle est à rapprocher de la division créée dans l'Église d'Angleterre par la perspective de l'admission de femmes dans le clergé anglican. De nombreux prêtres (et même des évêques) menacent de quitter la Communauté anglicane, si cette perspective se réalisait, comme convenu à l'échelle de 1990, par la dernière réunion du Synode général de l'Église d'Angleterre en février.

H. T.

**Ecosse, 1 semaine
Paris - chalet - 1460**



REPUBLIQUE TOURS

Prix par personne base :
4 personnes
Bateau vers HULL + voiture
responsable + 7 nuits en chalet.
28 mars au 10 avril : 2
15 mai - 12 septembre
31 octobre 87.

1, av. de la République
75011 Paris
Tél. : 43 25 39 30
Télex : 210 25 60

**Le centre culturel islamique fermé depuis trois ans
Au temps de l'« agit-prop » iranienne**

Le centre culturel islamique de la rue Jean-Bart à Paris a été un foyer de diffusion de la révolution iranienne. Fermé en septembre 1983 par les autorités, il avait été fréquenté par des centaines de personnes au début de la décennie, une sorte de Mecca locale.

Cheque jour, des centaines de jeunes gens, en majorité maghrébins mais également libanais, égyptiens, algériens, tunisiens, marocains, s'y réunissaient, curieux ou même d'acquiescer la bonne parole islamique révolutionnaire diffusée sous forme de conférences et de séminaires ou des « fêtes d'entraide » menées à bon escient par l'Arabie ou les Français.

« L'entreprise de purification »

Il n'y avait pas que des fidèles du prophète Mahomet pour s'engager. Des dizaines de Français chrétiens (dont des prêtres) ou athées viraient au Centre culturel islamique, certains, touchés par la grâce, prononçant la profession de foi musulmane, d'autres se contentant d'encourager les représentants de cette révolution d'Iran. Sans illusions sur la naïveté des uns ou les arrière-pensées mégalomanes des autres, les permanents du centre culturel, souvent intellectuels de haut vol, très sur le volet à Téhéran, accueilleraient avec intérêt ceux qui pouvaient être « à l'épanouissement du peuple musulman ». Leurs vités n'étaient cependant pas

toutes d'ordre informatif ou protocolaire. De jeunes Maghrébins étaient invités en Iran où ils se retrouvaient dans d'autres centres, de « formation » où cerveaux et muscles devaient se préparer à servir « l'entreprise de purification du monde lancé par l'imam Khomeiny ». L'information de la France n'était qu'une inévitable étape de ce vaste programme.

Les réunions de la rue Jean-Bart devaient rapidement se prolonger par des « grand-messes » à la cité universitaire du boulevard Jourdan. Là, les pelouses virent bientôt se succéder prêtres fervents, rassemblements politiques où l'on entendait des étudiants scander « Mort à la France ! » à cause de la présence armée que Paris maintenait encore à Beyrouth et, pour finir, des agents culturels de la République islamique faire le coup de poing contre les opposants au régime khomeiniste tentant d'apporter la contradiction.

La fermeture du centre de la rue Jean-Bart, alors plus beau fleuron de l'agit-prop iranienne dans l'Hexagone et même, peut-on dire, en Europe occidentale, tout à la fois désorganisa un réseau qui agissait presque complètement au grand jour, tablant sur la « mollesse » du gouvernement et, surtout, fit souffler un vent de crainte, voire de panique, en France, en Europe occidentale, tout à la fois désorganisa un réseau qui agissait presque complètement au grand jour, tablant sur la « mollesse » du gouvernement et, surtout, fit souffler un vent de crainte, voire de panique, en France, en Europe occidentale, tout à la fois désorganisa un réseau qui agissait presque complètement au grand jour, tablant sur la « mollesse » du gouvernement et, surtout, fit souffler un vent de crainte, voire de panique, en France, en Europe occidentale.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PRÉCISION. - Auteurs du livre *Peut-on moderniser le christianisme ?*, que nous avons présenté dans le Monde du 11 mars, Olivier Rabut est un ancien dominicain. Il est revenu à l'état laïque avec l'autorisation de Rome et s'est marié.

Handwritten text in Arabic script: *الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية*

150

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Jean-Luc Godard tourne « le Roi Lear »

Mon royaume pour un film

Au début était le synopsis

En compagnie de William Shakespeare Junior the 5th

ACTE I Séquence 1

Le narrateur - William Shakespeare Jr 5th. Il arrive du Danemark où il était parti en reconnaissance pour sa prochaine pièce. Depuis que tous les écrits de son célèbre ancêtre ont été perdus à Tchernobyl, il a été chargé par son pays de les réécrire. Il s'est arrêté sur le chemin du retour, entre les lacs de l'Italie du Nord et les forêts de l'Allemagne du Sud, là où il a entendu dire qu'un professeur fou était en train d'inventer un nouvel art. Peut-être cela pourrait-il être d'une certaine utilité à W. S. Jr 5th dans sa quête...

Mais personne du volage ne semble savoir où se trouve vraiment Herr Doktor Pluggy. Donc, pour le moment, W. S. Jr 5th pense beaucoup et boit tout autant dans la salle à manger de l'Hôtel Beau-Rivage, face à la montagne, au bord du lac. Il remarque un vieil homme et une jeune fille mangeant à une table proche de la sienne. Il imagine que cet homme et cette jeune fille peuvent être, dans quelle sorte de drame ils évoluent, un moment des bribes de leur dialogue. W. S. Jr 5th se met toujours de répliques ordinaires pour les transformer en poésie. Et en l'ordre de Sa Majesté la reine.

ACTE III Séquence 10

Au bord du lac - même endroit que dans la séquence 2. W. S. Jr 5th dit au revoir à Edgar et à Virginia qui échantonnent des répliques où il est question de « vagues » - et leur demande de bien des choses à Herr Doktor qui n'était pas chez lui. A l'arrière-plan, les « lutins » sont toujours en train de danser et de fumer des fous. W. S. Jr 5th demande aux jeunes gens pourquoi ils sont là, l'expérience d'hier n'a-t-elle pas merveilleusement marché ? Edgar et Virginia disent « non, au contraire, ça a raté », et Pluggy et Kozintzev se sont suicidés de honte et de désespoir. Oui, disent-ils à W. S. Jr 5th, les images ont été inventées, mais pas l'endroit pour les stocker. W. S. Jr 5th quitte. Sur son chemin, il trébuche sur une vieille boîte en fer rouillée. Il l'ouvre, avec difficulté, et Edgar et Virginia se précipitent, tentant d'arracher la

boîte des mains de W. S. Jr 5th. Dans la bagarre, la boîte s'ouvre et une longue bande de calicoid s'en échappe, aussitôt saisie par les « lutins ». « C'est ce qu'il se passe », dit Virginia, c'est l'invention de notre bien aimé Herr Doktor, tuez-

En Suisse, après avoir rêvé deux ans de l'Amérique, Godard tourne en anglais son « approche » du Roi Lear. Un grand film d'amour dédié à l'invention du cinéma.

DIRE d'abord ce que l'on voit en pénétrant sans effraction particulière dans l'intimité énigmatique d'un atelier tranquille, tel se moque le réalisateur des conventions. Tout a l'air incurablement calme à l'hôtel Beau Rivage de Nyon, au bord du lac Léman. Dans la salle à manger mariendbadésque, d'ordinaire ordonnateurs d'ordi-

neur de Rocky. C'est lui, d'abord, qui occupe Bergess. Et il est le roi Lear... La rousse enfant, sa fille Cordelia, est jouée par Molly Ringwald, une starlette aux Etats-Unis. On l'a vue dans plusieurs magazines pour adolescents, Breakfast Club notamment. Et le troisième dîner, Peter Scellars, metteur en scène de théâtre dans le civil (il vient de quitter l'Ajax de Sophocle à Los Angeles), incarne William Shakespeare Junior, cinquième du nom... Le mystère s'épaissit.

Le lendemain matin, il pleut bien. On tourne dans la chambre où se trouve Bergess. Le film est en noir et blanc. Un long drap de couleur bleue est tendu sur le lit. C'est un grand drap, un grand drap de ski, qui vient de pénétrer dans la chambre par la fenêtre. Ce sont des « lutins », fantômes et esprits, qui pourrissent dans la chambre par la fenêtre. Jean-Luc Godard, qui n'a de capitaliste qu'un long cigare, donne des indications très précises, très rassurantes, au sujet de la mise en scène. Il régit avec de lui comme un maître de dévouement, il régit avec une atmosphère d'artisanat ardent.

Cordelia parle au grand « homme » : « Voilà, au-dessus de sa tête, en se penchant sur le lit : « Abrocadabra Mao Tse-toung Che Guevara. » Un rire éclate secoue la troupe. Godard se lève. Orage sec. « Quoi ? Hein ? Il y a quelque chose de drôle ? » « Oui, c'est ça, tout ce sang... C'est ce qui reste de Lear ? » « Oui, glisse l'assistant, et de la virginité de Cordelia. »

Dollars perdus

Godard est très fatigué. Une barbe dure et grise de bagnard en cavale s'accroche à ses joues. Il a le regard pathétique d'un lémurien piégé. Peut-être a-t-il dormi tout habillé. On le félicite pour sa prestation de moins des césars, où il recevait un trophée « d'honneur ». Il chasse le compliment comme une mouche, et murmure : « Se plier à la liturgie de la récompense n'est pas désagréable. »

Puis il déclare, même pas provocant, même pas gougeonard, n'avoir jamais lu le Roi Lear. « Ça m'a été dit que c'était une très belle pièce », mais on ne lui a pas montré les versions filmées possibles. « Wells, Polanski - ce n'est pas ce qu'il a fait », dit-il. « Si j'avais un analyste, il me dirait que j'ai fait un Lear, qui est une tragédie de la paternité. Je n'ai pas d'enfant. » Jean-Luc Godard pose le constat avec netteté, comme un chirurgien qui, d'un coup de scalpel, vient d'opérer sur un diagnostic mortel. Puis il raconte une longue histoire, pleine de stars oubliées et de dollars perdus, de rendez-vous manqués et d'espérances déçues. Sa quête du Roi Lear.

C'est vrai, tout a commencé au Festival de Cannes 1984. C'est dans une municipalité où l'acteur Cannon illumine la Croisette. Jean-Luc Godard, sur un coin de table, signe un contrat à Jean-Luc Godard. Qui précise : « Un seul contrat à 1 million de dollars. » Ajoutant : « A l'époque, j'avais déjà envie d'une approche ethnologique du Roi Lear, d'une sorte de documentaire. L'idée m'était venue d'explorer une autre façon de raconter une même langue, et je voulais demander à des amis de me servir de guide. Or, Jean-Luc Godard, Ingmar Bergman, étaient d'accord. On a donné 100 000 dollars à Wells. C'est alors qu'il est mort. Il n'y avait plus de film. »

Jean-Luc Godard poursuit son récit, avec beaucoup de troupes, beaucoup de dollars, beaucoup de dollars. « J'avais écrit quelques chèques. Mais ils étaient tous provisionnels. Moi, je n'avais pas de compte en banque. Car le guide ne veut pas le secret, comme le Ministre des Finances. Le choix de Norman Mailer m'apparaissait comme évident. King Kong, King Lear dans le Connecticut, entouré de ses femmes, de ses filles. Il a été couronné qu'il s'écrit sans modernisation du Roi Lear, et il l'a fait - bien payé - sous le titre de Don Learo. Il devait travailler sur un scénario. Il n'y avait pas beaucoup de temps. Il a écrit des pages et des pages de la pièce originale, annotées en marge d'une petite écriture : « Bad », « Good... » Il a écrit un autre jouer dans le film, 250 000 dollars pour dix jours, ça n'était pas donné. Il jouait, c'était spécifié dans le contrat, « son propre rôle ainsi que des membres de sa famille ». Il a accepté, et il est venu ici, en Suisse, avec sa fille préférée qu'il a eue d'une femme qu'il déteste. Il est resté un jour, un seul jour. Et il est parti, ne pouvant supporter, disait-il, « de se voir représenté en situation d'homme... »

L'été Mailer. Mais, dans une sorte d'errance masochiste, Godard ne se résigne pas à copier les ponts avec l'Amérique. Il prend le train le lendemain matin, arrive avant d'être parti, ne trouve personne qui l'attend, va à l'aéroport, et repart sur le Concorde à soir. Il avoue soixante-dix ans.

Sur le même ton éteint, de sa voix tremblée d'enfant puni, il dit aussi : « Si les films ne marchent pas, qu'ils crèvent ! » On : « Pour voir nos films, dans les salles, les gens ne sont pas servis les uns contre les autres. » Ou encore : « J'ai fait les films d'autres que les autres et voudrais pas faire pour des salaires inviolables... »

Cette nuit, on tourne dans la petite salle de cinéma de Rolle. Il fait très froid, très noir. Une chapelette qui ne serait pas encore consacrée. C'est une scène qui s'écrit W. S. Jr Peter Hillier et les jeunes gens, Edgar et Virginia. Sortant tout droits et tout ferveurs de Marivaux sang, ce sont Léon Carax, le metteur en scène, et Julio Delpy, son interprète. Le professeur Kozintzev (1) est joué par le directeur de la cinémathèque suisse, et le journaliste, avec beaucoup de naturel, par un journaliste, Michèle Halberstadt. Herr doktor Pluggy (1), enfin, c'est Jean-Luc Godard. Il s'est effilé d'un bonnet en laine rouge, tintinnabulant de médailles, et un ruban en transhumance, et un torse la bouche, il est décapité, déchirant. Sur son genou, il tient l'objet que le professeur a apporté, une boîte à chaussures. Il l'ouvre, et soudain la lumière qui y était enfermée l'inonde. Quel est le nom de votre invention ? interroge le journaliste. « J'ai pensé à « image », dit le professeur. Et Pluggy intervient : « Supposez-vous cher... le vrai pour image... réalité ». Car c'est le secret. Voilà le mystère résolu. Le vrai sujet de Lear, l'invention du septième art.

Respect et indifférence

Au cours desquels il présente Rod Steiger, qui échoue l'essai. On Sting, qui renonce. L'acteur de 60 000 dollars avec l'Actor's Studio, qui n'aboutit pas. Ou bien demande à Paul Newman et à Al Pacino de venir lire deux lignes de Shakespeare, histoire d'inscrire leur nom au générique et de faire plaisir à ses producteurs. Finalement, il parvient à filmer Woody Allen, pas longtemps, une journée sans succès. « Mais l'opérateur a eu des annus, c'est un peu flow... »

Godard, son pécule bien écoulé (le dollar en deux ans est passé de 10 francs à 6 francs), n'a plus de scénario, plus de vedettes, plus rien. Il se décide à rentrer chez lui. En Suisse. Il tournera à Rolle, bourgade proprette où il a sa petite maison, avec son atelier vidéo au rez-de-chaussée. Il écrit le scénario directement en anglais, avec des citations de Duras, de la Jeanne d'Arc de Bresson... et de Shakespeare (on lire ci-contre deux extraits). Il

tourne en douze jours, s'accordera douze jours de montage, douze jours de laborem. Pourra livrer le film fin avril, mais l'enfermera dans le coffre d'une banque « un instant qu'on finisse de le payer... »

C'est curieux, Godard l'aventurier, l'aventurier, a de plus en plus l'air de courir sur une planète dont le cœur refroidirait, et, asphyxié par les tensions économiques, de se réfugier sur une île presque déserte avec des amis étrangers, Rohmer, Kluge. Il est l'objet de tant de thèses, d'études, de respect. Et dans le même temps de tant d'abandon, d'indifférence, de rejet. Il ne se plaint pas, si ce n'est du manque de réaction, de rébellion de ses interlocuteurs, de ses critiques. « C'est la multiplication des inhibitions. C'est la prohibition des sentiments... » Sans crier gare, sans crier du tout, il profère des aphorismes très philosophiques. Mais, un geste de « gai savoir », il s'agit plutôt de « gai désespoir ». « Le cinéma, c'est une famille où l'on aurait la possibilité de traiter une matière que des affaires de famille... » « On n'était pas satisfaits, oh non ! Truffaut a défendu Régis à San Francisco, à l'Institut Autant-Lara. Un docteur socialiste peut opérer Pinochet... »

Sur le même ton éteint, de sa voix tremblée d'enfant puni, il dit aussi : « Si les films ne marchent pas, qu'ils crèvent ! » On : « Pour voir nos films, dans les salles, les gens ne sont pas servis les uns contre les autres. » Ou encore : « J'ai fait les films d'autres que les autres et voudrais pas faire pour des salaires inviolables... »

Cette nuit, on tourne dans la petite salle de cinéma de Rolle. Il fait très froid, très noir. Une chapelette qui ne serait pas encore consacrée. C'est une scène qui s'écrit W. S. Jr Peter Hillier et les jeunes gens, Edgar et Virginia. Sortant tout droits et tout ferveurs de Marivaux sang, ce sont Léon Carax, le metteur en scène, et Julio Delpy, son interprète. Le professeur Kozintzev (1) est joué par le directeur de la cinémathèque suisse, et le journaliste, avec beaucoup de naturel, par un journaliste, Michèle Halberstadt. Herr doktor Pluggy (1), enfin, c'est Jean-Luc Godard. Il s'est effilé d'un bonnet en laine rouge, tintinnabulant de médailles, et un ruban en transhumance, et un torse la bouche, il est décapité, déchirant. Sur son genou, il tient l'objet que le professeur a apporté, une boîte à chaussures. Il l'ouvre, et soudain la lumière qui y était enfermée l'inonde. Quel est le nom de votre invention ? interroge le journaliste. « J'ai pensé à « image », dit le professeur. Et Pluggy intervient : « Supposez-vous cher... le vrai pour image... réalité ». Car c'est le secret. Voilà le mystère résolu. Le vrai sujet de Lear, l'invention du septième art.

Il fait de plus en plus noir, de plus en plus froid, mais face à l'écran vide un homme seul est là, qui a le pouvoir exorbitant de libérer un soleil prisonnier. Lear ou de Lear, peu importe. C'est un moment d'amour fon, de pur cinéma. « Ça va comme du Godard. »

DANIEL HEYMANN.

(1) Qui peut se traduire par « Branched », en sens littéral de terme.



Jean-Luc Godard pendant la cérémonie des césars

les. « Regardez », dit W. S. Jr 5th. Tous trois regardent dans la direction qu'il indique.

Nous voyons Lear et Cordelia, dans une atmosphère moyennévoque. Le vieil homme tient un livre à papillons, et Cordelia conduit un cheval blanc. Les « lutins » dansent autour d'eux.

L'absence de la musique de Nino Rota est douloureusement ressentie par Edgar et Virginia. W. S. Jr 5th propose quelques mots qui pourraient remplacer la musique. Nous voyons dans une voix où il commentait la même image : un cheval blanc face aux vagues...

naturel banquettaient après avoir colloqué. A une table ronde, à peine à l'écart, sans déranger, on fait du cinéma. Ou plutôt, Jean-Luc Godard fait un film. Il tourne le Roi Lear, d'après ce qu'on croit savoir. Mais on ne sait rien.

Alois, dire ce que l'on voit. Une minuscule équipe soudée, quatre personnes, pas plus. Deux filles très jeunes, en noir, agiles, comme des manipulatrices de marionnettes, elles sont partout, à la lumière, au cadre, à la caméra. L'assistant est provisoirement vêtu en maître d'hôtel. Un ingénieur du son enregistre le silence des acteurs. Car, autour de la table ronde, une adolescente rousse agite sans mot dire un cerce magique de Noël qui vient de lui tendre un homme jeune aux cheveux en brosse tandis qu'un vieux monsieur mime la plus vive espérance. Le vieux monsieur ressemble à s'y méprendre au soi-

14 JUILLET PARNASSE - 14 JUILLET ODÉON - GAUMONT AMBASSADE - FORUM - MONTPARNOS

Marin KARMITZ présente un film de JAMES IVORY

Chambre avec Vue...

A Room with a View

d'après le roman de E.M. FORSTER, l'auteur de la "Route des Indes" "Avec vue sur l'Arno" Christian... Editeur.

3 OSCARS HOLLYWOOD 87



CINÉMA

Deux films inédits de Mizoguchi

Ces femmes blessées au cœur

Kenji Mizoguchi (1898-1956) a été reconnu comme un des plus grands cinéastes mondiaux dans les dernières années de sa vie, grâce aux critiques occidentaux au Festival de Venise. Bien qu'il ait beaucoup tourné depuis 1922, il n'était pas vraiment estimé au Japon.



Akihiro Katozuma et Kinuyo Tanaka dans le Dame de Musashino.

Le Destin de M^{me} Yuki et le Dame de Musashino, inédits parmi tant d'autres qui sortent ce mercredi, appartiennent à la période dont l'historien japonais Akira Iwazaki dit qu'elle coïncidait avec la crise la plus grave de la vie de Mizoguchi. Ces films ont été réalisés respectivement en 1950 et 1951. Sans être de purs diamants comme les œuvres qui allaient suivre, ils portent dans leur écriture cinématographique la marque du génie, et dans leur thématique cette sensibilité éternelle à l'égard des femmes incomprises propre au cinéaste.

M^{me} Yuki, issue d'une famille noble, vénérée par ses domestiques et son entourage, n'a pas fait un bon mariage. Son époux fréquente les prostituées et installe une maîtresse chez lui. M^{me} Yuki aime un étudiant. Il la déçoit. Son mari veut la reconquérir, mais il n'a pas le caractère et, de toute façon, il est trop tard. M^{me} Yuki préfère mourir.

En 1945, au moment où le Japon est en train de perdre la guerre, Michiko Akiyama fuit Tokyo bombardée et va se réfugier avec son mari (qui se considère déjà comme démolit) chez ses parents, dans la campagne proche de Musashino. Trois ans plus tard, ses parents sont morts. Elle perd sa maison familiale. Tadao Akiyama, le mari, petit professeur, courtise la femme peu farouche d'un cousin du voisinage. Mais celle-ci convoite le jeune cousin de Michiko, lui-même cousin de la Dame de Musashino. Michiko veut rester irréprochable. Le cousin, le garçon. Elle en meurt.

Dans ces deux films, les meilleures traditions et la morale de l'ancien Japon se heurtent au prosaïsme, à l'absence de valeurs du pays sorti de la guerre. Les hommes portent des complets, les femmes des robes et des chausures à l'occidentale. Un mobilier « moderne » de série (semblable à celui que l'on voyait dans les films français des années 30-40) alourdit, banalise les intérieurs, change les manières, détruit l'art de la décoration. M^{me} Yuki y échappe un peu en s'installant dans la Biwa, du côté de Kyoto; Michiko Akiyama réussit à rester en kimono et en soucques sur les tatamis de la belle maison aux cloisons coulissantes. L'une cherche la passion, l'autre s'en

Un égorgeur assassiné et une Marilyn Monroe orientale

De moins en moins d'argent, de plus en plus d'ambitions pour la principale rencontre mondiale entre le septième art arabophone.

QUAND un Astérix qui n'est pas un héros, mais un foufou, se met à l'heure pour ceux-ci il est plus que jamais nécessaire de montrer que leur communauté ne compte pas que des barbus passeurs de bombes ou de fuyifs éminés dragonneurs, on apprend que la Ligue des États arabes (Ligue) et l'Institut du monde arabe (Paris) ont diminué largement de plus de moitié cette année leur subvention au Festival du film arabe qui se tient dans la capitale du 1^{er} au 14 avril.

Or s'il est un art où les Arabes ont su mettre en valeur leur diversité sociologique et politique, leur humour, leur satire sociale et leur sens de la poésie, c'est bien le septième. Et si quelque'un est bien placé pour le savoir, et comprendre l'utilité de le mettre en évidence, c'est l'actuel délégué de la Ligue arabe en France, le Tunisien Hamadi Essid, cinéophile avéré, et c'est aussi le directeur de l'Institut du monde arabe, le Libanais Bassam El-Najjar, intellectuel éclairé. Le Festival ne reçoit pourtant de la Ligue, en 1987, que 30 000 F (contre 80 000 F en 1986) et 100 000 F de l'Institut (contre 250 000 en 1986).

Heureusement que le Fonds français d'action culturelle et le Quai d'Orsay (mais pas le ministère de la culture) ont maintenu ou augmenté leurs dons, qui sont respectivement de 100 000 F (70 000 F en 1986) et 50 000 F (60 000 F en 1986). Le V^e Festival du film arabe de Paris se déroule donc avec un budget diminué de moitié par rapport au précédent. Pourtant, ce qui prouve bien que l'argent n'est pas tout, il démarre dans un meilleur climat que la manifestation de l'an passé.

En 1986, avaient pesé sur le Festival la prochaine fermeture des salles de Frédéric Mitterrand dans le quatorzième arrondissement parisien, son habituel, et comme fétiche, des projections; la programmation maladroite de quelques films faisant la part vraiment trop belle à la propagande politique; la défection de l'actrice égyptienne invitée d'honneur, Magda, et le manque de charisme de son compatriote Toufik Salahi, le pourtant talentueux cinéaste, auteur notamment des Dupes (1972), autre invité des organisateurs.

Cette année, la programmation est limpide, on est en état d'une chatoyante richesse: soixante œuvres d'une dizaine de pays, dont près de la moitié inédites ou peu connues en France (rappelons que le Festival a pour but de faire connaître le cinéma arabe d'« auteur », ancien et nouveau, et se distribue aucun prix; la plupart des œuvres sont sou-

tenues en français). La cinéaste égyptienne Hind Rostom, invitée de l'édition 1987, est bien arrivée. Enfin les films ont lieu dans une salle de bon aloi, le cinéma Saint-Germain, qui ne fera pas regretter les petites salles « marginales » du quartier Penetroy.

Le hic sera la rentabilité, car le Ciné-Palace, pour ne pas perdre d'argent, doit encaisser cinquante mille francs d'entrées durant les deux semaines de la manifestation. Pour qui connaît le caractère familial, amical, qu'on a même temps moqueur de la quinzaine, ce ne sera pas facile. Chacun a une bonne raison de ne pas venir, et d'abord parce qu'il n'y a pas de quoi c'est - son - festival ou parce

soixante-quinze ans avait conquise. C'est le dernier film, tourné en 1982, s'appelle l'Egorgeur.

Outre Solama va bien, première œuvre de Niaz Mustapha, qui a cinquante ans comme la Cinéma-thèque française (2) (où a eu lieu la manifestation officielle du Festival) qui est une farce burlesque dans l'Égypte d'avant 1940, deux œuvres malheureuses attirent l'attention: deux genres différents: un film, Ablu (1945), vieille légende arabe d'avant l'islam, aussi connue que Juliette chez nous; et l'absolument inédit Un verre, une cigarette (1954) où, outre la

thème son Incident demi-mètre (le Monde du 11 novembre 1982), qui montrait un jeune-damascois de 1947 plus intéressé par la recherche d'un coin tranquille où prouver sa virilité à sa dulcinée que par la guerre contre Israël en cours. Toute l'obsession engendrée par la répression sexuelle des sociétés arabes nous sautait sans crier gare à la figure. Le choc fut tellement fort que certains jurés arabes ne le supportèrent pas et refusèrent de primer Zikra. Avec sa nouvelle œuvre il s'attaque à la bureaucratie arabe anticulturelle. Un sujet d'actualité, en particulier pour les mémoires du Festival.

Celui-ci se terminera mi-avril par un gala oriental où évoluera le



« Un verre, une cigarette », film égyptien de Niaz Mustapha (1954).

que l'hospitalité orientale interdit, sauf à perdre figure, de faire payer les amis français, etc. La tâche n'est pas facile pour la petite « bande » de jeunes du Liban, d'Égypte et d'Algérie, vaillants et mordus, qui, depuis un lustre, en compagnie de la critique française Catherine Ferret-Arnaud, ont réussi à faire de Paris, la capitale du cinéma arabophone, puisque aucune des vingt capitales arabes, où le Festival aurait pu naturellement se dérouler (1), n'a souhaité assumer cette responsabilité. Il est vrai que la France compte aujourd'hui une population arabe aussi importante que celle du Liban ou de la Jordanie et triple de celle du Koweït.

Assassinat d'un don Juan nilotique

Le réalisateur populaire égyptien Niaz Mustapha ne sera pas au Ciné-Palace pour présenter la rétrospective de son œuvre (cent cinquante films de 1937 à 1986, dont neuf programmés au Festival). Il a été récemment, assassiné dans son pays, l'Égypte. Semble-t-il par un tueur qu'avait stipendié l'amoureux d'une jeune actrice que le cinéaste de

chanteur libyen Ahmed Fakroun qu'on a vu à « Mosquée », sur FR3, dimanche 29 mars. On ne peut pas affirmer qu'il ait beaucoup de voix, mais il le fait savoir en quatre langues, ce qui est très prisé de nos jours, et surtout il se produit entouré de créatures dansantes qui auraient sans aucun doute aussi attiré Niaz Mustapha.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Les séances ont lieu tous les jours jusqu'au 14 avril de 12 h à 22 h au cinéma Ciné-Palace, 71, boulevard Saint-Germain, Paris V^e. Tél. : (1) 43-54-06-76.

Renseignements également au service de presse du festival. Tél. : (1) 48-06-40-05 et 47-51-41-42 sur qu'il s'agit d'information pour le film arabe. Tél. : (1) 47-66-32-83.

(1) Érection faite de Ryad, puisque l'Arabie saoudite est peut-être aujourd'hui le seul État du monde où les projections restent interdites - de même que l'alcool, la conduite d'une voiture par les femmes, la célébration de la mort, etc. Quel thème de film!

(2) Signalons à cet égard la publication par la revue L'Annuaire (Saint-Martin-de-Corchaire, 12290 Puy-de-Salart, Tél. : 65-46-96-22) d'un dossier de 60 pages grand format (70 F) sur Henri Langlois (mort en 1977), préparé par Raymond Carson, avec des inédits de Langlois lui-même, Jean Rouch, Georges Franju, etc.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS 11, quai Malguais (6^e) - 42-60-34-57 MATISSE le rythme et la ligne avec la maîtrise et la maîtrise de la ligne nationale Conçu et réalisé par Jacqueline et Maurice GUILLAUD de 10 h à 19 h - Nocturne mercredi de 22 h à 24 h - Du 25 février - 10

MAISON DU JAPONAIS 142, CHAMPS-ÉLYSÉES - M^e Étoile CERAMIQUE, JE T'AIME... JE TE HAIS BODIL et RICHARD MANZ Pièces uniques - Série - Décoration Tous les jours de 13 à 19 heures, dimanches et fêtes de 15 à 19 heures Jusqu'au 24 mai 1987 - Entrée libre

CRETEL DU 27 MARS AU 5 AVRIL 1987 9^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FEMMES 48 99 94 50 Créteil, 5 Boulevard de France

OPÉRA-COMIQUE 13, 14, 15, 16, 17 AVRIL - 19H30 SPECTACLE STRAVINSKI Renard - Ragtime - Mavra Mélodies Avec la participation des Jeunes Chanteurs de l'École d'Art Lyrique et du Théâtre de l'Opéra Renseignements : 47-33-11 et Minitel 3815 Code COM21

Théâtre des Amandiers Nanterre Soirée 20h30 Dimanche 16h30 LE SUICIDÉ une comédie de Nicolai Erdman mise en scène de Claude Stratz «Une pièce... d'une drôle coupe» LE FREGARO «Régénéré» «C'est une façon de chef d'œuvre satirique» «Aussi drôle que Nelly» «Séraphine» LE MATIN Bernard Ballet est un «Suicidé» de grande classe, marquant et humoristique 47 31 18 81

GRANACHE LIDO Conviez vos amis au Lido et sablez le champagne avec le monde entier. 20 h : dîner dansant, champagne et revue : 495 F. 22 h 15 et 0 h 30 : champagne et revue : 340 F. Entrées comprises. 116 bis, Champs-Élysées, Tél. : (1) 45.63.11.61 et

Handwritten note in Arabic script: صديقه الراجحي

Handwritten note: Amelio, bottiere

Handwritten note: Ferno Notu

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim. de 11 h à 19 h. Entrée libre le dimanche (42-77-1233).
PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

relief. Palais, avenue Winston Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.
COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : TERRAE MOTUS. Naples. Trasmurée de terre. Entrée place Clemenceau. Jusqu'au 11 mai : TANIS. L'oeur pharaon. Entrée jusqu'au 20 juillet.

DOMELA. Substrats-claques sous l'égide de l'Union des artistes de la Ville de Paris. 11, avenue de la République (42-72-61-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 20 mai.
LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRÉS. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

PANAMARENKO RUCKSACK. L'œuvre expérimentale. Musée de l'Industrie, avenue Corneille-Carlier (40-05-72-72). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h ; mer., de 12 h à 21 h ; sam. et dim. de 12 h à 20 h. Entrée : 30 F.
MATRESSE. Le rythme et le ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES MÈRES. Fondation Dapper, 30, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.
L'ARTISTE ET SON DESSEIN. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-00-00). Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

GILLES PLAZY. d'art international. 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-10-10). Jusqu'au 7 mai.
JACQUES POLI. Galerie du Roid-de-Sicile, 25, rue du Roid-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 25 avril.
REZVANI. Œuvres abstraites de 1947 à 1952. Galerie Calix métré, 17, rue des Bains (46-33-04-18). Jusqu'au 19 avril.

ALFRED KERN. L'écriture abstraite du langage. Petit Foyer. Jusqu'au 13 avril.
MIES VAN DER ROZE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juin.
DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Sauf mardi et mercredi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 7 juin.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIÈME SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Sauf mardi, de 10 h à 18 h ; le samedi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 1er juin.
SURLÉYRAS (1699-1749). Musée du Luxembourg, 19, rue de la Harpe (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le mardi, mercredi et jeudi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 avril.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1987. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 5 octobre.
FERNANDO CALOZZI. Le concile. Union des arts décoratifs, 107, rue de Valenciennes (42-60-32-14). Du 2 avril au 11 mai.

VOYAGEURS. EN DELIRIE. Sculptures de Agnès ; Babarit ; De Ribier ; Peyrol, Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.
GRAFFITI MARINS DU VAL DE SEINE. (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 avril.
« L'ILLUSTRATION », UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE. Jusqu'au 26 avril ; RODOLPHE HAMMADI. De marches au escaliers. Jusqu'au 17 mai. Musée Carnavalet, 23, rue de Breteuil (42-72-21-19). Sauf lundi, de 10 h à 17 h à 40.

CLAUDE NORI ; EDOUARD BOUBON. Centre de la photographie, 56, rue Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 26 avril.
GILLES ALLAUD. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 30 avril.
ALANTAR. I, rue des Francs-Bourgeois (42-72-18-15). Jusqu'au 18 mai.
LARRY BILL. Galerie Gilbert-Brownstone et Cie, 1, rue Saint-Gilles (42-78-32-71). Jusqu'au 18 avril.

BRITIGNY-SUR-ORGE. Quand les formes glissent les existences. Centre culturel Gérard-Philippe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 11 avril.
CORRELL-ESSONNES. Michel Gérard. Centre contemporain Néruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 27 avril.
FONCTIONNEMENT. Musée de la Manufacture (39-56-46-46). Du 3 avril au 3 mai : La fête et les jours en toile de Jouy. Oberkampf. Jusqu'au 3 juillet.

Disney advertisement for '101 Dalmatians'. Includes text 'QUAND ON AIME... ON NE COMPTE PAS.' and 'LES 101 DALMATIENS'.

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20. Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles.

Golden Child advertisement. 'L'ENFANT SACRÉ DU TIBET'. Includes text 'Dolby Stereo dans les salles équipées' and 'LES NOUVELLES AVENTURES DE EDDIE MURPHY'.

3 OSCARS advertisement. 'HANNAH ET SES SOEURS'. Lists winners: Woody Allen, Michael Caine, Mia Farrow, Carrie Fisher, Barbara Hershey, Lloyd Nolan, Maureen O'Sullivan, Daniel Stern, Max von Sydow, Dianne Wiest.

En province advertisement. Lists art exhibitions in various French provinces including Bordeaux, Caen, Calais, Chambray, Dunkerque, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Rennes, Saint-Pons, Saint-Paul-de-Vence, Toulouse, and Villaurbanne.

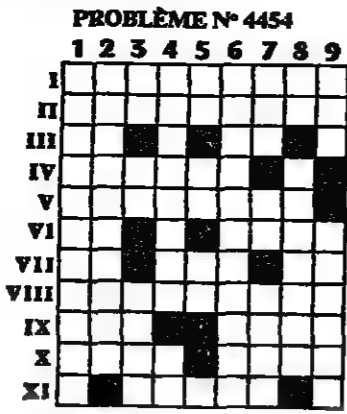
Golden Child advertisement. 'L'ENFANT SACRÉ DU TIBET'. Includes text 'UN FILM DE MICHAEL CURRIE' and 'PARMI LES PRINCIPAUX ACTEURS EDDIE MURPHY'.

Rencontre du 2e type! advertisement. 'MES DEUX HOMMES'. Includes text 'UN FILM DE DORIS DORRÉ' and 'RENCONTRE DU 2e TYPE!'.

Handwritten Arabic text: 'سكنى في الجبل'.

« Services »

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 4454
1. Bouchon café.
2. Bière ancienne.
3. Symbole.
4. Fleuve étranger.
5. Degré de sensibilité.
6. Carré de joueurs.
7. Titre abrégé.
8. La taquine.
9. Apostrophe.
10. Doublement mais chaudement.
11. Personnalité.
12. Centre de perception.
13. Couteau de pêcheur.

VERTICALEMENT
1. Une façon d'accommoder.
2. Bière ancienne.
3. Symbole.
4. Fleuve étranger.
5. Degré de sensibilité.
6. Carré de joueurs.
7. Titre abrégé.
8. La taquine.
9. Apostrophe.
10. Doublement mais chaudement.
11. Personnalité.
12. Centre de perception.
13. Couteau de pêcheur.

Solutions mots croisés
Horizontalement
1. Nudiste.
2. A la va vite.
3. Dada.
4. Ives.
5. Sassement.
6. Eclair.
7. Eclair.
8. Anise.
9. Eclair.
10. Eclair.
11. Eclair.
12. Eclair.
13. Eclair.

VERTICALEMENT
1. Narcissisme.
2. Unie.
3. Dada.
4. Ives.
5. Sassement.
6. Eclair.
7. Eclair.
8. Anise.
9. Eclair.
10. Eclair.
11. Eclair.
12. Eclair.
13. Eclair.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 1er avril:
N° 87-222 du 26 mars 1987 portant création de l'Institut national d'informatique des télécommunications.
N° 87-223 du 26 mars 1987 relatif à l'utilisation des animaux dans les spectacles publics et les jeux.

UNE CIRCULAIRE

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UN ARRÊTÉ

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UNE CIRCULAIRE

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UNE CIRCULAIRE

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UNE CIRCULAIRE

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UNE CIRCULAIRE

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UNE CIRCULAIRE

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UNE CIRCULAIRE

Du 13 mars 1987 portant organisation de la manifestation française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

Culture

« La Force de l'amour », de Michel Baroin

L'œuvre d'un créateur du monde nouveau

par Léopold Sédar Senghor de l'Académie française

Quand j'ai appris la mort de Michel Baroin, ce fut, d'abord, le coup de cœur. Puis je me suis dit: « Il est venu en héros parce qu'en homme de vingtème siècle... »

Dès que j'ai retenu du premier chapitre, intitulé « Les racines d'un homme simple », c'est, entre ses origines paysannes, son identité, son authenticité française: sa « culture », enracinée au cœur de la France, dans son Morvan natal.

Après une thèse sur « le nationalisme marocain », Baroin opta pour servir en Algérie. Il y choisit de rester sans armes dans l'exercice de son métier. Les directives officielles commandaient aux fonctionnaires français, singulièrement à ceux chargés de l'ordre public, « justes, humains, tous en restant fermes ».

De retour en France, notre commissaire de police fut, après son mariage, envoyé à Lille. C'est dans ce laboratoire que le commissaire de police commença d'élaborer une conception « plus générale de la vie en société, où seraient davantage respectés les droits et les devoirs de chacun ».

C'était déjà, dans le mot, l'idéal d'un socialisme démocratique, où l'adjectif serait plus substantiel que le substantif. La meilleure preuve en est que, engagé dans le syndicalisme, Baroin sera bientôt secrétaire général adjoint de la Fédération internationale des fonctionnaires de la police.

Le lecteur, dans ce premier chapitre, s'intéressera surtout à la troisième partie, qui traite d'une infidélité « étrange »: de sa théorie économique comme de sa franc-maçonnerie. Nous avons vu Baroin engagé dans le syndicalisme. Il s'était, en outre, assuré à la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). Et voilà qu'en 1974, il était membre du conseil d'administration, puis, quatre ans après, président du conseil d'administration.

C'est dans ce poste que le syndicaliste put donner toute sa mesure en réalisant, non pas son idéologie, mais son idéal d'économie sociale, guidé qu'il était par une foi, plus vivante qu'ardente, dans les valeurs spirituelles de l'homme. On a beaucoup parlé de sa franc-maçonnerie. Lui-même en parle ici, non pas comme d'une religion, mais comme d'une éthique de cette fin de vingtième siècle, mieux, d'un « idéal d'humanité ».

Ainsi précisée sa double action, politique et sociale, Baroin analyse le rôle de la GMF comme un « projet social », qui retiendra comme « la loi rencontre d'individus qui échangent leurs expériences, leurs espoirs pour un but commun: l'épanouissement de l'homme dans la cité ».

C'est son projet social, « l'entreprise participative », qui retiendra plus particulièrement l'attention. Il est, dit-il, « profit social », comme il dit, il s'agit moins de supprimer le capitalisme que de lui emprunter quelques-uns de ses méthodes les plus efficaces: « Avoir plus », « être plus ».

Qu'il s'agisse de la GMF ou de la FNAC, il s'agit que les avantages de ces organismes participent à leur profit non seulement à leur gestion mais à leurs bénéficiaires, mais encore à leur vie culturelle, éprouvée dans la vie collective et personnelle de chacun.

Une symbiose dynamique

C'est dans cet esprit qu'il a fondé, en 1975, le Centre de la Fondation de l'homme et du citoyen, composée d'une fédération de « collèges » « répartis sur l'ensemble du territoire national ».

Dans ces « collèges », on cultive « l'attachement au territoire, la personne et aux valeurs fondamentales de la civilisation ». Mais l'Herzberg n'est qu'une petite partie du monde. Baroin a fondé aussi l'Association pour l'économie solidaire. Et le voilà qui s'en sert pour tisser des liens, qu'il appelle « liens sociaux », mais d'abord avec l'Amérique latine, si proche culturellement de la France, voire de l'Europe.

Cependant, « le désordre du monde » et « le désarroi des individus », sans oublier le SIDA ni le Tchernobyl, sont tels, qu'il est urgent de trouver un remède efficace. C'est ce remède que Baroin a cru trouver dans « l'union éthique de la connaissance ». Les premiers « liens sociaux », pour Baroin, sont la floraison des nouvelles techniques: « informatique, bureautique » et la « révolution démographique », qui risque de doubler la population du tiers-monde dans les trente ans. Nous risquons d'autant moins de trouver des solutions à ces problèmes que les valeurs traditionnelles sont en crise, et la démocratie avec. Et de constater: « L'agora se vide, alors qu'il faudrait se rencontrer, échanger, s'ouvrir sans autres, chercher ensemble à gérer le bien commun. » Et de nous proposer des solutions: « du « fonds commun » l'humanité ».

Non seulement Michel Baroin a écrit à Socrate, par lui, aux Grecs, fondateurs de la civilisation albio-européenne, mais encore aux Indiens d'Amérique et aux Egyptiens, sans oublier les trois religions révélées. Il reste qu'il a surtout pris garde à...

« L'impression ne doit pas se confondre avec la sensibilité. Elle conduit à l'angoisse », écrit Michel Baroin en 1968 à l'occasion d'une exposition à la galerie Ariet. Ce qui lui-même traduit, avec l'intelligence de la sensibilité, par « l'art n'est pas une gifle, encore moins une caresse ». Et puis, voici une sentence plus personnelle: « Le noir est pour moi le moyen d'expression le plus naturel. Ce noir ne contient pas plus de tristesse que n'en contient votre stylo. » Trois phrases qui suffiraient à faire le portrait de ce peintre exigeant, chaleureux, austère et volubile, toulousain de naissance. André Marfaing est né en 1925. Il fait des études de droit, il peint,

cellicité. Et il nous dit pourquoi. « Les Grecs, peuple de rêveurs et de passionnés », avaient réalisé une symbiose dynamique entre la sensibilité, la raison et la volonté, comme l'a enseigné, tout à tour, Aristote et Descartes.

Notre essayiste a fait une lecture active de l'histoire de l'humanité depuis ses origines. « Brader l'histoire, note-t-il, c'est avancer aveuglément vers le futur. » Et de souligner qu'en cette veille du troisième millénaire, comme les animaux, nous donnons la préférence à la sécurité sur la liberté quand la meilleure des solutions est, encore une fois, de réaliser la symbiose: « La conciliation entre la sécurité et la liberté », ainsi que nous l'enseigne la philosophie, mieux, l'essence de la biologie. L'essentiel est éthique, modérément naturel, peut se résumer, une fois de plus, par une symbiose dynamique, parce que vivante, entre l'Occident et l'Orient, le dit l'Europe et le tiers-monde. En d'autres mots, il s'agit, « par-delà la famille, l'entreprise, la cité, la nation, jusqu'à l'humanité entière », de réaliser « l'unité du spirituel et du scientifique ». Mais pour réaliser cette unité-créatrice parce que vivante, il faut ajouter cet amour qui donne son âme à la vie: « L'amour devient l'initiateur de la civilisation, le mobile de tous les développements, voire de l'éthosisme (...). »

Les moyens majeurs qui nous amèneront à l'« humanisme à l'échelle de la planète » sont l'éducation et la démocratie. Une éducation qui a assimilé les découvertes de la biologie du vingtième siècle. Quant à la démocratie, c'est le dialogue et la participation qui en feront vraiment une force créatrice, parce qu'une société de progrès, de liberté et de fraternité. On reconnaît, là, le message de la France.

Baroin rappelle à l'Europe son rôle majeur dans le monde, qui tient essentiellement au fait que la civilisation européenne, singulièrement celle de l'Occident, est une symbiose latino-germanique. Mais il va plus loin. Pour lui, l'Europe, même « trahie » en États-Unis, trahira sa vocation si elle « ne fait pas sa mission au tiers-monde: à l'Amérique latine et tout à l'Afrique. D'autant que cette dernière lui apportera ses richesses spirituelles et artistiques: son don de beauté ».

Et qui, dès les premières pages, m'a frappé, dans son style. Une langue claire, précise et manœuvrée. Des phrases jamais trop longues, mais striées d'images analogiques. Et, pour finir, ces formules frappantes, précises parce que liées aux images, comme celle-ci: « ne plus vivre dans le futur à reculons ». « l'individualisme n'est le citoyen de toute nation ». « le droit de vivre ». « l'humanité n'est pas parfaite ». « nous n'avons pas le spirituel plus que par le politique ». Baroin n'est pas seulement un grand administrateur: un homme de haute culture, il est un poète au sens étymologique du mot, c'est-à-dire un « créateur du monde »: de la civilisation de l'universel.

« La Force de l'amour, Michel Baroin, éditions Odile Jacob, 99 F.

Mort du peintre André Marfaing

Le chat noir

Le peintre André Marfaing est mort, lundi 30 mars, à Paris. Il était âgé de soixante-deux ans. Un hommage lui est rendu jeudi 2 avril, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

« L'impression ne doit pas se confondre avec la sensibilité. Elle conduit à l'angoisse », écrit Michel Baroin en 1968 à l'occasion d'une exposition à la galerie Ariet. Ce qui lui-même traduit, avec l'intelligence de la sensibilité, par « l'art n'est pas une gifle, encore moins une caresse ». Et puis, voici une sentence plus personnelle: « Le noir est pour moi le moyen d'expression le plus naturel. Ce noir ne contient pas plus de tristesse que n'en contient votre stylo. » Trois phrases qui suffiraient à faire le portrait de ce peintre exigeant, chaleureux, austère et volubile, toulousain de naissance. André Marfaing est né en 1925. Il fait des études de droit, il peint,

alors une activité parmi d'autres, puis il découvre Picasso juste après la guerre dans une galerie toulousaine, et Cézanne. Son choix est fait. Il se précipite après son arrivée à Paris, en 1949: il apprend à connaître Hartung, Staël. Et il rejoint le clan des grands lyriques du noir, où règnent Soulages en France, et aux États-Unis Kline. Marfaing apparaît vite comme l'un des artistes les plus brillants de cette tendance qui fait jaillir la lumière en se jouant du noir.

La récente rétrospective de la Galerie Ariet montrait avec quelle rigueur il aura, toute sa vie, conduit le plus sérieux des jeux: le Monde du 18 octobre 1986). Nous l'avions comparé à un chat, pour la douceur et la vivacité de sa peinture. La dérision de la mort fait aujourd'hui apparaître le « chat noir » du gothique Satis et de Branaet le tumultueux.

FREDERIC EDELMANN.

Le Carnet du Monde

Naissances

— On nous prie de faire part de la disparition de M. Louis CLÉMENT, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur principal honoraire SNCF, survenue à Strasbourg, le 19 mars 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

— M. André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

Remerciements

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

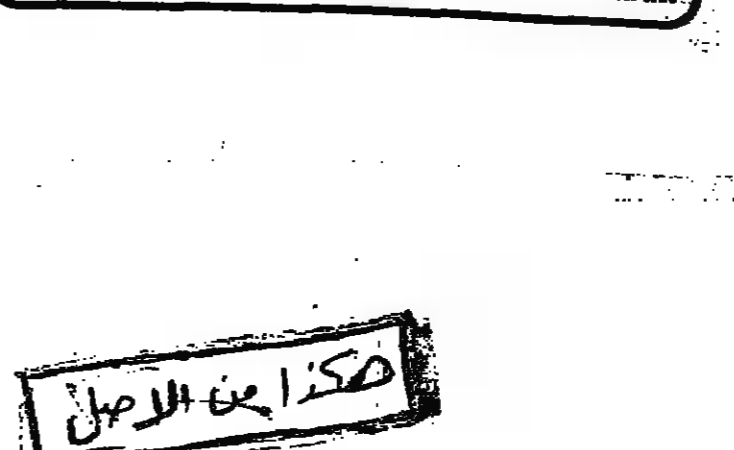
— M. et M^{me} André PUIG, M. et M^{me} Hugo Villanueva, M. et M^{me} Hubert de Bellaigne et leurs enfants, Les familles Pigeon, Van Moore et Goussoubéin, ont la douleur de faire part du décès du docteur André PUIG, survenue le 24 mars 1987.

Irlande 1 semaine de ferme à ferme: 1540 F*
En Irlande, bonnes vacances se dit toujours.
REPUBLICQUE TOURS
Bateau + voiture
Avril-mai-octobre 87.

CARNET DU MONDE
Tarif: ligne H.T.
Toutes reliures: 69 F
Abonnés: 60 F
Communicat. diverses: 72 F
Renseignements: 42-47-95-83

VENTE DE VERSAILLES
IMPORTANTES TABLEAUX MODERNES
ALIX, ANDRÉ, AUBURTIN, AULIAME, BALANDE, BAUCHANT, BEAUDIN, BELAY, BERTRAM, BISSIERE, BLOND, BOUDET, BRASILLER, CAMONIN, CANTU, CAVAILLES, CHABAUD, CHARCOINE, CHARRON, COSSON, DELPY, DERAIN, DESNOS, DIGNIMONT, DOMERGUE, ERSTEIN, FOUILLET, FRANK-WILL, FRIES, GALIEN-LAMOUR, GALL, GENIN, GOGERY, GROMAIRE, HAMBURG, BENNER, HODÉ, JANSE, KIKODINE, KREMEGNE, LA FATHÉRIE, LAROCHE, LAURENCIN, LAUVRAY, LA VILLOIN, LAZERGES, LEBOURG, LEPRIN, LEVIS, LEVY-DURMER, LIOTTE, LORJOU, LUCE, MACLET, MADELINE, MARQUET, MARZELLE, METZINGER, M. P. MORETTI, MULHÉN, NEILLIOT, NEUQUELMAN, NOUQUET, OSTERLIND, OUDOT, PESKE, P. PETITJEAN, POUQUY, PRAK, PUY, RENE, ROHNER, SOUVERBIÉ, SPITZER, TISSOT, TROUBERT, TRUPHEUS, VAKOWSKA, VALLAT, VASSILIEF, WALCH, WAROQUIER, ZANDOMENEGHI, ZELLER, ZIEM, ZINGG.
TAPISSERIE par BRAVER
TAPIS par MANESSIER et PRASSINOS
DIMANCHE 1 AVRIL 1987, à 14 heures
M^{me} BLACHE, commissaire-priseur
5, rue Rameau
78000 VERSAILLES - Tél.: (1) 39-50-55-06 +
(Expo ven. 3, sam. 4 avril, 9 h-12 h, 14 h-18 h)

loterie nationale
TRANCHE N°33 DU
TIRAGE DU MERCREDI 1er AVRIL 1987
LE NUMÉRO 099449
GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 426
GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN



501

Le Monde EMPLOI

Les documentalistes d'aujourd'hui seront les télématiciens de demain

DANS toutes soirées mondaines, rencontres ou réunions diverses, le plus important pour un hôte est de bien faire les présentations. Rôle délicate. Mal exercé, il transforme la réunion en un véritable fiasco, les participants se jactent sans faire réellement connaissance.

Un tel spécialiste semble manquer cruellement aujourd'hui aux documentalistes d'une part, et aux chefs d'entreprises de l'autre. Les premiers, « atteints de syndrome collectif latent », observe Marie-Dominique Calca, secrétaire nationale de l'UCC-CFDT, lors d'un colloque sur la profession, tenu au sein de son syndicat. Et les seconds cherchent désespérément la perle rare pour créer ou animer leur système d'information : banques de données, banques d'images, et tout services télématiques.

Une parole pourtant loin d'être aussi rare qu'on le dit, à condition de la chercher au bon endroit : c'est-à-dire ni, comme il est fait trop souvent, parmi les informaticiens, déjà très sollicités, ni les journalistes, peu enclins à travailler sur ce type de média, mais plutôt parmi les documentalistes. Les IUT, écoles ou universités forment près de 1000 documentalistes par an (1), dont le nombre fait et les rend très opérationnels, dit Marie-Dominique Calca, documentaliste à l'Association nationale des bibliothécaires spécialisés (ADBS). « Habituellement, les demandes d'informations de populations souvent très diverses, ils connaissent mieux que quiconque les besoins des usagers.

Selon une enquête, réalisée au début de 1987 par Centre-Idée pour le CFTD, auprès de 700 documentalistes, 78 % d'entre eux sont en effet en contact permanent avec le public. Et 30 % assurent la formation des utilisateurs. Une expérience irremplaçable pour définir un service télématique « convivial », c'est-à-dire accessible au grand public, facile à interroger. A

l'écoute des usagers, ils sont aussi de bons interlocuteurs techniques. Selon l'enquête citée précédemment, près de 80 % des personnes ayant une formation de documentaliste ont également suivi des cours d'informatique. Car, comme le précise Paul-Dominique Pomart, chef du centre de documentation de Bayard-Press et président de l'ADBS, « même les petits centres de documentation sont aujourd'hui équipés de micro-ordinateurs. Les documentalistes ne se contentent donc plus de consulter des banques de données ; ils participent aussi à leur élaboration ».

L'enquête Centre-Idée confirme ce point de vue : 80 % des documentalistes interrogés utilisent un ordinateur à court terme des banques de données internes qu'ils contribuent donc à alimenter.

D'une façon générale, les documentalistes ont un niveau de formation « 52 » ont suivi plus de quatre ans d'études supérieures.

Un métier mal connu

En outre, comme le précise Marie-Dominique Calca, documentaliste responsable du service télématique de la revue Riba : « Un documentaliste a l'habitude d'écrire court, en peu de mots, pour synthétiser des documents en quelques phrases. Une qualité indispensable pour rédiger le contenu d'un service télématique où une information ne doit pas dépasser la dizaine de lignes qui peut s'écrire sur un écran de terminal. »

Enfin, les documentalistes ne leur font pas peur, puisque 78,5 % d'entre eux ont en charge la gestion de leur service. Et pourtant leurs salaires sont plutôt inférieurs à leurs homologues dans d'autres secteurs d'activité, informatiques notamment. La grande majorité des documentalistes (87 %) gagnent moins de 150 000 F par an.

D'où vient donc ce hiatus ? Esquissant un métier mal connu, les documentalistes ont aussi une mauvaise image. Or, comme le souligne Danièle Dagez, ancienne responsable de la documentation du Monde et aujourd'hui à la tête d'une société de conseil en docu-

mentation, « l'image de la documentaliste est en fait très loin d'être aussi mauvaise qu'on le dit. Reste à la faire savoir. Les documentalistes, souvent rattachés aux unités de recherche ou de production, ou aux services juridiques, souffrent d'être mal reconnus. Il est rare que les directions générales d'entreprise ou les services de promotion ou de communication pensent à tirer parti de leurs compétences.

A cette méconnaissance s'ajoute aussi parfois une mise à l'écart volontaire des services de documentation : « L'information, c'est le pouvoir ; on a donc souvent isolé le service documentation du reste de l'entreprise. Le gagnant est donc aujourd'hui de le désenclaver, pour l'intégrer aux services de communication », poursuit Danièle Dagez.

De leur côté, les documentalistes ont parfois aussi trop vite baissé les bras. Inquiète face à la profusion de services d'information utilisables directement par le public, comme les services de renseignements sur internet, ils ont adopté une attitude défensive, craignant d'être court-circuités.

Pour remédier à cet état de fait, leur association, l'ADBS, multiplie les initiatives. Organisation de conférences à la prochaine, sur le thème : « Les documentalistes, acteurs en télématique », aura lieu au SICOB, le 10 avril prochain. L'ADBS organise également des cours de formation sur les nouvelles technologies, et les vidéotextes en particulier.

Faute d'hôte pour jouer les intermédiaires, la profession se prend en charge elle-même. Pour le plus grand bénéfice des entreprises qui reconnaîtront ses talents.

A. K.

(1) Une liste complète des formations initiales et continues au métier de documentaliste est publiée par le Centre d'information et de documentation (CEDI), 101, quai Branly, 75007 Paris. Tél. : 45-25-11.

(2) Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés, 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris. Tél. : 45-25-11.

Une grande première à La Villette du 8 au 12 avril

La parade des métiers

LA Grande Halle de La Villette va être, du 8 au 12 avril, le centre d'une grande première nationale : pendant cinq jours, dans le cadre de L'Aventure des métiers (1), de mille à deux mille professionnels du terrain viendront « raconter concrètement, simplement, sincèrement » leur activité professionnelle à des jeunes de onze à dix-huit ans. Pour M. Armand Braun, directeur général de la Société internationale des conseillers de syndicat, cette manifestation, qui mettra en scène quelques centaines de métiers — sur vingt-cinq mille recensés en France — est le fruit d'une longue réflexion et d'une longue préparation, menée avec le concours de l'Institut de l'entreprise.

M. Braun est parti d'un paradoxe : « Jamais il n'y a eu autant de métiers, et jamais si peu d'informations sur ces métiers. » « Les jeunes, explique-t-il, éprouvent une certaine difficulté à l'approche des métiers, c'est qu'ils ne les pratiquent pas, qu'ils ne les côtoient plus, qu'ils ne les connaissent plus. Si ce contact n'est pas d'une manière ou d'une autre rétabli, dans notre société dématérialisée, abstraite, complexe, la dérive vers l'univers des jeunes et l'univers du travail ne peut que s'aggraver.

L'idée est donc de montrer, grâce à cette manifestation qui a vocation à devenir annuelle, que « l'avenir est ouvert pour tout le monde ». L'originalité de la démarche est d'autant plus remarquable que les organisateurs ne s'en sont pas tenus aux seuls milieux du monde patronal et de l'administration. (Economiques en diable, ils ont constitué un comité de parrainage — présidé par M. Marcel Boiteux, président d'EDF — qui

compte parmi ses quarante-sept membres trois syndicalistes (CGC, FO, CFTD) et les présidents des trois principales fédérations de parents d'élèves, du public (FCPE, PEEP) et du privé (UNAPEL).

Mieux, ces personnalités ne sont pas au comité de parrainage pour faire de la figuration ou servir d'alibi. Elles sont appelées à jouer un rôle actif. Les organisateurs ont réuni plusieurs fois ensemble les représentants de parents d'élèves, qui, avec le concours des enseignants, vont accompagner sur pied les visiteurs d'entreprises. Quant aux syndicalistes (CGC, CFTD, FO, CFTC), représentés pour les salariés par leurs unions de cadres, ils présenteront eux-mêmes un stand sur le syndicalisme.

L'objectif de ce stand sera de « montrer aux jeunes la présence du syndicalisme dans les entreprises ». Sur un panneau, les cinq signes seront « expliqués », tandis qu'un autre mettra en valeur les fonctions syndicales. Les syndicalistes voudront se garder de toute propagande, ne distribueront aucun document, mais répondront — chaque organisation dans son stand un jour à tour de rôle — aux questions des visiteurs.

Mais l'Aventure des métiers sera aussi tout une grande parade des professions, les « ordinaires » et les « rares », celles d'aujourd'hui et celles de demain. Un mélange de tradition et de futurisme. Les jeunes visiteurs et leurs parents auront accès à une grande variété de « métiers » animés sur les métiers. On y trouvera « Les métiers de l'âme » (avec un espace dédié par les cinq grandes religions), mais aussi ceux de l'industrie (le « L'avenir de la dépollution » au

« Pêcheur professionnel en eau douce »). L'Ecole nationale supérieure de création industrielle présentera des ateliers montrant les « différentes étapes de la création industrielle » (recherche, technologie, exécution).

L'Association française des cercles de qualité (AFCERQ) utilisera des « vidéos » pour parler de « qualité totale » et de « facilités de qualité ». Le CNPF donnera le « jeu de piste » pour faire découvrir l'entreprise, que l'UTIMM (patronat de la métallurgie) aura remis à la bande dessinée. Le concours pour devenir « reporter de l'acier ». Les constructeurs de l'automobile feront la démonstration d'une « presse à injecter ».

Au-delà de la grande parade de stands (distribution, bâtiment, armée, poste, santé, énergie, etc.), les jeunes pourront voir les ateliers artistiques sur les métiers de la culture et de la communication (par exemple, sur la fabrication de dessins animés) et participer à des entretiens. « Un homme, un métier », avec des personnalités aussi diverses que Lionel Poilâne, Brice Lalonde, Patrick Baudry, Léon Schwartzenberg, Hubert Curien ou François Dalle. Autant de « rencontres » individuelles qui donneront peut-être aux visiteurs le goût du travail de demain.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Tous les jours, du 8 au 12 avril, de 10 heures à 19 heures (sauf le dimanche 11 avril jusqu'à 22 heures). Tarif : 10 F pour les adultes, 10 F pour les moins de dix-huit ans. Gratuit notamment pour les classes accompagnées d'enseignants, les moins de sept ans et les chômeurs.

EN BREF

La formation professionnelle par télématique

Le monde de la formation professionnelle est un labyrinthe qui décourage souvent. On connaît mal les procédures et les droits. On redoute les démarches, on ne pas avoir découvert le stage qui convenait ou, tout aussi désagréable, on apprend son existence quand les listes d'inscriptions sont closes.

Grâce au minitel (3615 INFO) le Centre pour le développement et l'information sur la formation permanente — le Centre INFO, — le gestionnaire, peut depuis l'automne répondre à toutes ces questions. Une banque de données, unique en Europe, recense toutes les informations nécessaires et les actualise. Au service du public, il la recherche de renseignements pratiques, elle est également un outil

pour les spécialistes, une rubrique « Télé INFO » permet de se tenir au courant de l'actualité de la formation professionnelle. On y trouve un calendrier des manifestations, colloques ou événements mais aussi les derniers textes officiels ou pratiques. Pour tous les salariés — employeurs, demandeurs d'emploi, salariés, jeunes — il est également possible d'interroger la banque de données en fonction de chaque cas. Les organismes et les institutions sont répertoriés et leur rôle précisé.

Enfin, la rubrique INFO stages facilite la recherche d'une formation adaptée en indiquant le lieu du stage, ses caractéristiques et le niveau demandé.

Centre INFO. Minitel : 3615-INFO. Tour Europe Cedex 07, 92080 Paris-La Défense. Tél. : (1) 47-25-11.

Devenir son propre patron. — « Qui n'a pas rêvé, une fois au moins dans sa vie, de devenir son propre patron ? » demanda Roger Papin, auteur d'un ouvrage volumineux sur la stratégie pour la création d'entreprise, venant de paraître aux Editions Dunod. Mais pour que ce rêve ne se transforme pas en cauchemar, mieux vaut réduire les risques en commençant par bien s'informer sur le marché visé, la concurrence, mais aussi sur soi-même pour s'assurer que l'on possède bien les qualités et les motivations suffisantes. L'auteur détaille ensuite les différentes phases de conception et de mise en œuvre du projet, tant au plan marketing que juridique et social. Il s'agit de créer des créateurs qu'aux reprenneurs d'entreprises.

La vente par réunion, de Jacques Roux-Brioudes. Editions Chotard et associés éditeurs. 236 pages. 140 F.

Jeune diplômé l'expérience en plus

Comme chaque année depuis vingt-cinq ans, une nouvelle promotion d'ingénieurs doit quitter le CESI (Centre d'études supérieures industrielles) à la fin du mois de mars.

Les ingénieurs pas comme les autres. Les soixante-quinze qui ont été recrutés en mars ont été recrutés par le CESI d'Evry ont souvent plus de la quarantaine. Ils comptent plus de dix ans de vie professionnelle, pour le plupart. Ils seront de jeunes diplômés, l'expérience en plus.

Malgré le risque pris par tous, la réussite est quasiment assurée. Les ingénieurs CESI réintègrent vite l'entreprise.

Personnalisées, les études comportent des sciences physiques, au-delà des trois disciplines d'origine, la thermodynamique, la chimie et l'électricité. Elles veulent aussi à faire du futur ingénieur à la fois un homme de qualité humaine et un homme de qualité professionnelle. Le stagiaire travaille seul ou en groupe. Il doit des mémoires, préparer des travaux en rapport avec son objectif professionnel.

Malgré le risque pris par tous, la réussite est quasiment assurée. Les ingénieurs CESI réintègrent vite l'entreprise.

CESI, 6, boulevard de l'Europe, 91033 Evry Cedex. Tél. (1) 60-78-12-67.

Coordination : Anne KAHN

5..4..3..2..1..

..SICOB 87.

DU 6 AU 11 AVRIL 1987 CAP SUR PARIS-NORD

- 1.. Décollage immédiat ! Pour l'événement international de l'année. **GO** Le SICOB 1987 s'envole ! SICOBTEL 24h/24. 3615 code d'accès SICOB.
- 2.. Mise à feu ! Pour mieux voir, tout voir en 1987, le SICOB est à Paris-Nord Villepinte, le parc d'Exposition le plus moderne d'Europe.
- 3.. Contact ! Avec la Convention Informatique, la Convention Automatique Productive, la Convention Espace-Bureau et l'exposition SSII.
- 4.. Attention au départ ! Découvrez les toutes dernières nouveautés des exposants du monde entier.
- 5.. Bouclez vos ceintures ! Destinations : L'Informatique, Télécommunications, Bureautique, la Reprographie et l'Espace-Bureau.



CONVENTION INFORMATIQUE, EXPOSITION SSII ET CONVENTION AUTOMATIQUE PRODUCTIVE AU PALAIS DES CONGRÈS, PORTE MAILLIT

551

Economie

Le Monde ■ Jeudi ■ avril 1987 ■ 27

AFFAIRES

Après une réduction de moitié de ses pertes en 1986

Renault s'achemine vers un exercice bénéficiaire

La perte de 1986 sera comprise et 6 milliards de francs, prévoyait Georges Besse dans l'introduction qu'il nous avait accordé en septembre (Le Monde du 31 septembre). Le 31 septembre 1987, Raymond Lévy, successeur comme PDG de Renault, a annoncé en conférence d'administration 5,5 milliards de déficit. On ne saurait être plus fidèle à la mémoire de Georges Besse. Et mieux témoin que lui que l'amélioration spectaculaire des comptes de Renault lui revient.

grande partie de l'activité automobile. Celle-là même qui avait creusé le déficit de la Régie. Juste retour des choses. Les pertes passent de 10,9 milliards en 1985 à 4,1 milliards en 1986. La branche véhicules industriels, qui avait entamé sa restructuration avant celle de l'automobile, a vu son redressement (voir tableau), la perte de Renault-Véhicules industriels elle-même, se réduisant à plus d'un tiers, à 990 millions de francs. Les autres entreprises industrielles restent déficitaires en 1986, notamment des sociétés de crédit et de banque. La baisse de leur activité. Quant aux filiales financières, elles continuent à dégager un résultat positif.

Les progrès réalisés sur les coûts de fabrication expliquent pour 2 milliards l'amélioration du résultat courant, et la réduction effective intervenue pour 1,2 milliard. La production par salarié et par an est ainsi passée de 10,9 automobiles en 1985 à 13,5 en 1986 et devrait atteindre 15 cette année. Les stocks ont fondu de 20 jours en 1985 à 9,7 en 1986 pour passer à moins de 9,5 en 1987. Quant aux fournisseurs, ils sont déjà moins de 1 600 chez Renault (contre 1 620 chez PSA). Mais la Régie reste au-dessus de ses concurrents : Ford en compte 1 400 et Fiat moins de 1 000.

Le noir - depuis septembre 1986. Pour une raison simple en particulier : l'abaissement remarquable du « point mort » (niveau de production à partir duquel un constructeur gagne de l'argent), qui tend vers 1,2 million de véhicules produits pour le fin de l'année, alors que la production a dépassé 1,6 milliard en 1986.

Des effets spectaculaires

L'un des effets spectaculaires de ces efforts se manifeste dans la réduction du endettement, qui passe de 43 milliards (long en cours) en 1985 à 34,3 milliards en 1986. Cela représente un effort de 9 milliards de francs. L'apport de l'Etat actionnaire (5 milliards de dotations) y a joué son rôle, tout comme la réduction des investissements, tombés de 13 milliards en 1985 à 5,1 milliards en 1986.

1987 devrait consolider ce redressement. M. Lévy, par prudence, n'a

Les chiffres du redressement (en milliards de francs)

	1986	1985	1984	1983
Chiffre d'affaires	131,060	122,198	117,584	110,274
Investissements sociaux	3,157	8,269	9,908	10,532
Endettement moyen et long terme	40,823	48,613	40,665	28,312
Résultat net du groupe	-5,542	-10,925	-12,555	-1,576
● Résultat branche automobile	-4,136	-10,989	-9,873	+0,674
● Résultat branche véhicules indus.	-1,059	-1,961	-2,729	-2,212
● Résultat autres entrepr. indus.	-0,414	-0,321	-0,927	-0,872
● Résultat filiales financières	+1,014	+1,016	+0,726	+0,736

1986 porte en effet les premiers fruits du plan de redressement sur trois ans entamé début 1985, avec une réduction des pertes de moitié par rapport à 1985 (10,9 milliards de francs). Et ce malgré les importantes provisions de 3,9 milliards de francs, qui s'ajoutent à celles, déjà conséquentes, des années précédentes. En trois ans, Renault aura provisionné 12 milliards de francs. M. Lévy n'a visiblement voulu prendre aucun risque - assure-t-il. La cession d'American Motors, décaisée à 46 % par la Régie - qui fera l'objet d'un conseil d'administration extraordinaire le 8 avril, - émerge pour 1,5 milliard de francs, en raison du caractère déficitaire du prix d'achat que payera Chrysler (la fourchette va de 11 à 13 millions de dollars, en fonction des résultats commerciaux d'AMC). Vient en y ajoutant 1 milliard de francs au titre de six mille suppressions d'emplois prévues et 1,4 milliard au titre de différentes opérations de restructuration (arrêt de Bernard Motors, de Renault-Machine-outil...).

L'amélioration, nettement perceptible à travers le résultat courant avant impôt, qui passe de - 1,1 milliard de francs en 1985 à - 1,01 milliard en 1986, provient en

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Exxon se renforce en Australie

Exxon, premier groupe pétrolier mondial, a accru ses intérêts en Australie en prenant le contrôle de la société Dehli Petroleum, filiale du groupe australien CRS, et en acquérant 25 % des parts d'un gisement de pétrole et de gaz dont Dehli était le propriétaire. Ce gisement situé au sud de l'Australie, dans la région de Cooper-Eromanga, produit 45 000 barils/jour de pétrole brut, 100 000 barils/jour de gaz liquide et 14,4 millions de mètres cubes/jour de gaz naturel. Il est considéré comme le plus gros gisement à terre du continent. Cette prise de contrôle coûtera à Exxon 690 millions de dollars, soit 4,1 milliards de francs. Exxon et CRS sont, en outre, convenus que, si les prix du brut dépassent 20 dollars/baril au cours des deux prochaines années, les deux groupes se partageront à parts égales les gains supplémentaires ainsi réalisés sur le pétrole extrait du gisement.

Marché de l'art : 1986, année « exceptionnelle »

Le marché de l'art a été un succès. La salle de vente londonienne Sotheby's a annoncé une année 1986 record avec un total d'enchères de 612,5 millions de livres (+ 19 %). Se consacrant à la vente de tableaux, Sotheby's a réalisé 402,7 millions de livres de ventes : année « exceptionnelle », a commenté M. Floyd, son président. Les profits de Christie's ont grimpé de 50 %, atteignant 18,5 millions de livres (175 millions de francs).

Valéo : les pertes dépassent les provisions

Les pertes de Valéo ont dépassé, en 1986, les provisions faites en fin d'année, en raison des provisions importantes liées aux opérations de restructuration de l'entreprise : la perte nette consolidée s'éleva en effet à 222 millions de francs (200 millions, part du groupe), contre une provision de 250 millions. La dette d'investissement s'est élevée à 12,14 milliards de francs.

La compagnie pétrolière Kuwait Petroleum au Danemark

La compagnie pétrolière Kuwait Petroleum Corporation (KPC) a confirmé, le 31 mars, son intention de reprendre le contrôle du réseau de distribution de BP au Danemark (Le Monde du 27 mars). Cette opération, qui prendra effet le 1^{er} juin 1987, portera la part du marché de la compagnie nationale danoise de 7 % à 23 % pour les carburants, de 8 % à 20 % pour le fioul. KPC avait déjà racheté, en 1983, les 280 stations de la Gulf dans le pays. Avec les 369 stations de BP, KPC se situe ainsi parmi les trois premiers distributeurs de carburant au Danemark.

GAF lance une OPA de 23 milliards de francs sur Borg-Warner

GAF lance une OPA de 23 milliards de francs sur Borg-Warner. L'opération a été lancée par GAF, petite fabrique américaine de produits chimiques pour le traitement (moins de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires), à l'initiative de la banque d'affaires de Paris, la Banque Paribas. Comme dans le cas de Paribas, la Banque syndicale des agents de change annonce une réduction du nombre d'actions servies aux souscripteurs prioritaires (personnes physiques résidant en France) : 6 actions par souscripteur. Le PDG de la Sogénal, M. René Geronimus, s'est déclaré satisfait du résultat. Il attribue à la confiance exprimée pour sa banque, mais aussi à l'engagement pour les privatisations. « Le capital a été souscrit quarante-six fois », calcule-t-il, puisque 230 millions d'actions auraient été nécessaires pour couvrir tous les acheteurs.

BSN, numéro deux des pâtes aux œufs

La prise de participation majoritaire qu'il vient d'effectuer dans la société italienne Mantovano, le groupe BSN devient le deuxième fabricant de pâtes aux œufs dans la péninsule. BSN, premier groupe agro-alimentaire français, avait, en 1986, déjà investi dans ce secteur des pâtes en Italie, en prenant des participations dans Agnesi et, à y a peu, dans la société Ghigi. BSN possédait déjà, en Italie, Ponte-Labig, qui produit et commercialise les pâtes Fortis, les bouillons Liebig et le riz Flora. Le marché des pâtes aux œufs représente un peu moins de 10 % du marché italien des pâtes. Mantovano est installé à Mantova, près de Mantoue.

Kuwait Petroleum au Danemark

La compagnie pétrolière Kuwait Petroleum Corporation (KPC) a confirmé, le 31 mars, son intention de reprendre le contrôle du réseau de distribution de BP au Danemark (Le Monde du 27 mars). Cette opération, qui prendra effet le 1^{er} juin 1987, portera la part du marché de la compagnie nationale danoise de 7 % à 23 % pour les carburants, de 8 % à 20 % pour le fioul. KPC avait déjà racheté, en 1983, les 280 stations de la Gulf dans le pays. Avec les 369 stations de BP, KPC se situe ainsi parmi les trois premiers distributeurs de carburant au Danemark.

Inteleautomatisme repris par Comau

Le tribunal de grande instance de Strasbourg a donné, le lundi 30 mars, son feu vert à la reprise par la société italienne Comau (groupe Fiat) d'Inteleautomatisme, qui regroupe les firmes de machine-outil Graffanastaden et Hurd. La nouvelle société - dénommée Huron-Graffanastaden - reprendra le moitié du personnel employé avant la mise en redressement judiciaire, en février, de ces entreprises, soit 374 personnes au total sur 730. Ces sociétés, qui avaient bénéficié du plan machine-outil lancé par la gauche en 1982, ont depuis leur bilan après que l'Etat a décidé de cesser ses investissements. Comau (4 300 salariés) est le plus important fabricant européen de systèmes de production automatisés.

La mise en œuvre des privatisations

L'agence Havas se prépare en modifiant ses statuts

L'agence Havas, qui vient de réaliser un bénéfice net de 421,4 millions de francs, contre 120,2 millions l'an passé (grâce, notamment, à des résultats exceptionnels de 299 millions de francs) va modifier ses statuts en vue de sa privatisation, qui doit intervenir avant la fin du premier semestre de cette année.

Les modifications sont les suivantes : fractionnement par quatre des titres Havas, lesquels ne seraient plus nominatifs ; suppression des droits d'agrément ; obligation de déclaration à la société pour chaque actionnaire venant à posséder 1 % du capital ou pour chaque acquéreur d'une tranche supplémentaire de 0,5 %. D'autre part, une action

spécifique de l'Etat sera introduite au sein du capital. Comme le prévoit la loi sur les privatisations, cette action permet au ministre des finances d'agréer ou de refuser toute prise de participation française ou étrangère de 10 % ou moins. A l'heure actuelle, l'Etat ne contrôle directement que 40,3 % du capital de l'agence Havas (avec 50,26 % des droits de vote), alors que les personnes physiques sont à la tête de 33,5 %. En outre, les certificats d'investissement émis par Havas représentent 19 % du capital. L'introduction de l'action spécifique permet donc à l'Etat de contrôler les éventuels rachats de parts, d'ici à l'offre publique de vente, le titre Havas étant en effet très demandé.

Sogénal : quarante-six fois souscrite

STRASBOURG de notre correspondant

La privatisation de la Sogénal, filiale en Alsace et en Moselle de la Société générale, a connu un succès considérable : les chiffres définitifs, annoncés le mardi 31 mars à Strasbourg, font état de 853 000 actions souscrites pour les 2 millions d'actions proposées à la vente du 9 au 21 mars. Comme dans le cas de Paribas, la Banque syndicale des agents de change annonce une réduction du nombre d'actions servies aux souscripteurs prioritaires (personnes physiques résidant en France) : 6 actions par souscripteur.

Le PDG de la Sogénal, M. René Geronimus, s'est déclaré satisfait du résultat. Il attribue à la confiance exprimée pour sa banque, mais aussi à l'engagement pour les privatisations. « Le capital a été souscrit quarante-six fois », calcule-t-il, puisque 230 millions d'actions auraient été nécessaires pour couvrir tous les acheteurs.

La banque régionale, qui comptait 12 500 actionnaires en Alsace et en Moselle avant sa nationalisation, voit décrire ce chiffre. Mais les actionnaires régionaux ne passent cependant que pour 15 % du capital ainsi vendu. L'actionnaire principal demeure, jusqu'à sa propre privatisation, la Société générale.

Les salariés de la Sogénal ont très largement souscrit pour la part qui leur était réservée : 78 % des ayants droit de la banque, et 96 % des salariés en France, seront actionnaires de la Sogénal.

JACQUES FORTIER.

FAITS ET CHIFFRES

● L'affranchissement du courrier pour la Sécurité sociale est devenu obligatoire. - Les assurés sociaux doivent absolument affranchir leur courrier à destination de la Sécurité sociale, à partir du mercredi 1^{er} avril, le délai de grâce admis officiellement par les PTT depuis le 1^{er} février prenant fin. Désormais, les caisses de Sécurité sociale refuseront le courrier mal ou non affranchi. Si l'expéditeur a indiqué son adresse au dos, il se verra retourner sa lettre avec un timbre-taxe d'un montant double du prix normal d'affranchissement (2,20 F pour un dossier normal). Sinon, le courrier sera renvoyé à Libourne (Gironde) où des employés assésés sont habilités à ouvrir le courrier pour identifier l'expéditeur et le lui renvoyer avec le timbre-taxe.

● Réévaluation des allocations d'assurance-chômage. - Le conseil d'administration de l'UNEDIC a décidé, le mardi 31 mars, de réviser à compter du 1^{er} avril les allocations du régime de référence chômage. Le calcul de l'allocation de base est réévalué de 1,5 %. La partie fixe de l'allocation de base passe de 44,66 F à 45,55 F par jour (+ 2 %). La partie fixe de l'allocation de base conventionnelle passe de 33,49 F à 34,16 F par jour.

Une réévaluation de 1,9 % a été également décidée pour les minima garantis : celui de l'allocation de base passe de 107,61 F à 109,65 F par jour, celui de l'allocation de base exceptionnelle de 90,58 F à 92,11 F par jour. Quant à l'allocation de fin de droits, elle est portée de 65,28 F

à 66,58 F par jour (+ 2 %). Les minima conventionnels passent de 55,50 F à 56,50 F par jour (+ 1,8 %).

● Grèves des contrôleurs aériens. - Les syndicats représentant le trafic aérien du centre d'Athis-Mons, ceux-ci ont décidé de se mettre en grève, à partir du 1^{er} avril, tous les matins de 6 h 30 à 8 heures. La confédération des syndicats nationaux des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), sur la durée du travail, la direction du centre veut imposer le retour à un horaire de 38 heures hebdomadaires au lieu des 32 heures acquises en 1979. Air France a été contrainte de retarder certains de ses vols et Air Inter, d'annuler une vingtaine au départ des aéroports d'Orly et de Roissy. Pour tous renseignements, Air France (1) 43-20-13-55 et Air Inter (1) 45-39-25-25.

● Un séminaire sur la politique économique française. - L'Institut d'études politiques de Paris organise en mai et juin un séminaire consacré à la politique économique de la France. Placé dans le cadre de ses activités de formation continue, ce séminaire durera quatre jours : mardi 12 et mercredi 13 mai (environnement international, budget, épargne, privatisation, agriculture) ; mardi 16 et mercredi 17 juin (fiscalité, industrie, monnaie). Il aura lieu 215, bd Saint-Germain à Paris. Inscriptions et renseignements : M. Michel Forestié, 45-49-50-50 ou 45-49-50-97.

STERN
GRAVEUR
depuis 1841
Pour votre vie libre
papiers à lettres et
imprimés de haute qualité
Le prestige
d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
TEL. : 01 47 33 44 44 - 45 08 86 44

ALGERIE - الجزائر
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES
CHIMIQUES ET PÉTROCHIMIQUES
ENTREPRISE NATIONALE DE LA PÉTROCHIMIE
DIRECTION ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT
AVIS DE PRÉSELECTION D'ENTREPRISES RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LA RÉALISATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE FIBRES ET FILAMENTS POLYESTER
L'ENTREPRISE NATIONALE DE LA PÉTROCHIMIE (ENIP) lance un appel à la concurrence pour la présélection des entreprises nationales et internationales qui seront admises ultérieurement à participer à l'appel d'offres relatif pour la réalisation d'unités de production de fibres et filaments de « polyéthylène téréphtalate » (polyester).
La concurrence est ouverte aux entreprises spécialisées dans l'engineering, la fourniture des équipements et la construction, ayant une bonne expérience dans la réalisation d'installations pétrochimiques, à l'exclusion de tout intermédiaire ou assimilé.
Le dossier de candidature à la présélection devra comprendre :
1. - Une copie des documents légaux de constitution de l'entreprise.
2. - Le capital de l'entreprise.
3. - Les références détaillées de la société et de ses principaux responsables techniques.
4. - Bilan et montants des chiffres d'affaires de l'entreprise pendant les cinq (5) dernières années.
5. - STI y a lieu, le ou les procédés (s), pour lesquels la société est liée.
6. - La liste des réalisations de la société.
Les modalités de candidature à la présente présélection établis conformément à la réglementation algérienne en vigueur, rédigés en langue française, seront adressés sous double enveloppe à :
M. le Directeur « Études et Développement »
Entreprise nationale de la pétrochimie
Zone industrielle de Skikda
BP 07 - SKIKDA
L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporter que les mentions suivantes :
CONFIDENTIEL - A NE PAS OUVRIR.
L'enveloppe intérieure comportera les documents, comportera le sigle ou la raison sociale de l'entreprise candidate.
La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée à trente jours à compter de la date de parution du présent avis.

Economie

MARCHÉ COMMUN

La fixation des prix européens

Le débat agricole est d'abord une affaire franco-allemande

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Cette année plus que jamais, la RFA se trouve au centre du débat agricole européen. M. Ignaz Kischke, ministre de l'Agriculture, a confirmé, le lundi 30 et le mardi 31 mars, lors de la réunion des Douze, qu'il refusait pour l'essentiel les propositions de prix ainsi que les aménagements aux régimes de soutien de marché qui sont présentés par la Commission européenne. Il réclame une pause dans la mise en œuvre de la réforme de la politique agricole commune (PAC), réforme qui, selon lui, pénalise de manière excessive les agriculteurs allemands au point d'en devenir socialement et politiquement insupportable.

La Commission, qui, à l'invitation du chancelier Kohl et pour la première fois de son histoire, devait se réunir mercredi et jeudi à Bonn, va avoir l'occasion d'aborder ces dossiers agricoles avec le cabinet fédé-

ral. Une importante réunion d'agriculteurs est prévue à Bonn. Que l'affaire dégénère au point d'être soumise au Conseil européen de juin, ou bien qu'elle soit réglée avant, il n'est pas certain. En attendant, la fixation des nouveaux prix qui, en principe, devait intervenir le 1^{er} avril, date du début de campagne pour la viande bovine et pour le lait, a été reportée. La proposition ministérielle des Douze aura lieu les 27 et 28 avril.

Les principales décisions concernant le lait (réduction de 6 % des quotas à compter du 1^{er} avril; possibilité pour la Commission de suspendre la mesure d'intervention de la viande bovine en cas d'afflux excessif sur le marché) et la viande bovine (baisse des prix auxquels les producteurs publics d'intervention ayant pris en cours des années passées, le lait agricole se vendait sur le marché) ont été adoptées. Les mesures agrimonétaires, l'augmentation éventuelle de la taxe sur les huiles végétales produites et importées dans la CEE, la réforme de la réglementation applicable aux produits afin d'inciter les agriculteurs à produire.

Les mesures agrimonétaires

Les ajustements des parités monétaires intervenus au sein du système monétaire européen (SME) n'ont été, en mars, les mois les plus favorables, que partiellement répercutés sur les prix agricoles. Pour neutraliser les effets commerciaux d'une telle situation, on a créé les fameux montants compensatoires monétaires (MCM). Ils jouent, dans les pays à monnaie forte, comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation (ce sont les MCM positifs) et, dans les pays à monnaie faible, comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation (ce sont les MCM négatifs). L'idée, à l'origine, de la fixation des prix, est de régulariser le plus possible la situation.

Les Allemands trahissent depuis plusieurs années des MCM positifs que la Commission, conformément au traité pris en 1984 au Conseil européen de Fontainebleau, leur demande maintenant de supprimer. Ces MCM positifs faussent doublement la concurrence: ils rendent les prix en RFA supérieurs aux prix payés dans les autres pays de la CEE; ils donnent une prime aux exportateurs allemands. La RFA réagit catégoriquement ce qui a

demandé, les MCM positifs

signifie une baisse des prix en RFA. Or, l'avis de M. Kischke, il a également été exprimé que la suppression des MCM positifs se traduira par une baisse des revenus.

En France, la situation est inverse. M. François Guillaume souhaite pouvoir supprimer plus que ne le propose la Commission les MCM négatifs actuellement appliqués. L'opération est plus facile à mener qu'en RFA, car une réduction des MCM négatifs entraîne une augmentation des prix. Les propositions de la Commission se traduiraient en France par un statu quo pour le prix officiel de la viande bovine et des augmentations de 1,8 % pour le lait, 2,5 % pour les céréales fourragères, 5 % pour le blé panifiable.

M. Guillaume voudrait pouvoir donner un coup de pouce supplémentaire dans le cas du lait et surtout de la viande bovine. S'agissant de la viande (que tout cela est compliqué...), l'objectif serait d'atteindre le plus possible les prix des années de décembre, à savoir la réduction de 13 % des prix auxquels seront opérés les achats publics d'intervention après le 1^{er} avril.

La taxe sur les huiles végétales

produites ou importées dans la CEE

Les prix de ces huiles au niveau de la production ont sensiblement baissé au cours de ces dernières années. La Commission propose que la Commission permette de financer en partie le soutien accordé par la CEE aux producteurs d'huile d'olive, de colza, de tournesol, de soja. Ce coût déjà très élevé (de l'ordre de 30 milliards de francs par an) s'accroît de manière sensible lorsque l'élargissement de la CEE à l'Espagne aura son plein effet. On l'évalue alors à 45 milliards de francs.

La taxe, telle qu'elle est proposée à Bruxelles, permettrait de dégager une somme de 11 milliards de francs. Cinq pays sont contre, parce qu'ils ont peur des représailles américaines. Il s'agit du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la RFA, du Danemark et du Portugal. Mais, mis à part les Britanniques, qui suggèrent de servir la vie aux producteurs de la CEE, ils n'ont pas de proposition alternative. M. Kischke ne cache pas qu'il a lui-même une certaine sympathie pour la proposition de la Commission mais que son avis n'est pas partagé par plusieurs membres

de son gouvernement.

L'opposition des Danois et des Portugais ne semble pas irréductible. Pour M. Guillaume, l'instauration de cette taxe constitue une priorité. Il s'agit non seulement d'assurer un meilleur équilibre du marché des corps gras mais aussi d'éviter l'asphyxie financière de la PAC dont on sait d'avance que la victime désignée serait la politique d'exportation agricole communautaire. M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission, a longuement expliqué que la taxe ne pénaliserait pas les intérêts américains.

La réforme du marché des céréales

La Commission propose le gel des prix (en ECU) du blé panifiable et une 14^{ème} réduction, toujours en ECU, des prix des céréales fourragères. Mais, beaucoup plus important, elle préconise une modification du fonctionnement de l'organisation de marché (limitation de l'intervention, réduction du nombre des associations mensuelles) qui aboutirait en réalité à des baisses effectives des prix de marché se situant, selon les pays, entre 10 % et 15 %. Plusieurs délégations, dont celles de la RFA et de la France, trouvent que la réforme est ici posée beaucoup trop loin.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

les cables de Lyon

BÉNÉFICE NET DE LA SOCIÉTÉ EN HAUSSE DE 31 %

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 mars 1987 pour examiner les comptes de l'exercice 1986 de la Société.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3,84 milliards de francs au lieu de 3,50 milliards de francs en 1985, soit une progression d'environ 10 %.

Au plan mondial, après élimination des ventes internes, les ventes des CABLES LYON et de leurs filiales françaises et étrangères se sont établies à 11,6 milliards de francs contre 10,7 milliards de francs en 1985.

Le résultat de la Société s'est élevé à 92,6 millions de francs, contre 70,9 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une progression de 31 %.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui sera convoquée le 22 juin 1987 de procéder à la répartition correspondant, avoir fiscal compris, à un dividende global de 37,50 F par action au lieu de 30,00 F pour l'exercice 1985. Il se décompose en 25 F pour le dividende distribué et 12,5 F pour l'impôt payé au Trésor.

CIGIE

TRANSPORTS

Le tunnel sous la Manche côté trou

Le tunnel sous la Manche, projet de grande envergure, a été l'objet d'un débat parlementaire le 23 mars 1987. Les députés ont discuté de la faisabilité technique et économique de ce projet, ainsi que des modalités de financement et de gestion.

Le tunnel, d'une longueur de 50 kilomètres, serait creusé sous le détroit de la Manche, reliant la France à la Grande-Bretagne. Il permettrait de réduire considérablement les temps de trajet entre les deux îles, ainsi que les coûts de transport.

Le projet a été initié par le consortium Eurotunnel, composé de la Grande-Bretagne, de la France et de la Belgique. Le financement du projet est assuré par des emprunts et des contributions des gouvernements français et britannique.

Le tunnel sera ouvert à la circulation en 1993. Il sera exploité par Eurotunnel, qui aura le monopole de la traversée de la Manche par voie terrestre.

Le projet a suscité de nombreuses critiques, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental et les coûts de construction. Cependant, les partisans du projet soulignent les avantages économiques et stratégiques qu'il offrirait.

Le tunnel sera construit en deux phases. La première phase consistera à creuser le tunnel principal, tandis que la seconde phase sera consacrée à la construction des infrastructures d'accès et de service.

Le tunnel sera équipé de systèmes de ventilation, d'éclairage et de sécurité avancés. Il permettra le passage de voitures, de camions et de trains.

Le projet est considéré comme l'un des plus grands défis techniques de notre époque. Sa réalisation nécessitera des investissements considérables, mais il offre de nombreuses perspectives de développement.

Le tunnel sera géré par Eurotunnel, qui aura le monopole de la traversée de la Manche par voie terrestre. Les tarifs de passage seront fixés en fonction des besoins du marché.

Le projet a été l'objet de nombreuses discussions parlementaires. Les députés ont souligné l'importance de ce projet pour l'économie française et britannique, ainsi que pour la sécurité des échanges transmanche.

Le tunnel sera construit en deux phases. La première phase consistera à creuser le tunnel principal, tandis que la seconde phase sera consacrée à la construction des infrastructures d'accès et de service.

Le tunnel sera équipé de systèmes de ventilation, d'éclairage et de sécurité avancés. Il permettra le passage de voitures, de camions et de trains.

Le projet est considéré comme l'un des plus grands défis techniques de notre époque. Sa réalisation nécessitera des investissements considérables, mais il offre de nombreuses perspectives de développement.

Le tunnel sera géré par Eurotunnel, qui aura le monopole de la traversée de la Manche par voie terrestre. Les tarifs de passage seront fixés en fonction des besoins du marché.

Le projet a été l'objet de nombreuses discussions parlementaires. Les députés ont souligné l'importance de ce projet pour l'économie française et britannique, ainsi que pour la sécurité des échanges transmanche.

Le dernier opposant

Enfin, c'est M. Vasseur, député UDF du Pas-de-Calais, qui a été le dernier opposant au projet. Il a souligné les risques financiers et les incertitudes liées à ce projet de grande envergure.

M. Vasseur a exprimé ses réserves sur la faisabilité technique et économique du tunnel, ainsi que sur les modalités de financement et de gestion. Il a appelé à une plus grande prudence dans la mise en œuvre de ce projet.

Malgré ces réserves, le projet de tunnel sous la Manche reste l'un des projets phares de l'Union européenne. Sa réalisation nécessitera des investissements considérables, mais il offre de nombreuses perspectives de développement.

Le tunnel sera construit en deux phases. La première phase consistera à creuser le tunnel principal, tandis que la seconde phase sera consacrée à la construction des infrastructures d'accès et de service.

Le tunnel sera équipé de systèmes de ventilation, d'éclairage et de sécurité avancés. Il permettra le passage de voitures, de camions et de trains.

Le projet est considéré comme l'un des plus grands défis techniques de notre époque. Sa réalisation nécessitera des investissements considérables, mais il offre de nombreuses perspectives de développement.

Le tunnel sera géré par Eurotunnel, qui aura le monopole de la traversée de la Manche par voie terrestre. Les tarifs de passage seront fixés en fonction des besoins du marché.

Le projet a été l'objet de nombreuses discussions parlementaires. Les députés ont souligné l'importance de ce projet pour l'économie française et britannique, ainsi que pour la sécurité des échanges transmanche.

ALAIN FAUJAS.

TAITTINGER

Le conseil d'administration de la société Taittinger s'est réuni, le 25 mars 1987, sous la présidence de M. Claude Taittinger, pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Ces comptes font apparaître des résultats en progression par rapport à ceux de l'exercice précédent.

La commission la plus significative entre l'exercice écoulé et celui de 1985 se situe au niveau du résultat net, qui s'élève à 19 011 millions de francs, contre 14 567 millions de francs en 1985. Ce résultat net est en augmentation de 30,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les résultats sont les suivants (en milliers de francs) :

	1985	1986
Chiffres d'affaires hors droits et taxes	311 799	330 879
Bénéfice net	19 011	25 667
Bénéfice net ajusté	33 971	47 687
Capacité d'autofinancement	57 214	70 905

Le conseil d'administration de la société Taittinger proposera à l'Assemblée Générale ordinaire, qui se tiendra le 22 juin 1987 à Reims, le versement, au titre de l'exercice 1986, d'un dividende net de 13,50 F par action, soit un revenu brut de 23,25 F avec l'impôt fiscal de 7,75 F.

Ce dividende s'appliquera à un capital augmenté au cours du deuxième semestre 1986 par l'émission de 126 483 actions d'investissement créées, jouissance 1^{er} janvier 1986. La distribution globale se trouvera ainsi majorée de 29,60 %.

EFI - VALEURS

L'Assemblée Générale ordinaire, tenue le 24 mars 1987 sous la présidence de M. Jacques Moeven, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986, d'une durée exceptionnelle de cinq mois.

L'Assemblée a décidé la distribution pour chaque action d'un dividende net de 13,50 francs, auquel est attaché un avoir fiscal de 0,27 franc.

Le paiement de ce dividende s'effectuera à partir du 23 avril 1987 pour toutes les actions encaissant le contre-data.

Il est rappelé que les actionnaires de la SICAV EFI-VALEURS bénéficient de la faculté, pendant un délai de trois mois, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de droit d'entrée.

L'Extrême-Orient Business.

3^{ème} vol Paris-Hong Kong

Arrive in better shape

CATHAY PACIFIC
The Swire Group

A partir du 3 avril, Paris-Hong Kong 3 fois par semaine. Départs mercredi, vendredi et dimanche à 11h d'Orly Sud. Une aubaine pour les hommes d'affaires.

Handwritten note in Arabic script: "السيد محمد علي"

سكوا على الاصل

Economie

ÉTRANGER

Accord avec le Club de Paris

La Yougoslavie obtient un sursis financier

Après avoir obtenu un répit social en assouplissant la loi sur le blocage partiel des salaires, la semaine dernière, les dirigeants yougoslaves se sont vu accorder un sursis financier de leurs créanciers publics, réunis au Club de Paris, le mardi 31 mars : le deuxième volet du plan d'étalement de la dette devrait être appliqué à la mi-avril et déclencher un mouvement similaire de la part des banques commerciales engagées au Yougoslavie.

demment mis en place en deux phases par les créanciers, publics comme privés, de Belgrade. Lorsque le Club de Paris avait signé en mai dernier un accord élaboré un mois plus tôt, les Yougoslaves avaient pu voir un signal très positif : allant jusqu'à la fin de mars 1988, cet accord pouvait être assimilé à un rééchelonnement pluriannuel, traité accordé avec parcimonie par ce forum de créanciers publics aux pays en « crise ». Il prévoyait l'étalement des échéances portant sur le principal — et non les intérêts — de quelque 2 milliards de dollars de dettes. Un bilan était toutefois ôcisé à mi-parcours, à la lumière de l'analyse du FMI, avant d'engager la deuxième partie du processus touchant moins de 400 millions de dollars.

L'approche des banques commerciales était semblable. Sur les 3,6 milliards de dollars émis dans le temps par un accord mis au point à la fin de 1985 et portant sur la

période 1985-1988, 1,3 milliard de dollars de rééchelonnement étaient conditionnés à l'aval préalable du Club de Paris, lui-même lié à l'appréciation favorable du Fonds.

Une relance prématurée

En décidant de ne pas s'en tenir aux dérapages des mois derniers, le Club de Paris ne donne pourtant pas un blanc-seing à des interlocuteurs. On imagine que des consultations serrées auront lieu au cours des semaines à venir pour mieux apprécier le plan de redressement présenté par les Yougoslaves. Volonté de maintenir un minimum de pression sur Belgrade ? Souci d'offrir à l'équipe du premier ministre Branko Mitkic des arguments de poids pour faire accepter une austerité impopulaire ? L'avenir seul le dira.

Mais la mission du gouvernement yougoslave s'annonce particulièrement ardue. Si ses créanciers appré-

Amendements à la loi sur les salaires

Le Parlement a adopté le 31 mars au soir une série d'amendements à la loi sur le blocage partiel des salaires, qui avait provoqué un vaste mouvement de protestation dans le pays. La législation gèle les salaires à leur niveau du troisième trimestre 1986 et limitait leur progression ultérieure à des gains de productivité. Les amendements adoptés exemptent les secteurs ayant une activité saisonnière (tourisme, hôtellerie, transports aériens, agriculture et bâtiment) ainsi que ceux dont la production se déroule sur un long

cycle (construction navale, équipement énergétique et militaire). La santé et l'éducation y échappent également ainsi que les entreprises ayant suivi une politique salariale modérée durant le troisième trimestre 1986. Le mois prochain, le gouvernement pourrait également dispenser les sociétés exportatrices de l'application de la loi sur le blocage des salaires, prévue pour rester en vigueur jusqu'au 1^{er} juillet, date à laquelle elle sera remplacée par un nouvel accord de concertation sur la répartition des revenus. — (AFP.)

SOCIAL

La promotion des « petits boulots »

Mise en œuvre des mesures en faveur de l'emploi à domicile

A compter du 1^{er} avril, les personnes âgées de plus soixante-dix ans, les handicapés ou les parents d'handicapés pourront employer chez eux une personne pour les aider et bénéficier d'une exonération des charges sociales dues jusqu'à 6 000 F par trimestre. Les parents d'un enfant de moins de trois ans, justifiant d'un minimum d'activité professionnelle, pourront faire garder leur enfant et être remboursés, également à partir du 1^{er} avril, des charges sociales payées, dans la limite de 2 000 F par mois.

Dans tous les cas, le montant des salaires et des charges sociales éventuellement versés depuis le 1^{er} janvier 1987 donneront lieu à une déduction maximale de 10 000 F sur le revenu imposable lors de la prochaine déclaration d'impôts. Pour la garde des enfants, cette disposition s'applique pour chaque enfant de moins de cinq ans.

Alors que les derniers décrets pour l'emploi à domicile étaient publiés au Journal officiel des 30 et 31 mars, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a officiellement lancé ce nouveau programme, lors d'une conférence de presse, le 31 mars. Dans les prochains jours débutera une campagne publicitaire à la télévision et à la radio, relayée par la distribution de dépliants, dont le coût est évalué à 5 millions de francs.

680 licenciements envisagés aux chantiers navals de La Rochelle. — 680 licenciements sont envisagés aux ACRP (Ateliers et chantiers navals de La Rochelle-Palluel), dont l'administrateur judiciaire, M. Michel Rambour, a réuni, le lundi 31 mars, le comité d'entreprise. Selon ce dernier, qui parlait en présence du directeur des chantiers, M. Yves Jeanart, la trésorerie de l'entreprise « est exsangue » et toutes les procédures de chômage

partiel « sont épuisées ». Il y a donc lieu d'envisager le licenciement de 680 (sur 840) salariés de l'entreprise. Cette déclaration a soulevé une vive réprobation des organisations syndicales qui ont obtenu de M. Rambour qu'un nouveau crédit de trois cents heures de chômage partiel soit demandé pour financer les salaires du personnel. Le 3 mars dernier, les ACRP avaient dû déposer leur bilan, n'ayant plus de commandes.

Au-delà de l'aide apportée, M. Séguin poursuit par ce moyen la mise en place de mesures favorables à une forme d'emploi. « Au cours des trente dernières années, la logique de la productivité généralisée a marginalisé certains types d'emplois liés à la qualité de la vie, a-t-il fait remarquer. Cette situation est d'autant plus regrettable et paradoxale que de nombreux besoins insatisfaits coexistent avec une inactivité malheureusement croissante d'une partie de la population. » Avec l'emploi à domicile, il s'est déclaré convaincu que l'on pouvait contribuer à la résorption du chômage et lutter contre le travail clandestin.

A. L.

Allemande

Le gouvernement allemand a annoncé qu'il ne réduira pas le taux de TVA sur les produits de consommation de base. M. Genscher, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement ne se laisserait pas influencer par les pressions des États membres de la CEE pour une telle mesure.

Le retour à l'hyperinflation

La Commission européenne a exprimé ses inquiétudes quant à la situation économique de la France. Elle craint que le retour à l'hyperinflation ne soit évité, sans parler des faiblesses institutionnelles, qui ont fait craindre le pire. Le Fonds monétaire international (FMI), qui continue d'assurer une « surveillance rapprochée » des hautes et malheurs de ce « socialisme de marché » unique en son genre, dressait un diagnostic sévère de la situation. Au point que nul ne pouvait exclure, il y a quinze jours, au moment où l'agitation sociale était à son comble dans la fédération, un blocage pur et simple des discussions au sein du Club de Paris.

Une telle issue serait considérée un revers politique sérieux

pour une équipe gouvernementale rendue vulnérable par l'accumulation de difficultés économiques et financières. Il aurait surtout gâché un processus de rééchelonnement de la dette pro-

CHINE : un bureau de la CEE à Pékin

M. Willy de Clercq, responsable des relations extérieures de la Communauté économique européenne, a signé, mardi 31 mars à Pékin, avec le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Zhou Nan, un accord prévoyant l'ouverture d'un bureau de représentation de la CEE dans la capitale chinoise. Ce bureau, qui jouira de l'immunité diplomatique, est destiné à faciliter les relations commerciales de la CEE avec la Chine. — (AFP.)

Le côté trou

Le déficit de la France en 1986 s'est élevé à 100 milliards de francs, soit 2,5 % du produit intérieur brut. Ce chiffre, qui constitue un record, est dû à une dégradation des comptes de l'État et à une augmentation des dépenses de la Sécurité sociale.

Le déficit de l'État

Le déficit de l'État en 1986 s'est élevé à 100 milliards de francs, soit 2,5 % du produit intérieur brut. Ce chiffre, qui constitue un record, est dû à une dégradation des comptes de l'État et à une augmentation des dépenses de la Sécurité sociale.

Le déficit de la Sécurité sociale

Le déficit de la Sécurité sociale en 1986 s'est élevé à 100 milliards de francs, soit 2,5 % du produit intérieur brut. Ce chiffre, qui constitue un record, est dû à une dégradation des comptes de l'État et à une augmentation des dépenses de la Sécurité sociale.

« Même un patron qui réussit a parfois besoin d'un entretien confidentiel avec une équipe créative et pluridisciplinaire... » Bernard Krief

BERNARD KRIEF CONSULTANTS

Pourquoi un « s » à Consultants...

CURIÉUSE image que celle de Bernard Krief Consultants. Chasseurs de têtes, agence de communication et de relations presse, conseils en marketing et développement commercial. Ou encore, conseils en organisation de structures de management...

Autant de visions justes et pertinentes à la fois sur ces « docteurs des entreprises » qui ont su constituer des équipes hautement spécialisées. Pour former un pool pluridisciplinaire qui, par la constante mise en commun des compétences et des expériences, détecte le vrai problème derrière le besoin ressenti. Objectif : résoudre très concrètement l'appareillement insoluble.

Là où ils excellent... Dans les entreprises qui veulent aller plus loin, plus vite. Quand une décision stratégique est à prendre au sein d'une société ou d'un service. Quand un problème se pose au niveau de l'image, de produits qui pourraient « partir », du marketing, de la communication, des rapports humains, de l'organisation, de la logistique (y compris les achats), de la

promotion des ventes et de la stimulation des hommes.

Bref, la réflexion et l'intervention sur le terrain. Pour aider le patron (au sens de responsable) dans la décision et dans l'action.

Créatifs autant qu'opérationnels, les consultants Bernard Krief n'ont en effet qu'un seul credo : les résultats.

Et tant pis si on leur reproche parfois de ne pas être les hommes d'une méthode. Eux ne se veulent que des hommes de méthodes. Pour qui la solution n'existe pas toute faite, mais nécessite chaque fois d'être inventée.

C'est pourquoi ils ne travaillent qu'avec les décideurs (p.-d.g., directeur général, directeur de service ou de fonction...). Et d'abord avec des entreprises performantes. Reste évidemment que la prestation n'est pas donnée : de 60.000 F pour plus qu'un diagnostic, jusqu'à 1 million de francs et davantage pour un contrat de longue durée.

JEAN-FRANÇOIS CHAUVET



Bernard Krief Consultants
115, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. (1) 45.44.38.29. Télex: 260.911

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Le voyage de Jean-Paul II au Chili. 4 Japon : l'indemnisation des victimes de la pollution à Minamata. 5 Le congrès du Parti socialiste italien. 6 Le cheikh Fadallah et le sort des otages au Liban.	10 Un entretien avec M. Bruno Mégrat. 11 M. Tjbaou reçu par M. Barre. — Communication : la compétition autour de TF 1.	13 Après l'accord franco-américain sur la lutte contre le SIDA. — Le procès de Baby M aux Etats-Unis. 14-15 « Le Monde Education » : réduire l'hécatombe du premier cycle universitaire.	17 Cinéma : Jean-Luc Godard tourne « Le Roi Lear ». 19 Exposition « Terme Motus », au Grand Palais : un entretien avec Lucio Amelio. DÉBATS 2 Médias : pour un espace européen de l'audiovisuel, par Roland Dumas.	27 Renault s'achemine vers un exercice bénéficiaire. 28 Marché commun : la fixation des prix européens. — Transports : le tunnel sous la Manche, côté trou. 28 Étranger : la Yougoslavie obtient un suris financier. 30-31 Marchés financiers.	Radio-télévision 23 Annonces classées 28 Carnet 24 Météorologie 23 Mots croisés 24 Journal officiel 25 « Le Monde Emploi » 24 Spectacles 20 à 22	● Plante décor. ● SIDA : un enjeu de 150 millions de dollars dans les deux sens. ● Sondage : M. Mitterrand actualité, immobilier, Bourse, Média, Télémarketing, Loisirs. 36-15 Tapez LEMONDE

La session parlementaire de printemps

L'Assemblée rentre, le gouvernement s'inquiète

Le Parlement retrouve ses droits. La Constitution l'exige : députés et sénateurs reprennent le chemin de leur hémicycle respectif, le 2 avril. A la veille de cette rentrée, satisfaction et inquiétude se mêlent à doses inégales dans l'esprit des dirigeants de la majorité.

Un peu de satisfaction, car, malgré l'imposant travail législatif accompli lors de l'intersession, il reste en abondance des promesses électorales à tenir. Cabinets ministériels et administrations ont beaucoup travaillé. Trop probablement (le Monde daté 29-30 mars), mais les ministres sont parfaitement conscients qu'étant donnée la priorité constitutionnelle accordée au budget à l'automne et la tension qui a toutes chances de régner alors cette session qui s'ouvre est la dernière utile avant l'élection présidentielle. S'ils veulent marquer leur passage ministériel dans la législation française, c'est, pour nombre d'entre eux, maintenant ou jamais.

Beaucoup d'inquiétude aussi en partie devant l'ampleur du travail qu'il va falloir accomplir. Faire débattre de tous les projets mis en avant par les membres du gouvernement ne va pas être facile. Cette difficulté sera particulièrement renforcée si, comme l'affirme M. André Rosinat, ministre chargé des relations avec le Parlement, l'exécutif met en application son intention de moins bousculer le législatif, et donc de lui laisser plus de temps pour travailler, et de limiter le recours aux procédures contraignantes que la Constitution met si généreusement à sa disposition (le « 49-3 » bien entendu, mais aussi la déclaration d'urgence qui, l'an passé, a si fâcheusement réduit à presque rien les navettes entre les deux Chambres).

Inquiétude surtout devant le climat qui va régner pendant les trois mois de cette session ordinaire. Certes, les textes sont en général plus techniques que ceux de l'automne et du printemps, et sur-

tout moins chargés de symboles. Mais les points d'accrochage ne manquent pas, que ce soit la Nouvelle-Calédonie, les prisons privées ou l'aménagement du temps de travail. D'autant que le prurit électoral aidant, n'importe quel projet peut être l'occasion de surenchères, de demandes insistantes jugées propres à satisfaire un électoral fort courtisé. Plus l'échéance approche, plus la résistance des ministres sera malaisée.

Le jardin des petites phrases

Le Parlement n'est pas qu'une machine à faire des lois, c'est aussi une formidable marmite où bouillonnent facilement les crises les plus imprévisibles. Dispersés dans leurs circonscriptions, les députés ont été bien discrets tout au long de cet hiver. M. Chirac ne peut que se féliciter de les avoir privés de caisse de

résonance lors des graves problèmes que vient de connaître sa majorité. Il suffit d'imaginer l'ampleur qu'aurait pu prendre la tentative du ministre de l'Intérieur d'interdire certaines publications si, en plus, micros et stylos avaient pu se tendre dans les couloirs du Palais-Bourbon et du palais de Luxembourg.

Aujourd'hui sont ouverts ces jardins où fleurissent si facilement petites phrases, confidences, critiques acerbes ou ironiques. La droite est déjà suffisamment énervée par ses querelles intestines, horrifiées par la multiplication des interventions du président de la République pour que sur ce terrain fertile poussent des orbes bien désagréables. La majorité est ainsi à la merci du moindre incident qui, le Parlement étant réuni, pourrait être difficile à circonscrire.

Certains paratonnerres sont, certes, prévus, comme l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la commission des

affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Sa candidature devrait en effet éviter au RPR et à l'UDF une division favorable au socialiste Roland Dumas. Mais il n'est pas évident que l'ancien président de la République ne soit toujours de cette nouvelle responsabilité sans gêner ses amis ou alliés.

Pour tenter de verrouiller sa majorité, M. Chirac va engager, dès le 7 avril, avant même que les travaux législatifs ne commencent, sa responsabilité devant l'Assemblée nationale avant de faire une déclaration de politique générale au Sénat le 14 avril. Mais, comme toute épreuve sans grand risque, ce résultat ne sera guère probant. Voir ainsi approuver le programme du gouvernement ne devrait guère empêcher les amis de M. Raymond Barre, et peut-être ceux de M. François Léotard, de continuer à faire entendre leurs différences.

THERRY BRÉHIER.

Sur le vif

Royal

Ils m'énervent, les British, c'est rien de le dire ! Faut toujours qu'ils la ramènent, qu'ils se mettent en avant. Alors, là, maintenant, avec le retour en force des capotes — des capotes anglaises, attention ! — ils se tiennent plus. Vous savez ce qu'ils ont trouvé en fouillant dans des vieilles archives ? C'est grâce à elles, donc grâce à eux, que la monarchie française a réussi à se maintenir sur le trône jusqu'à la Révolution !

Mon, le vous jure, l'invente pas. J'ai lu ça dans le *Guardian*. Bon, que je vous raconte. Après tous les débordements de son arrière-grand-père, le Roi Soleil, Louis XV n'avait qu'une trouille : engrosser ses maîtresses. Pas question de semer des bâtards à tous vents. Il commence par prendre ses précautions en s'interrompant au bon moment. Et voilà que, malgré ça, une de ses belles amies se paye une semaine de retard. Affolement de sa part.

Ça peut pas continuer comme ça. Il se renseigne et il apprend que les Anglais fabriquent d'étonnantes « machines » à pré-

server de pareil danger. Ordre au grand maréchal de la Cour d'en commander trois cents d'un coup. A livrer immédiatement. De l'autre côté de la Manche, le fabricant panique. Comment honorer cette énorme commande dans des délais aussi brefs ? Il demande un délai de quelques jours. Accordé.

Reste à introduire la marchandise dans une France qui s'honore d'être la fille aînée de l'Église. Pas évident. Et pour être sûr de ne pas se faire piquer par les douanes, on l'adressera normalement à « Sa Majesté très catholique » !

Et ce cri de journaliste qui plastronne en conclusion de son article : Ouais, c'est bien la preuve qu'à l'époque, déjà, notre avance technologique était étonnante ! Permettez, permettez ! Ça se dit comment chez vous, les capotes, hein ? Des french letters, des lettres françaises. Alors faut croire que votre coïta, après l'avoir examiné et tout, on l'a renvoyé à l'expéditeur. Port dû.

CLAUDE SARRAUTE.

Le Sénat touché par le barrisme galopant

Certes ils ne le disent pas tous, mais tous sont atteints. Les sénateurs UDF, qui forment le gros bataillon du pelote du Luxembourg, sont à leur tour contaminés par le virus Barre. Ce devrait être d'ailleurs l'une des curiosités amusantes de cette rentrée parlementaire de printemps que de voir les sénateurs barristes revenir plus nombreux qu'ils n'étaient partis.

Car on a beau être sénateur on n'en est pas moins homme politique soucieux de l'avenir du pays en général et du sien en particulier. Et puis faire partie de la Haute Assemblée ne vous dispense point de tenir compte des basses contingences des sondages.

Dernier exemple : le ralliement — puisqu'il n'y a pas d'autre mot — des sénateurs républicains indépendants déçus URFI, en ce début de semaine, aux couleurs de l'ancien premier ministre. Après une longue période d'incubation, interrompue par un flirt plus ou moins avouable avec le RPR, ces honorables parlementaires dans leur grande sagesse et la douceur de leurs journées d'études à Toulon se sont décidés à leur tour à franchir le Rubicon.

Pour la première fois, ils ont émis l'élection présidentielle. Comment garder un train de sénateurs en ne restant pas le bon convoi pour l'Élysée ? Réponses quasi générales : la bonne locomotive s'appelle M. Barre. Un choix d'autant plus commode que M. Giscard d'Estaing s'est mis de lui-même sur une voie de garage. Car pour l'avoir bien connu, ces sénateurs républicains

indépendants s'étaient toujours bien gardés depuis mai 1981 de provoquer l'irréparable crime de lèse-majesté. Son retrait de la course présidentielle en ce début d'année leur a enlevé une belle épave du pied.

Restait évidemment M. Léotard. Ces sénateurs auront eu avec le secrétaire général de leur parti moins d'égrès. Au vrai, la « bande à Léo » n'est toujours plus qu'une bande de ministres en cuottes courtes, et, nourris de leur expérience, ces sénateurs viennent de renvoyer le ministre de la culture à ses chères études. « On peut être champion du monde des poids coqs, ce n'est pas pour cela que l'on batte le champion de France des poids lourds », a résumé à sa façon l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet.

Cela fut dit dans le secret du huis clos. Les sénateurs étant par nature des gens courtois, ils se sont bien gardés dans le fiel vermeil de M. Léotard d'aller crier sur les toits de tels jugements. Le président de ce groupe URFI, M. Marcel Lucien, sans doute pas mécontent de prendre une revanche sur de petites vexations passées, a mis toutes les formes pour ménager le « petit Léo ». N'empêche. Quand il a déclaré que « sur la bande FM de l'élection présidentielle il n'y a pour la majorité que place pour deux fréquences », plus besoin de décoder. Tous ses amis se sont retrouvés sur la même longueur d'ondes.

Par courtoisie toujours, ces sénateurs ont écarté poliment le lendemain M. Balleur leur donné sa propre définition d'une bonne campagne présidentielle. « Nos débats, leur e-t-il dit, ne doivent porter ni sur le passé ni sur le présent. Dès lors que tous ont soutenu par leur vote l'action du gouvernement il serait contradictoire que tout cela soit remis en cause. » Parole parole, ont murmuré ces sénateurs. « C'est un piège », ont rétorqué les plus barristes.

Tous ces sénateurs vont retrouver cette semaine la capitale et constater que le barrisme s'apparente de plus en plus à une épidémie galopante. Au Sénat toujours, le président du groupe de la gauche démocratique, M. Jacques Pelletier, ne désespère plus que « les trois circonscriptions de ses amis sont barristes ». Seuls points de résistance les dix sénateurs radicaux de gauche de son groupe, mais qui pourraient avoir, selon lui, quelques échos d'âme si M. Mitterrand ne se représentait pas.

Se considérant comme les pionniers du barrisme au Sénat, les sénateurs du groupe centriste regardent avec amusement toutes ces gesticulations et ces revirements. « Notre intergroupe UDF, espérait l'un d'entre eux, se peut-être enfin pouvoir retrouver une vie normale. Cela suffit largement à notre bonheur. » Bref, les sénateurs UDF vivent un véritable état de grâce. Tandem-ils en ont un ? DANIEL CARTON.

L'affaire des espions d'Ariane

M. Chirac devrait statuer sur le sort des agents soviétiques à son retour de Washington

Dans l'affaire du réseau d'espionnage démantelé la semaine dernière dans la région de Rouen par la DST, et dont le chef serait l'attaché de l'air adjoint soviétique à Paris, M. Valéri Kouzov, aucune décision concernant l'éventuelle expulsion de ce dernier et d'autres membres de l'ambassade d'URSS n'avait encore été prise par les autorités françaises le mercredi 1^{er} avril en fin de matinée.

On avait tout d'abord laissé entendre, au Quai d'Orsay, qu'une telle décision pourrait être prise sans attendre le retour du premier ministre à Paris, jeudi matin. Mais M. Chirac, dans l'entretien qu'il a accordé mercredi à Europe 1, a au contraire indiqué qu'il ne statuerait pas sur le sort des agents diplomatiques soviétiques accusés d'espionnage avant d'avoir regagné la France. La décision finale, en toute hypothèse, incomberait au président de la République.

Du côté soviétique, une nouvelle protestation a été émise par le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov. Il s'agit, selon ce dernier, d'« une tentative pour affecter les relations franco-soviétiques et semer la défiance et l'insécurité directe à l'encontre de l'URSS ». « Nous voulons espérer que la partie française, a ajouté M. Guerassimov, péchera raisonnablement toutes les conséquences négatives de l'actuelle campagne hostile à l'Union soviétique. »

« L'ARC justifie la « lutte armée ». Dans un long « manifeste » adressé en Guadeloupe à la presse locale et nationale, l'Alliance révolutionnaire caribbe (ARC, organisation déclinée dissoute le 25 avril 1984 par le conseil des ministres) estime que « la résolution véritable » de tous les problèmes de l'archipel guadeloupéen « demeure suspendue à une condition : l'accession de la Guadeloupe à la pleine souveraineté ». Elle justifie une fois de plus le recours à la « lutte armée » par le « droit international » en se référant aux positions de l'ONU.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1^{er} avril

Forte reprise

Une forte reprise s'est produite, mercredi matin, à la Bourse de Paris. Une hausse moyenne de 1,3 % était enregistrée à la fin de la session préliminaire.

Le bâtiment a repris la vedette avec Ciments français (+ 5,3 %) et Dumez (+ 3 %). Bic, Havas et Crouzet, en particulier, se sont distingués avec des avances de 2,5 % à 2,8 %.

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Première cote	Dernier cours
Accor	557	560	563
Agence Havas	2121	2180	2140
Air Liquide (L)	738	750	748
Banque (B)	322	324	340
Bouygues	2720	2751	2751
Bouygues	1365	1370	1380
B.S.N.	5150	5280	5280
Carrefour	3820	3850	3850
Changement S.A.	1328	1396	1392
Club Méditerranée	702	705	718
Com (C)	1810	1810	1828
E.F. Assurances	347 50	350	348
Essilor	3390	3405	3405
Lafarge-Capelle	1461	1486	1485
Médoc	3285	3480	3450
Midi (M)	1590	1600	1580
Midi-Hennsey	2440	2470	2470
Novig, Minors	1176	1180	1176
Oréal (O)	4008	4180	4320
Parovet-Ricard	1098	1110	1110
Peugeot S.A.	1446	1460	1462
Stalco-Obolus	453	453 50	458
Stellat	910	918	918
Summa Parier	798	820	917
Télécom France	3446	3480	3470
Thomson-C.S.F.	1690	1711	1710
Tout-C.P.F.	490	500	498
T.A.T.	2489	2506	2505
Valéo	677	581	586

Le numéro du « Monde » daté 1^{er} avril 1987 a été tiré à 473 128 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

A B C D E F G

AMÉRIQUE

LE GUIDE DU VOYAGE EN AMÉRIQUE est paru (et il est gratuit)

IL COMPREND :

- Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1987, révisables sans préavis)

NEW YORK	2.100 F.A.R.
MONTREAL	2.200 F.A.R.
LOS ANGELES	3.800 F.A.R.
MIAMI	3.500 F.A.R.

- Les tarifs de LOCATION DE VOITURES (à partir de 496 F par semaine et de CAMPINGS-CAR
- Les transports intérieurs (forfaits aériens illimités à partir de 349 \$)
- Les tarifs d'HOTELS (à partir de 160 F la chambre par jour)
- Circuits A LA CARTE et en groupe ; tours INSOLITES
- Renseignements pratiques.

Recevez notre brochure contre 7,50 F en timbres.

PACIFIC HOLIDAYS : 45.41.52.58

34, av. Général-Lacaze, 75014 Paris - M^o Mouton-Duvernet

TAPIS PERSANS FAITS MAIN

réduits à 50%

exemple : Jouhagha laine 194 x 134 = 3 500 F

MAISON DE L'IRAN

65, Champs-Élysées (8^e)

LES ENSEIGNANTS AMATEURS D'APPLE CHOISSENT LES -35% D'INTERNATIONAL COMPUTER LES DEVIENNENT DES FRUITS SECS.

Un Macintosh Plus 14.990 F TTC

INTERNATIONAL COMPUTER La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4 • 42.72.26.26
84, av. du Prado Marseille 8 • 91.37.25.03



LE BON CÔTÉ DE LA DÉCORATION CHEZ RODIN LES PRIX

36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

USA

avec ICELANDAIR plus de 20 vols par semaine au départ de Luxembourg.

NEW YORK F 2590

aller retour 14/180J.

les autres destinations ICELANDAIR :

WASHINGTON (HWY)	F 2590
BOSTON	F 2590
CHICAGO	F 2890
ORLANDO/FLORIDE	F 3290

Tarifs soumis à réglementation. Acheminement SNCF compris sur réseaux agréés. Stop-séjour ISLANDE possible.

Documentation gratuite sur demande à ICELANDAIR

9, Bd des Capucines 75002 Paris ☎ (1) 47 42 52 26 ou votre agent de voyages. M

Je suis de l'ISO